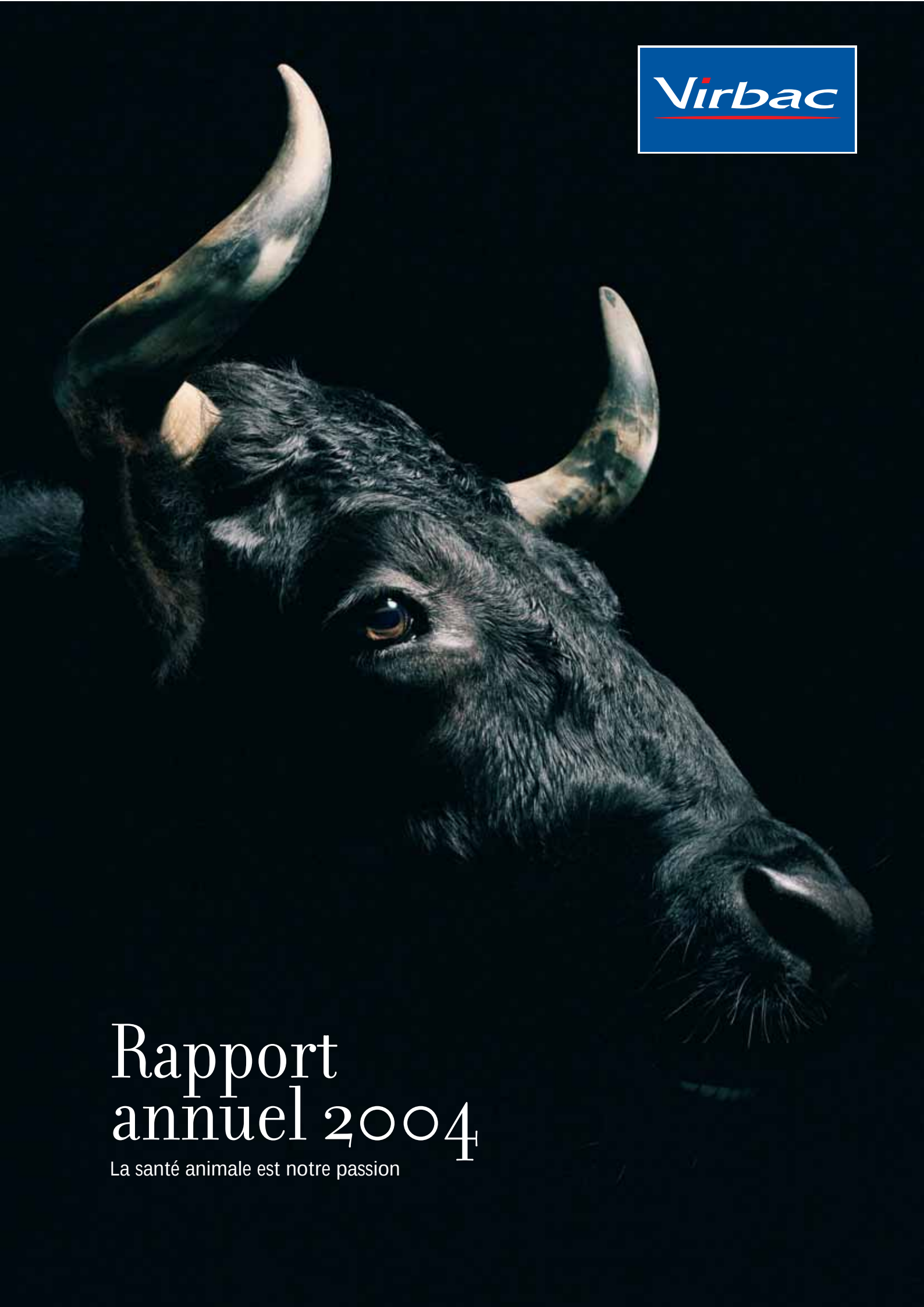




Virbac

Rapport annuel 2004

La santé animale est notre passion





7 novembre 2004
Départ du Vendée Globe.
 Début d'une aventure exceptionnelle pour le fils du fondateur de Virbac, vétérinaire de formation. Première course en solitaire, autour du monde sans escale et sans assistance, pour ce passionné de voile : 23 680 miles à parcourir, trois océans à traverser à bord de son nouveau bateau.



Avec force et détermination, Jean-Pierre Dick affronte les avaries et les problèmes techniques accumulés sur son parcours. En tête de la course, après une violente embardée, son vit de mulot casse. Puis, c'est au tour du moteur principal de céder : seule la génératrice produit alors de l'énergie à bord. En passant le Cap de Bonne Espérance, en entrant dans le « pays de l'ombre », il lui reste uniquement les panneaux solaires. Il navigue alors à l'économie, évite les icebergs sans radar, dort sur le pont... Les complications continuent : un système à gouverner cassé, une bôme endommagée. À la force de son poignet et grâce à son incroyable ténacité, Jean-Pierre Dick garde son cap et se maintient à la 6^e position.



Des paysages magnifiques dans l'Atlantique Sud, de belles heures de régate dans l'Atlantique Nord, Jean-Pierre termine son parcours sereinement. Il choisit d'aborder l'archipel et l'anticyclone des Açores par l'ouest. La route finale avant de boucler son rêve absolu de Tour du Monde.





Janvier 2005, le passage du Cap Horn et de l'Équateur sont des moments forts de la course pour Jean-Pierre Dick. C'est la délivrance après des moments riches en tensions et en rebondissements dans la traversée du Pacifique. « J'ai un peu l'impression d'être arrivé au sommet de l'Everest », explique Jean-Pierre.



13 février 2005 : arrivée aux Sables d'Olonne. Il termine fièrement à la 6^e position. L'émotion est immense : « C'était fantastique, extraordinaire. Il y avait des milliers de gens sur les quais. J'étais très ému et surtout très heureux de réussir ce rêve d'enfance. Après 3 mois de solitude, quel bonheur de revoir ma famille, mon équipe et tous ces gens qui m'avaient salué au départ ! »



Sommaire

Message du Président	02•03
Panorama du Groupe	04•05
Groupe mondial	06•07
Chiffres clés	08•09
Faits marquants	10•11
Stratégie	14•15
Ressources humaines	16•17
Client	18•19
Production	20•21
Innovation	24•25
Gouvernement d'entreprise	26•27
Jean-Pierre Dick, vétérinaire de l'année	28
Finance/Bourse	29
Rapport de gestion	32
Rapport financier	59
Glossaire	107
Index	108
Virbac sur les cinq continents	109

Message du Président

Une année de convalescence

La croissance de notre activité hors effets de change s'est établie l'année dernière à 3,1 %, soit un rythme environ deux fois moins élevé que celui de 5 % que nous visons pour la croissance interne de Virbac. Cette croissance est certes supérieure à celle du marché mondial, qui a progressé en termes réels de 1,3 % en 2004, mais elle cache des évolutions diamétralement opposées sur les deux segments de marché.

Sur le segment des animaux de compagnie, qui a continué à croître au rythme soutenu de 5,8 % en 2004 et représente désormais 40 % du marché mondial, la performance a été pratiquement conforme aux objectifs. Nous avons progressé de 7,5 % hors effets de change, en particulier en raison de la forte croissance des produits de spécialités et de l'identification électronique, alors que dans le même temps les gammes majeures du Groupe – biologie, anti-parasitaires, dermatologie, équine – connaissaient toutes des évolutions satisfaisantes.

“Grâce à ses qualités de Virbac renoue avec

Sur le segment des animaux d'élevage, qui a continué de s'éroder comme les années précédentes, nous avons en revanche enregistré une contre-performance : l'activité a régressé de 4,3 % à taux de change constants alors que le marché mondial était en repli de 1,7 %. Des évolutions de marché défavorables dans plusieurs pays d'Asie (Corée, Thaïlande et Vietnam) et l'arrivée d'une nouvelle concurrence sur le marché des antibiotiques porcins en Espagne expliquent pour l'essentiel cette décroissance.

La rentabilité opérationnelle a progressé de près de 28 %, une évolution attendue après la chute de 2003. Le ratio de 9,6 % de résultat d'exploitation sur chiffre d'affaires ne constitue néanmoins qu'une étape vers notre premier objectif, retrouver le ratio de 10 % atteint en 2002, avant de reprendre l'objectif de fond que nous poursuivons, progresser d'un demi point par an. Le résultat net est quant à lui encore très fortement impacté par les charges exceptionnelles liées à la gestion de la crise comptable et boursière de Virbac Corp., commentée plus largement dans les pages suivantes.

L'année 2004 a vu se concrétiser les efforts lancés depuis plusieurs années pour améliorer la « supply chain » et la gestion du besoin en fonds de roulement : l'endettement net a ainsi pu être réduit de 21 % (31 % à présentation strictement comparable), le ratio d'endettement net sur capitaux propres globaux revenant ainsi sous la barre des 25 %.

Plus forts après l'épreuve

Ces premiers mois de 2005 ont permis à Virbac Corp., après de longs et coûteux efforts, de mettre quasiment terme à la crise comptable et boursière de fin 2003 : publication des comptes retraités antérieurs à 2003, publication des comptes 2003 et 2004, accords transactionnels avec la Securities Exchange Commission (SEC) d'une part et les plaignants de la « class action » d'autre part. Virbac Corp., dont l'activité opérationnelle s'était poursuivie normalement durant toute l'année 2004, est de nouveau pleinement focalisé sur son développement, dans le respect des valeurs du Groupe et des règles de contrôle aujourd'hui en vigueur aux États-Unis. Le Groupe a dû simultanément surmonter ces obstacles aux États-Unis et faire face à des situations de marché difficiles dans les autres régions du monde, se traduisant souvent par des décroissances d'activité durant le premier semestre. Les équipes de Virbac dans le monde ont su parfaitement s'adapter à ces conditions plus difficiles, faire preuve de sang froid, de cohésion et d'esprit d'initiative. A l'image de Jean-Pierre Dick lors du Vendée Globe, la foi en Virbac n'a jamais manqué, c'est un atout majeur pour poursuivre notre développement dans un monde où les aléas sont chaque jour plus nombreux.



ténacité et de combativité, la croissance”



Éric Marée

Président du Directoire de Virbac

L'impératif de croissance

Le Groupe tout entier est tourné vers la mise à jour de nouvelles sources de croissance, ce qui n'exclut nullement l'attention portée aux chantiers de maîtrise des coûts lancés ces dernières années : achats, renforcement de la compétitivité industrielle, optimisation des dépenses marketing et commerciales, optimisation des dépenses informatiques.

Dans un marché en évolution lente, cette croissance doit allier croissance interne et acquisitions. La croissance interne doit en tout premier lieu s'appuyer sur une capacité d'innovation forte, que Virbac a renforcée ces derniers mois en améliorant ses compétences en génération et sélection de projets de Recherche et Développement, en faisant mieux jouer les synergies entre ses différents centres de recherche et développement et en renforçant ses équipes de licensing.

La croissance interne, dans un marché où la réglementation freine l'innovation, doit aussi venir des gammes existantes. C'est la mission des équipes commerciales de Virbac dans le monde, qui s'appuient pour y parvenir sur leur exceptionnelle proximité des clients, vétérinaires, éleveurs, industriels ou distributeurs.

Quant aux indispensables acquisitions, nous les recherchons activement sans introduire a priori de limite régionale ou de segments, mais en privilégiant la valeur ajoutée stratégique à des conditions financières raisonnables.

Ce Virbac retrouvé devrait connaître en 2005 des rythmes de croissance et de rentabilité plus conformes à ses ambitions. Je tiens, au nom du Directoire et de l'ensemble du personnel, à vous remercier de la confiance que vous nous avez manifestée durant ces derniers mois.



Profil

1^{er} laboratoire mondial indépendant exclusivement dédié à la santé animale

9^e laboratoire vétérinaire mondial

5^e laboratoire vétérinaire européen

2 260 collaborateurs

+2,5 % de croissance du chiffre d'affaires en 2004*

* à taux de change et périmètre constants

Rang	Sociétés	CA 2004 M USD	Part de marché
1	Pfizer	1 953	14,2 %
2	Merial	1 836	13,4 %
3	Intervet	1 272	9,3 %
4	Bayer	895	6,5 %
5	Fort Dodge	837	6,1 %
6	Elanco	799	5,8 %
7	Schering-Plough	770	5,6 %
8	Novartis	706	5,1 %
9	Virbac	427	3,1 %

(source : Wood Mackenzie)

panorama du Gro

Des performances boursières solides

Virbac SA est coté depuis 1985 à la Bourse de Paris.

46,7 % du capital et **65 %** des droits de vote sont détenus par la famille du fondateur de Virbac.

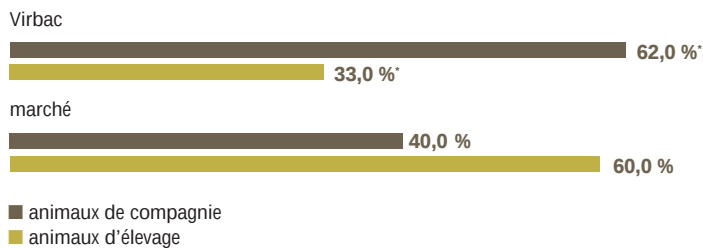
Une focalisation des ressources sur deux métiers

Pionnier sur le marché des **animaux de compagnie**, Virbac y occupe désormais une position majeure : **7^e** mondial, **5^e** en Europe.

Présent de manière plus sélective sur le marché des **animaux d'élevage**, Virbac détient de solides positions sur les segments les plus porteurs.



Marché de la santé animale par espèce



*5 % du chiffre d'affaires provient d'activités diverses correspondant à des marchés de moindre importance stratégique pour Virbac.

upe Virbac

Une forte présence internationale

75 % des ventes hors de France

23 filiales commerciales hors de France

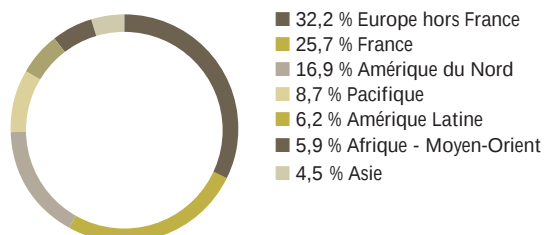
Une présence commerciale dans plus de **100** pays

57 % des effectifs hors de France

5 centres de R&D

Des sites de production dans **7** pays

Répartition du chiffre d'affaires par région



groupe mondial

Amérique du Nord

60,5 M€
(+21,7 %)

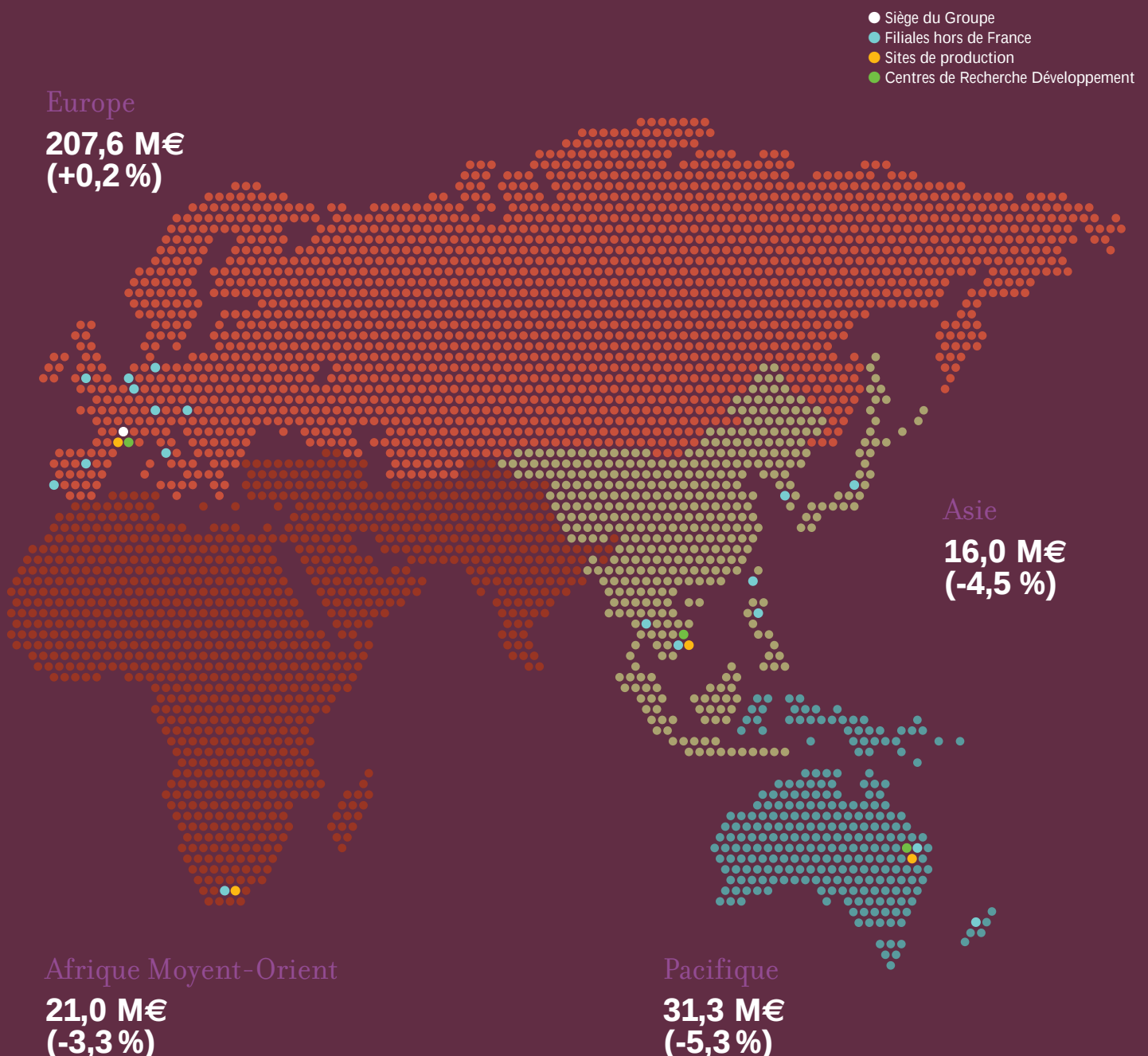
Amérique Latine

22,1 M€
(+9,4 %)

Chiffre d'affaires en 2004 par zone géographique (en millions d'euros) et évolution par rapport à 2003 (à taux constants)

L'organisation mondiale de Virbac est partagée en cinq zones : Europe, Amérique du Nord, Amérique Latine, Asie et SANZA, cette dernière zone regroupant les filiales de Nouvelle-Zélande, d'Australie et d'Afrique du Sud. Les autres marchés de l'Afrique ainsi que ceux du Moyen-Orient sont rattachés à la zone Europe. Pour garantir sa réactivité et son adaptation constante aux demandes des marchés locaux, chaque zone dispose d'un centre de Recherche & Développement et d'un ou plusieurs centres de production. 30 % du CA 2004 provient de produits fabriqués par les unités de production hors de France, permettant ainsi à Virbac d'être au plus près des besoins locaux.

La présence croissante de Virbac à l'échelle mondiale se vérifie également à travers ses effectifs, aujourd'hui basés à plus de 57 % hors de France, au sein des filiales et des bureaux de représentation. Virbac est aujourd'hui un groupe mondial à travers ses produits mais aussi à travers ses hommes et ses femmes au service du Groupe dans le monde entier.

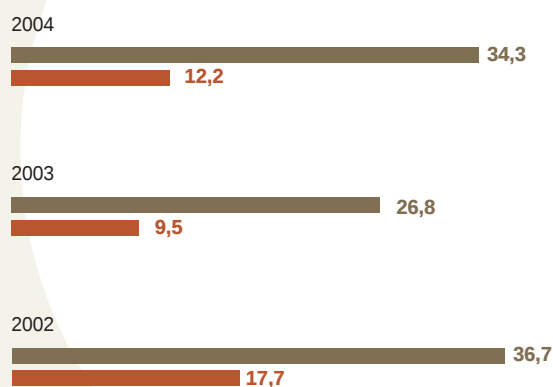


chiffres clés

Chiffre d'affaires (en millions d'euros)

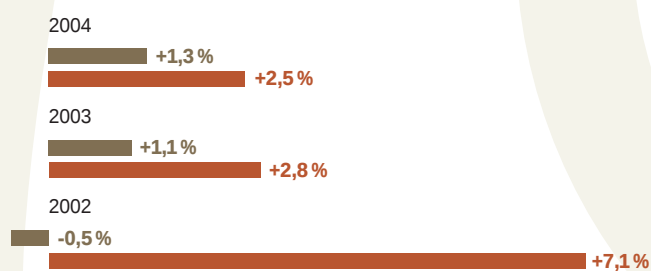


Résultats (en millions d'euros)



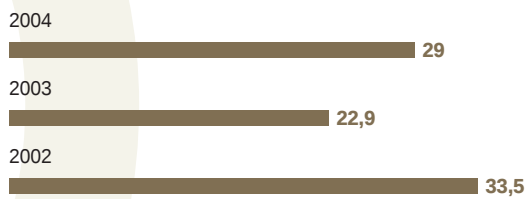
■ Résultat d'exploitation
■ Résultat net — part du Groupe

Croissance comparée du marché et de Virbac (sources : Wood Mackenzie, Virbac)

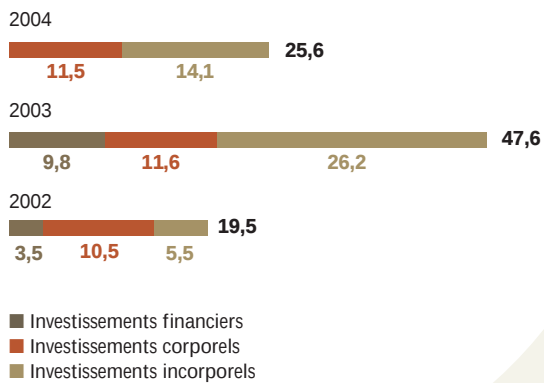


■ Croissance interne Virbac (à taux de change constants)
■ Marché (à taux de change constants)

Marge brute d'autofinancement (en millions d'euros)

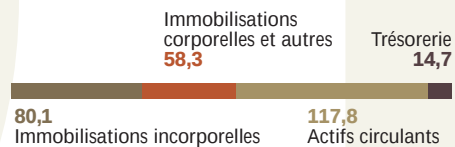


Investissements (en millions d'euros)

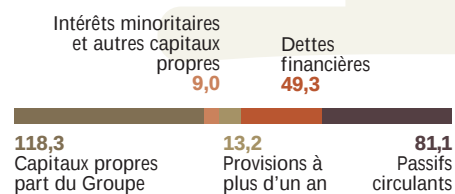


Structure bilancielle (en millions d'euros)

Total de l'actif 270,9



Total du passif 270,9





Janvier

Lancement du nouveau site internet **www.virbac.fr** pour les vétérinaires.

Juin

- Création d'un **centre de recherche et développement** au Vietnam destiné à répondre aux besoins spécifiques de la zone Asie.
- Obtention de l'AMM de l'abortif **Alizin®** pour l'ensemble des pays européens et lancement en Allemagne.

Juillet

- Obtention de l'extension de l'AMM européenne pour l'utilisation de **Virbagen® Omega** sur les chats (1^{er} médicament vétérinaire enregistré en Europe contre les rétrovirus).
- **Virbac RSA** a favorisé la création de la 1^{ère} société nationale de santé animale correspondant aux critères de "Black empowerment" avec 80 % du capital entre les mains d'organisations de développement rural en milieu défavorisé.



Avril

- Obtention de l'AMM **Equimax®** (vermifuge équin) en France.
- Démarrage en France du projet "Lean Manufacturing" visant à renforcer la compétitivité industrielle.



Mai

Obtention de l'AMM **Virbamec® Pour-on** en France (antiparasitaire interne et externe pour ruminants).

faits

Le point sur Virbac Corporation

Le management

L'équipe de management a été renouvelée et considérablement renforcée ces derniers mois, en particulier avec les nominations :

- d'un nouveau directeur financier (CFO), Madame Jean Nelson (juin 2004),
- d'un nouveau directeur général (CEO), le Docteur Erik Martinez (octobre 2004), qui apporte à Virbac Corp. SA large expérience acquise à l'issue d'un parcours international de plus de 10 ans au sein du Groupe Virbac,
- d'un directeur des opérations commerciales commun aux activités "Vétérinaire" et "Grand Public", Monsieur Mike O'Bryan (janvier 2005),
- d'un directeur des opérations industrielles issu du Groupe Virbac, où il garde la direction fonctionnelle des opérations

industrielles internationales Groupe, Monsieur Laurent César (avril 2005).

Les retraitements et la publication des comptes

A l'issue d'un travail d'analyse très approfondi mené par la nouvelle Direction financière et d'un audit très complet mené par l'auditeur historique de la société, PricewaterhouseCoopers, la société a publié le 29 avril 2005 ses comptes retraités des années 2001 et 2002 ainsi que ses comptes 2003. Les comptes audités 2004 ont ensuite été publiés le 30 août 2005.

Amélioration du contrôle interne

La société a pris de multiples initiatives pour renforcer son contrôle interne, elle a en particulier :

- nommé un expert financier à son Conseil d'administration, qui exerce la responsabilité de Président du Comité d'audit, et doté ce comité d'une nouvelle charte de fonctionnement,
- élaboré et mis en œuvre un code d'éthique,
- renforcé son département financier par plusieurs recrutements,

Août

Lancement de l'anesthésique pour animaux de compagnie **Romidys®** dans 6 pays européens (France, Allemagne, Royaume-Uni, Italie, Espagne, Autriche).

Septembre

Lancement des lamelles à mâcher végétales en France, au Royaume-Uni et au Japon.



Octobre

Lancement d'**Epi-otic®** Nouvelle Formule en France, un nettoyant auriculaire notamment utilisé pour prévenir les otites externes des chiens et des chats.



Décembre

Lancement aux États-Unis de C.E.T. Dental Reward™, un produit d'hygiène dentaire. Virbac Corp. propose aux vétérinaires un site de formation en ligne sur l'hygiène dentaire des animaux de compagnie : www.cetuniversity.com

marquants 2004

- revu et accru la rigueur de ses procédures financières internes,
- mieux formé son personnel aux normes comptables US GAAP,
- acquis et commencé à mettre en œuvre un nouveau système informatique ERP.

Les procédures en cours

A la suite de l'enquête initiée par la SEC en février 2004, la société a abouti à une proposition de transaction avec la SEC, à l'issue de laquelle, sans accepter ou réfuter les allégations de la SEC, Virbac Corp. accepte de régler une amende de 500 001 USD.

En ce qui concerne les plaintes déposées par des actionnaires minoritaires de Virbac Corp., la plainte boursière en dommages (« class action ») a fait récemment l'objet d'un accord de principe pour une transaction dont le coût serait intégralement pris en charge par la police d'assurance de la société. La seconde plainte, déposée par des actionnaires pour le compte de la société (« derivative lawsuit »), fait encore l'objet de négociations.

Le financement

Virbac Corp. a bénéficié du soutien régulièrement confirmé de ses banquiers historiques ainsi que de son actionnaire majoritaire pour faire face à ses engagements qui avaient fortement augmenté durant l'été 2003 à la suite des acquisitions des activités de pharmacie vétérinaire de la société King Pharmaceuticals et de la société Delmarva. En dépit de lourdes charges exceptionnelles (frais d'avocats, d'auditeurs, de management intérimaire), la société a régulièrement généré des cash flows qui lui ont permis de réduire régulièrement son endettement.

L'activité

L'activité opérationnelle a continué à se développer malgré les difficultés comptables et financières. La croissance du chiffre d'affaires exprimée en USD et après prise en compte des retraitements avait atteint 10 % en 2003. Elle a été de 15 % pour l'année 2004, avec en particulier une excellente performance de la division « Vétérinaire ». La croissance est également très satisfaisante durant le premier semestre de 2005, en particulier encore dans la division « Vétérinaire ».







“Le Groupe est pour retrouver d’une crois

Éric Marée
Président du Directoire

Une croissance robuste dans un environnement difficile

L'évolution du marché mondial de la santé animale en 2004 confirme les tendances observées au cours de ces dernières années. La croissance du segment des animaux de compagnie (+ 5,8 % en 2004), qui représente désormais 40 % du marché mondial, conjuguée à la légère régression du segment des animaux d'élevage (- 1,7 %), se traduit par une faible croissance d'un marché mondial désormais mature (+ 1,3 % en termes réels).

Dans cet environnement, confronté à des difficultés conjoncturelles importantes (dépréciation du dollar, retraitements des comptes de la filiale américaine, renforcement de la concurrence sur certains produits majeurs), le groupe Virbac a démontré une bonne résistance en 2004. Le recul des ventes sur le segment des animaux d'élevage, pénalisé par les difficultés des activités porcs et volailles dans certains pays européens et asiatiques (- 4,3 %), est plus que compensé par la forte croissance du chiffre d'affaires en animaux de compagnie (+ 7,5 %). Sur l'ensemble de ses activités, Virbac affiche ainsi un chiffre d'affaires en progression de 2,5 % à périmètre et taux de change constants.

Un modèle de développement équilibré

Cette solidité, Virbac la puise d'abord dans son modèle de développement équilibré, fondé sur ses deux segments d'activités, son innovation orientée par le marché, sa capacité à construire avec ses clients des relations de partenariat durables et la motivation de ses équipes internes.

Les axes de la stratégie de développement du Groupe définis depuis 2000 restent valides. Virbac a l'ambition de compter parmi les leaders mondiaux dans le domaine des animaux de compagnie et veut poursuivre un développement sélectif dans le domaine des animaux d'élevage. L'objectif de dépasser chaque année de deux points la croissance mondiale de chacun de ces deux segments, atteint en 2004 seulement pour les animaux de compagnie, est maintenu. La croissance externe reste également un objectif essentiel puisque, après avoir intégré avec succès les acquisitions réalisées en 2003, le Groupe envisage à nouveau des opérations de croissance externe au cours de l'année à venir.

tout entier mobilisé
rapidement le chemin
sance soutenue”

Une rentabilité en progression

L'année 2004 a vu une nette progression de la rentabilité après la forte dégradation de 2003, marquée encore néanmoins par l'ampleur des charges exceptionnelles liées à la situation américaine. A court terme, la priorité de Virbac consiste à retrouver, puis à dépasser, les niveaux de rentabilité atteints en 2002. Afin de renforcer la compétitivité et l'efficacité du Groupe, plusieurs chantiers ont ainsi été engagés au sein des directions opérationnelles (recherche et développement, production, marketing et vente) et fonctionnelles (gestion des ressources humaines, systèmes d'information, contrôle de gestion). Menés dans un premier temps au sein de la zone Europe qui représente près des deux tiers de l'activité du Groupe, ces chantiers sont progressivement étendus aux autres filiales du groupe. S'appuyant sur une bonne maîtrise de ses processus clés, Virbac pourra ainsi pleinement bénéficier de l'impact des opportunités de croissance qu'il aura su générer.



Ressources humaines



Une organisation RH en ligne avec la stratégie de l'entreprise

La motivation des hommes et des femmes de l'entreprise est une clé du succès de Virbac. Premier groupe français d'envergure internationale dédié exclusivement à la pharmacie vétérinaire, Virbac attire depuis longtemps des collaborateurs compétents, motivés, et passionnés par les métiers de la santé animale.

En 2004, le Groupe a choisi de renforcer sa gestion des ressources humaines pour répondre à trois objectifs :

- ◆ Faire face aux nouveaux besoins engendrés par le développement et l'internationalisation du Groupe en matière notamment d'homogénéisation des processus RH, de développement de carrière, de mobilité, de formation ;
- ◆ Mettre en adéquation les ambitions stratégiques de l'entreprise et sa politique de ressources humaines en termes de profils de candidats, de gestion de carrières et des hauts potentiels ;
- ◆ "Cultiver" l'esprit d'entreprise et les valeurs de Virbac pour garantir la motivation des équipes et l'épanouissement professionnel et personnel des collaborateurs.

En décembre 2004, le Directoire de Virbac a nommé Laurence Garrido comme Directeur des Ressources humaines du Groupe et de la filiale française. Composée d'une équipe de quatre managers, cette nouvelle direction aura la charge de la définition et de la mise en œuvre de la stratégie de ressources humaines, conçue en partenariat avec les différentes directions opérationnelles et fonctionnelles de l'entreprise et en ligne avec les objectifs stratégiques du Groupe.



Les projets prioritaires

Depuis sa création il y a quelques mois, la nouvelle direction est déjà intervenue au titre de « partenaire RH » sur différents projets au sein de l'entreprise comme, par exemple, dans le domaine du contrôle de gestion, de la compétitivité marketing et vente ou encore celui de la compétitivité industrielle (démarche d'amélioration continue). Cet accompagnement permet de répondre rapidement et efficacement aux besoins opérationnels et spécifiques de chaque porteur de projets au sein de l'entreprise en termes de formation des collaborateurs, de gestion des compétences, de recrutement, etc.

Par ailleurs, la nouvelle direction a également pris en charge l'intégration de la politique de ressources humaines au niveau européen, ainsi que la création d'un réseau RH au niveau mondial.

“La culture d’entreprise chez Virbac est une réalité”



Laurence Garrido a été nommée Directeur des Ressources humaines du Groupe Virbac, en décembre 2004. Elle nous fait part de ses premières impressions :



« Ce qui m’a frappé à mon arrivée, ce sont les valeurs communes qui unissent les collaborateurs de Virbac. Leur loyauté et leur fidélité à l’égard du Groupe est indiscutable ; d’ailleurs l’ancienneté des salariés, qui restent en moyenne 11 ans, est la preuve de leur attachement pour ce Groupe. Ils sont profondément liés à Virbac dans laquelle ils ressentent de réelles opportunités d’évolutions et d’épanouissement professionnels. Au fur et à mesure, j’ai également été marquée par la conviction et la motivation des collaborateurs du Groupe : ils sont animés par la même volonté de bien faire et de contribuer au développement de la société. Pas d’agenda caché, les décisions sont claires et transparentes et les salariés du Groupe sont des personnes vraiment saines. Ces valeurs partagées offrent une qualité de travail indéniable au sein du Groupe ».

Innovation

Orientation par le marché

Esprit d'entreprise

Délégation/Responsabilisation

Travail d'équipe



“La culture client
atout et nous
la rendre plus

Pierre Pagès
Directeur général

L'orientation client, une source d'avantage concurrentiel

Depuis la création du Groupe en 1968, Virbac a toujours fait de la qualité des relations avec ses clients sa première source de compétitivité et d'avantage concurrentiel. Cette qualité se fonde avant tout sur un souci permanent d'efficacité et de fiabilité des produits et services commercialisés par la marque, mais également sur des relations de long terme et de confiance entre clients et équipes commerciales, qui représentent 33 % des effectifs de l'entreprise.

La culture client est ainsi à la fois une valeur et un principe d'action que l'entreprise cherche à faire vivre dans l'ensemble de ses activités : la vente et le marketing, mais aussi la recherche et le développement, la production, etc. Perçue et appréciée par les clients, elle constitue un réel avantage concurrentiel.





est notre premier nous efforçons de concrète chaque jour”

Faire vivre la culture client

Afin d'entretenir et de faire vivre la culture client auprès de l'ensemble de ses collaborateurs, le Groupe initie régulièrement des actions de promotion et de communication internes, comme par exemple en organisant chaque année un challenge mondial des meilleurs vendeurs - Virbac Sales Ambassadors Club - qui constitue toujours un temps fort et un moment attendu dans la vie de l'entreprise.

Autre illustration de cet effort de promotion de la culture client : un grand chantier, baptisé « compétitivité marketing et vente », a été initié fin 2004. Mené par des groupes de travail de managers issus de plusieurs filiales et de différents domaines d'activités de l'entreprise, ce chantier vise à travailler autour de la notion de service client pour faire émerger les meilleures pratiques au sein du Groupe et des pistes de progrès opérationnels pour améliorer encore la satisfaction du client. Actuellement conduit à l'échelle de l'Europe, ce chantier aura ensuite vocation à être étendu aux autres régions du Groupe.





Un outil industriel au service de la stratégie du Groupe

L'outil de production est, chez Virbac, conçu pour s'adapter rapidement et en permanence aux évolutions de la demande du client. Avec un catalogue de près de 3 000 références de produits, une pression forte sur les coûts de production et des contraintes réglementaires en constante augmentation, garantir la souplesse et la réactivité de l'outil industriel a constitué un véritable challenge que le Groupe a su relever. Après avoir réalisé des investissements importants sur ses sites de production aujourd'hui tous conformes à la norme « Bonnes Pratiques de Fabrication » (ou « Good Manufacturing Practices » à l'international), Virbac s'est ensuite doté d'un ERP performant. Ce nouveau système d'information permet une plus grande maîtrise des coûts, une meilleure gestion des flux et des stocks, une traçabilité adaptée au métier et un pilotage plus efficient de sa marge. Ces efforts ont ainsi permis de renforcer l'efficacité de la production au service de la politique commerciale du Groupe et de la satisfaction du client final.

Une démarche originale de compétitivité industrielle

Afin de renforcer la compétitivité de ses sites français, Virbac a également en 2004, initié une démarche innovante, visant à transposer dans l'univers pharmaceutique les concepts de rentabilité de l'industrie automobile, en pointe en matière de compétitivité industrielle.

Avec l'aide d'experts, le Groupe a ainsi engagé une démarche d'amélioration continue fondée sur le "lean manufacturing". La mise en place de méthodes et d'indicateurs tournés vers la performance terrain permettra, à travers la réorganisation des ateliers de production et des laboratoires de contrôle, de limiter les opérations inutiles (temps d'attente, changement de lot ou de format...), de renforcer l'ergonomie des postes de travail et de standardiser les activités. Partie prenante du projet, l'ensemble des collaborateurs travaillant sur les sites de production est directement impliqué dans cette démarche de progrès et participe à la réflexion sur l'optimisation des postes.



Chiffres clés

8 unités de production en France,
dans lesquelles **300** collaborateurs travaillent directement
en production et au contrôle.



“La chasse au gaspillage est engagée surtout grâce au personnel de Virbac en France”

Laurent César, Directeur des opérations industrielles du Groupe et Marc Bistuer, Directeur industriel France, ont orchestré dès 2002 la mise en place de la nouvelle chaîne logistique et l’application en 2004 du processus de « lean manufacturing ».

« Le lean manufacturing se donne comme objectif la simplification des opérations de production et la recherche prioritaire de la valeur ajoutée. Grâce à ce processus, amorcé depuis la fin du mois de juin 2004, Virbac projette de développer sa compétitivité sur ses sites industriels. Dès à présent, chez Virbac, le lean manufacturing est bien intégré : plus qu’une méthode, il devient un état d’esprit partagé par les salariés, avec le souci permanent d’œuvrer dans une logique d’amélioration continue. Régulièrement, les salariés des sites de production participent à des plans d’action autour de leurs équipements. L’organisation, l’adaptation du poste de travail, leurs modes opératoires sont étudiés et analysés avec eux, afin de supprimer les mouvements, déplacements et transferts inutiles. Cette mobilisation d’équipe garantit le succès de la démarche et contribue à la performance des sites de production.

Au fur et à mesure, grâce au lean manufacturing, l’organisation est optimisée et le confort de travail est visiblement amélioré : il ne s’agit pas de travailler plus mais de travailler mieux. Dans ce dispositif, le personnel de Virbac a un rôle majeur ; le mieux placé pour évoquer les problèmes et donc les voies de progrès, il est au service de la performance ».







Le client au cœur du processus d'innovation

Dans un contexte de pression réglementaire accrue, qui oblige aussi à investir en permanence dans la défense des anciens produits, Virbac appuie son développement sur un modèle d'innovation original dans lequel les trois dimensions Recherche Développement et Licensing (« RDL ») sont étroitement liées. Fruit de ces innovations, les produits récents (c'est-à-dire ceux commercialisés depuis moins de trois ans dans un pays) ont représenté 15 % du chiffre d'affaires 2004, soit environ 50 millions d'euros.

“L'innovation chez
tout sur l'anticipation
et la proximité

Christian Karst
Directeur du développement

Dans le domaine de l'innovation produits, Virbac a, au cours de ces dernières années, renforcé son organisation et adapté ses méthodes de travail. Mais la connaissance des clients et l'anticipation de leurs besoins sont restées les fondements de l'ensemble du processus. En 2004, le Groupe a notamment fait porter ses efforts sur le développement d'un dispositif de veille concurrentielle et stratégique renforcée.

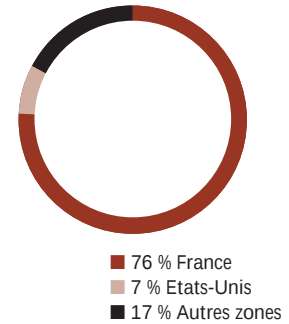
Par ailleurs, un accent particulier a été mis dans l'ensemble des zones sur l'importance de la génération de nouveaux projets et sur une approche de plus en plus rigoureuse des processus de sélection.

Une innovation au plus près des marchés

Le déploiement d'une innovation au plus près des marchés constitue l'un des facteurs clés du succès du modèle « RDL » de Virbac. Avec la création, en 2004, d'une unité de développement-licensing en Asie, chaque grande zone Virbac, au niveau mondial, dispose désormais de sa capacité d'innovation propre, pour être au plus près des besoins des marchés locaux et s'adapter parfaitement aux concurrences et réglementations locales.

Ainsi, par exemple, Zeramec®, association originale, brevetée, destinée à renforcer la croissance des bovins tout en les déparasitant, a été développée par la R&D mexicaine, inspirée par les besoins particuliers des marchés sud américains. Cette décentralisation souhaitée des activités de développement et licensing s'accompagne de la mise en œuvre de coopérations et de synergies entre les régions, encouragées au sein du Groupe. Elles se sont accrues en 2004 entre les filiales de l'hémisphère sud qui rencontrent des environnements de marchés relativement similaires (poids prépondérant des animaux d'élevage, niveau de réglementations moins contraignant) mais aussi entre les filiales européennes, américaine et japonaise, dont les projets pour animaux de compagnie sont confrontés à des conditions de marché et de réglementations assez homogènes. Parmi différents exemples, citons la gamme dentaire de Virbac, issue de l'acquisition aux États-Unis des produits St Jon, leader du marché nord américain. Ces produits ont été développés et commercialisés par la suite dans l'ensemble des filiales du Groupe, et des coopérations R&D entre les régions ont permis le développement de produits nouveaux.

Répartition géographique des dépenses de R&D



Virbac est fondée avant des besoins des clients des marchés”



Le licensing et la croissance externe, moteurs supplémentaires de nouveaux projets et de croissance

La politique de licensing et de croissance externe constitue également une source de nouveaux projets et un levier supplémentaire de développement. Sur l'ensemble des marchés, les équipes de Virbac sont ainsi mobilisées pour identifier les opportunités potentielles en termes de licensing.

Parmi les produits clés du Groupe (qui composent environ la moitié du chiffre d'affaire total), 30 % environ sont issus d'accords de licensing de molécules, technologies, ou produits finis.

Par ailleurs, Virbac poursuit tout aussi activement une politique de prospection ciblée, en vue d'acquisitions de sociétés, comme cela a toujours été le cas dans le passé.



Michel Garaudet
Directeur des affaires financières



“Le Groupe met pour construire performante,

Une charte de déontologie au service de l'entreprise

Pour diffuser et pérenniser les valeurs et les principes d'actions au sein du Groupe, la direction de Virbac a élaboré une charte de déontologie destinée à être partagée en interne comme un outil de communication et d'animation d'équipe. Cette charte, remise systématiquement aux nouveaux collaborateurs, définit les grands principes d'actions du Groupe à l'égard de ses clients, de ses collaborateurs, de ses fournisseurs et également envers ses actionnaires.

Le respect des Bonnes Pratiques

Dans un contexte réglementaire en évolution, avec notamment l'entrée en vigueur de la Loi sur la Sécurité Financière (LSF) le 1^{er} janvier 2003, Virbac a, au cours des derniers mois, renforcé son dispositif de contrôle interne. La Direction financière s'est dotée d'une organisation plus forte en réorientant les missions du contrôle de gestion et en resserrant les liens avec les responsables financiers dans les zones et les filiales.

De plus, parallèlement au lancement d'une démarche d'analyse des processus clés de prise de décision et d'identification des domaines de risque de l'entreprise, un référentiel de Bonnes Pratiques est en cours d'élaboration. Il permettra de déterminer les points de contrôle interne clés au niveau du Groupe.

Parmi les moyens de contrôle et de pilotage, les travaux du Comité d'audit et les outils de pilotage mis en place dans le Groupe sont un atout pour offrir une plus grande lisibilité sur les activités et aller dans le sens d'un bon gouvernement d'entreprise.

Le Conseil de surveillance

Le rôle du Conseil de surveillance a été renforcé en 2004 avec l'arrivée de nouveaux membres indépendants, spécialistes de la pharmacie et dirigeants de grandes entreprises, apportant une expérience et une expertise complémentaires au savoir-faire de Virbac.

Il est composé de :

Jeanine Dick,
Présidente

Pierre Madelpuech,
Vice-président

Marie-Hélène Dick-Madelpuech,
représentante permanente de la société civile Investec

Philippe Capron, François Guinot
et **Xavier Yon,** représentant de la société XYC.

tout en œuvre une entreprise solide et pérenne”

Le Comité d'audit

Au cours de cette année 2004, le Comité d'audit a été mis en place de manière effective : il est chargé de l'examen de l'information financière et de la gestion des risques et des pratiques comptables. Ses missions sont les suivantes :

- ◆ S'assurer de la pertinence, de la permanence et de la fiabilité des méthodes comptables
- ◆ S'assurer de l'existence et de l'efficacité des procédures de contrôle interne et de la gestion des risques
- ◆ Se prononcer sur la validité du traitement comptable des opérations significatives.

Il est constitué de **Philippe Capron,**
François Guinot et **Pierre Madelpuech.**

Le Comité des rémunérations

Le Comité des rémunérations a pour principales missions de :

- ◆ Formuler des recommandations et propositions concernant la rémunération des membres du Directoire
- ◆ Être informé de la politique générale RH du Groupe et plus spécifiquement la politique de rémunérations des principaux dirigeants du Groupe
- ◆ Examiner les propositions et conditions d'attribution des stock options
- ◆ Formuler des propositions concernant les montants des jetons de présence des membres du Conseil de surveillance.

Il est composé actuellement de trois membres du Conseil de surveillance :

Marie-Hélène Dick-Madelpuech,
François Guinot et **Xavier Yon.**

Le Comité des rémunérations a été assisté dans sa mission par un spécialiste mondial en matière de rémunération.

Le Directoire

Il assure la direction stratégique et opérationnelle de la société. Il est composé de cinq membres :

Éric Marée, Président du Directoire

Pierre Pagès, Directeur général

Christian Karst, Directeur du développement

Michel Garaudet, Directeur des affaires financières

Jean-Pierre Dick,
chargé des projets spéciaux et Président de la Fondation d'entreprise Virbac.

Le Directoire s'appuie sur un Comité stratégique qui réunit les principaux directeurs de zones et de fonctions.



Jean-Pierre Dick, vétérinaire de l'année



2004 est une année forte pour Jean-Pierre Dick. En novembre, il gagne son pari et remporte la 6^e place du Vendée Globe, confirmant sa combativité et ses qualités de navigateur. Dans le même temps, il est élu vétérinaire de l'année. Une récompense riche de signification pour ce vétérinaire de formation qui a ensuite fait évoluer son parcours professionnel pour s'orienter vers le monde de l'entreprise, en s'investissant chez Virbac en tant que membre du Directoire de la société.



Jean-Pierre Dick est toujours resté proche du milieu vétérinaire : « J'y ai beaucoup d'amis. Et puis une fois qu'on est véto, on n'en sort plus. C'est comme si un « V » était tatoué sur votre front ! ».

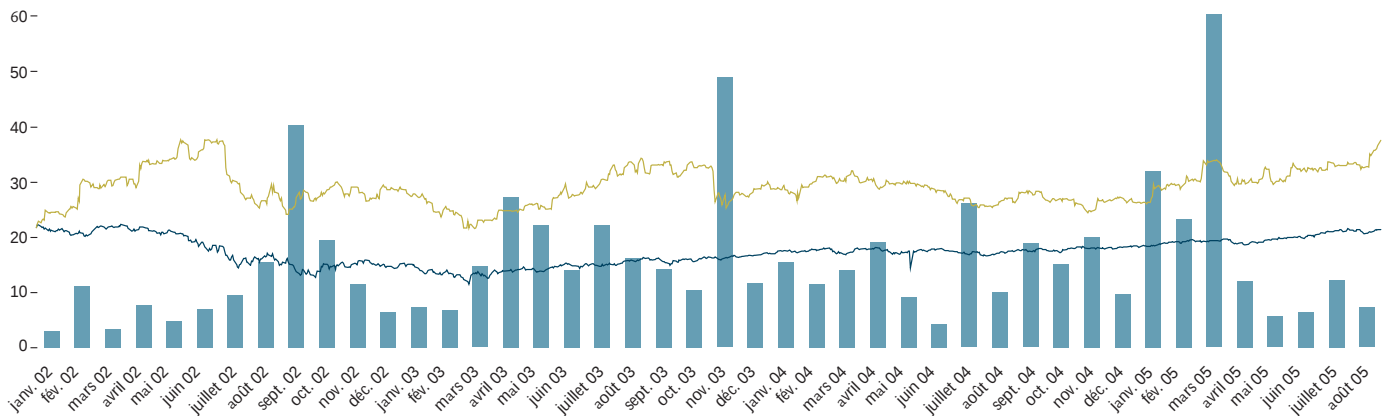
Dans la course du Vendée Globe, le navigateur a procuré du rêve et forcé l'admiration de beaucoup et notamment de ses amis vétérinaires qui ont suivi avec intérêt et ardeur ses exploits en mer. Choisi parmi une sélection de dix noms, Jean-Pierre Dick a été retenu comme « la personnalité vétérinaire dont les qualités au cours de l'année écoulée, ont été plus particulièrement appréciées par ses confrères et consœurs, à l'extérieur du cadre strictement professionnel ».

De son côté, cet homme de passion a tenu à associer ses ex-confrères à son aventure et à son défi, notamment en valorisant et en promouvant leur profession. En mer comme sur le terrain, ils partagent les mêmes qualités essentielles d'humilité et de conviction.

Pour accueillir comme il se doit le héros du jour, lors de son arrivée aux Sables d'Olonne, Virbac a tenu à inviter sur un même bateau des vétérinaires, tous regroupés sous la même bannière : « les vétérinaires avec toi JP ». Une relation solide à l'image du partenariat de qualité que Virbac entretient avec les vétérinaires.

Cours de bourse (cours journalier)

l'action Virbac SA/indice second marché/volume d'échange mensuel



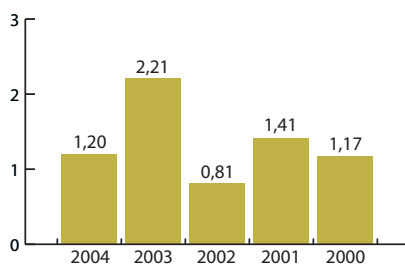
finance et bourse

La situation financière du Groupe s'est renforcée en 2004 avec un endettement net réduit à 34,7 M€ soit 27 % des fonds propres contre 41 % à données comparables à fin 2003.

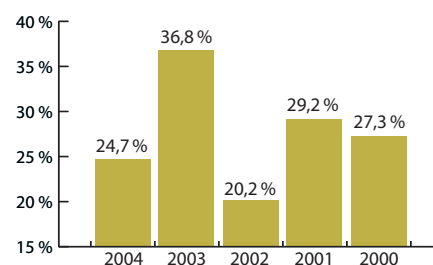
Cette amélioration provient de l'effet conjugué d'une meilleure rentabilité et de la forte diminution du besoin en fonds de roulement.

Ratios d'endettement net* du Groupe

Endettement net*/Marge brute d'autofinancement



Endettement net*/Capitaux propres totaux et provisions



* A présentation comparable, c'est-à-dire après retraitement en diminution des capitaux propres d'actions propres destinées à des plans de stock options et auparavant comptabilisées à l'actif du bilan consolidé.





Rapport de gestion 2004

Dans un contexte économique de faible croissance et dans un marché vétérinaire en évolution modérée, le Groupe Virbac a enregistré en 2004 une hausse de 1% de son chiffre d'affaires. Les parités de change défavorables ont continué à peser sur l'activité qui aurait progressé de 3,1% à taux de change constants.

Les événements majeurs de l'année ont été :

- ◆ L'enregistrement de produits importants notamment en Europe avec Equimax® et Eraquell® (antiparasitaires équine) en France et l'obtention de l'indication sur l'espèce chat de Virbagen® Omega, premier interféron vétérinaire enregistré en Europe pour le traitement des rétrovirus.
- ◆ L'ouverture d'un centre de R&D au Vietnam répondant plus spécifiquement aux besoins de la zone Asie.
- ◆ La résolution des difficultés rencontrées par notre filiale américaine Virbac Corporation à la suite de la crise comptable et boursière de fin 2003. Virbac Corp. a finalement déposé ses comptes retraités des exercices 2001, 2002 et ses comptes 2003 le 29 avril 2005 et ses comptes 2004 le 30 août 2005. Cette affaire a entraîné un retard dans la publication des comptes 2004 du Groupe et engendré des corrections d'erreurs liées aux retraitements des comptes antérieurs de Virbac Corp., dont l'impact négatif sur le résultat 2004 net part du Groupe s'élève à 2,7 M€.
- ◆ Le renforcement de la situation financière du Groupe avec un endettement net consolidé réduit à 34,7 M€ soit 27 % des fonds propres consolidés contre respectivement 50,5 M€ et 41 % à données comparables fin 2003.

- ◆ La concrétisation du projet de réduction des stocks débuté en 2003, qui s'est traduit par une baisse significative de 15 % et a grandement contribué à la diminution de l'endettement net du Groupe.
- ◆ La mise en place d'un projet visant à renforcer la compétitivité industrielle en France fondé sur l'amélioration continue et l'optimisation de la chaîne logistique.
- ◆ Le lancement d'un projet d'optimisation des dépenses marketing et commerciales en Europe.
- ◆ Le lancement dans plusieurs pays européens d'Alizin® (Allemagne, Autriche, Suisse, Espagne, Belgique, Hollande et Danemark) à la suite de l'obtention de l'enregistrement par reconnaissance mutuelle à partir de l'Angleterre.
- ◆ Le renforcement du Licensing avec la mise en place d'une équipe étoffée.

Évolution des activités du Groupe en 2004

Évolution par segment

A périmètre et taux de change constants les activités du Groupe ont progressé en 2004 de 2,5 %. La croissance du marché vétérinaire mondial a été faible (+ 1,3 %) et ses deux composantes ont connu des évolutions contrastées : + 5,8 % pour le marché des animaux de compagnie qui a retrouvé un rythme de croissance soutenu après une évolution plus faible en 2003, - 1,7 % pour l'activité animaux d'élevage qui stagne depuis plusieurs années. Dans ce contexte de croissance modérée, où l'innovation produits devient plus difficile et où la réglementation se renforce, Virbac est parvenu à augmenter légèrement sa part de marché globale grâce à une croissance de 7,5 % en animaux de compagnie et en dépit d'un recul de 4,3 % en animaux d'élevage, secteur pénalisé par des difficultés conjoncturelles sur le marché porcs et volailles dans certains pays européens et asiatiques.

Animaux de compagnie

Cette activité représente 62 % du chiffre d'affaires du Groupe et a progressé de 7,5 % à taux de change constants en 2004 tandis que le marché mondial augmentait de 5,8 %.

❖ Antiparasitaires

Ce segment enregistre une croissance de 1,5 % par rapport à 2003. À noter les très bonnes performances de Preventic® (antiparasitaire externe) et d'Iverhart® (vermifuge contre les vers du cœur) aux États-Unis.

❖ Biologie

Cette activité progresse de 3,9 % en 2004 grâce au bon comportement général des vaccins en Europe et à la poursuite de la progression de Virbagen® Omega, premier interféron (protéine immunologique licenciée du Groupe japonais Toray utilisée dans le traitement des affections virales graves) développé en médecine vétérinaire. La découverte d'un cas de rage canine dans le sud-ouest de la France en septembre 2004 a favorisé la prise de conscience de la part des propriétaires d'animaux de la nécessité de la vaccination et a contribué à la progression de l'activité vaccins en France.

❖ Dermatologie / cosmétologie / antibiotiques

Ces gammes ont progressé globalement de 7,8 % en 2004. En dermatologie, la croissance des ventes du nettoyant auriculaire Epi-otic® a été très forte en Amérique du Nord et en Asie.

❖ Spécialités

Ce segment, qui inclut la gamme dentaire, les anesthésiques, les produits ophtalmologiques, les anti-inflammatoires, l'endocrinologie et la reproduction, affiche une très forte croissance (27,2 %), notamment grâce au lancement d'Alizin® dans plusieurs pays européens et à la poursuite de son développement en France et en Angleterre, aux bonnes performances de Fortiflex® (complément nutritionnel utilisé contre les troubles de la motricité), de la gamme dentaire ainsi qu'au lancement de Romidys® (anesthésique pour animaux de compagnie) dans plusieurs pays européens et à la prise en compte en année pleine des produits d'endocrinologie acquis en 2003 aux États-Unis auprès de King Pharmaceuticals.

❖ Alimentation spécialisée

Cette activité subit le contrecoup en année pleine de l'arrêt des contrats de distribution d'aliments de marques tierces pour animaux de compagnie aux Pays-Bas et en Nouvelle-Zélande l'année dernière et accuse un recul de 9,2 %, partiellement compensé par la progression de la gamme Virbac en France dans un marché en évolution favorable chez le vétérinaire.

❖ Gamme équine

Ce segment termine l'année 2004 en progression de 5,6 % par rapport à l'année précédente grâce principalement à Equimax®, vermifuge large spectre pour chevaux.

❖ Identification électronique

Avec une progression remarquable de 59 % en 2004, l'identification électronique (puce insérée sous la peau de l'animal) a bénéficié à la fois d'une directive européenne rendant obligatoire l'identification des animaux de compagnie voyageant au sein de l'Union Européenne, et, en France, de la découverte de cas de rage dans le

sud-ouest qui a favorisé cette même identification. Virbac commercialise également BackHome® (puce électronique) en Australie, en Afrique du Sud et en Corée.

Animaux d'élevage

Cette activité représente 33 % du chiffre d'affaires du Groupe et a reculé de 4,3 % à taux de change constants en 2004 dans un marché mondial en légère diminution (-1,7 %).

❖ Antiparasitaires bovins

Le Groupe progresse de 12,8 % et réalise de bons résultats en Amérique Latine avec notamment Zeramec®. Ce produit breveté est issu du centre de Recherche et Développement d'Amérique Latine et combine en une seule injection les performances d'un antiparasitaire interne, externe et d'une hormone de croissance.

❖ Autres produits bovins

Ce segment recule de 3,1 % par rapport 2003. Il faut noter la reprise des ventes de l'antibiotique Shotapen® après son ré-enregistrement par les autorités réglementaires

❖ Antibiotiques porcs et volailles

L'arrivée d'une nouvelle concurrence sur le marché porcin en Espagne ainsi que les crises aviaires dans certains pays d'Asie ont fortement contribué au recul de 14,5 % de l'activité. Il faut toutefois noter la bonne performance d'Alplucine® (antibiotique contre les maladies respiratoires) en Amérique Latine.

❖ Autres produits porcs et volailles

Ces produits enregistrent une baisse de 7,8 %.

Autres activités :

Ces activités, qui représentent 5 % du chiffre d'affaires, correspondent à des marchés de moindre importance stratégique pour le Groupe et incluent principalement le façonnage réalisé pour des tiers aux États-Unis et en Australie.

Métier / gamme	Chiffres d'affaires	Croissance par segment (à taux de change constants)				
		Plus de - 5 %	- 5 % à 0 %	0 % à + 5 %	+ 5 % à + 10 %	+ 10 % à + 15 %
en millions d'euros						+ de 15 %
Animaux de compagnie	226,3				7,5 %	
Antiparasitaires	41,8			1,5 %		
Vaccins	44,9			3,9 %		
Antibiotiques / dermatologie	37,5				7,8 %	
Spécialités	40,0					27,2 %
Chevaux	21,2				5,6 %	
Nutrition	13,7	- 9,2 %				
Autres	27,2					10,6 %
Animaux d'élevage	121,1		- 4,3 %			
Antiparasitaires bovins	21,9					12,8 %
Autres bovins	59,6		- 3,1 %			
Antibiotiques porc / volaille	32,2	- 14,5 %				
Porc / volaille autres	7,4	- 7,8 %				

Répartition géographique de l'activité

Europe

Le chiffre d'affaires des activités européennes du Groupe a atteint en 2004 207,6 M€ soit une progression de 0,2 % par rapport à l'exercice précédent.

En France, le chiffre d'affaires affiche une croissance de 1,1 % grâce à la progression du département animaux de compagnie qui réalise de bonnes performances sur le segment des vaccins, de l'identification électronique, de l'alimentation spécialisée et bénéficie du lancement en milieu d'année de l'anesthésique Romidys®.

Le département productions animales voit ses ventes légèrement diminuer en raison d'un marché de l'industriel affecté par le ralentissement des ventes de Suramox® concurrencé par l'apparition de génériques à bas prix. Le marché de l'élevage s'est plutôt bien comporté.

Virbac Allemagne réalise une excellente année avec une progression de 7,7 % de son chiffre d'affaires grâce à la forte progression des ventes en identification électronique, au lancement d'Alizin® dès le mois de mai, aux vaccins et aux antiparasitaires équin, segment sur lequel la filiale est leader avec plus de 30 % de part de marché.

Virbac Royaume-Uni qui a bien résisté à l'apparition d'un nouveau concurrent sur le marché des antiparasitaires équin a néanmoins connu une baisse d'activité sur ce segment. Elle affiche par ailleurs de bons résultats sur le segment des spécialités.

En Italie, dans un marché des animaux de compagnie en régression, Virbac enregistre un ralentissement de ses ventes malgré les bons résultats des spécialités et le lancement de la gamme équine. Le marché des animaux d'élevage a été très fortement perturbé par la crise du marché laitier.

Virbac Espagne voit ses ventes diminuer en raison de l'arrivée d'une nouvelle concurrence qui affecte notamment les ventes de Stabox® et Pulmodox®, deux de ses principaux produits en élevage industriel et de l'arrêt de la commercialisation de l'antibiotique Shotapen® pour des raisons réglementaires. Cependant les performances réalisées sur le marché des animaux de compagnie dans tous les segments sont très satisfaisantes.

Virbac Portugal enregistre un chiffre d'affaires stable mais progresse sur les segments des antiparasitaires externes sur le marché des animaux de compagnie et sur les prémélanges dans le marché des animaux d'élevage.

En Hollande, Virbac subit le contrecoup en année pleine de l'arrêt en 2003 du contrat de distribution d'aliments pour animaux de compagnie mais enregistre des succès dans les

domaines de l'identification électronique et des antiparasitaires pour chiens et chats.

En Belgique, la croissance se poursuit grâce aux bons résultats sur le métier animaux de compagnie, avec en particulier l'identification électronique, le lancement en milieu d'année de la gamme Pet Food Vet Complex® et la poursuite des progressions des ventes de Fortiflex® et de l'antibiotique Rilixine®.

Virbac Suisse a renforcé sa place de numéro deux sur son marché en accroissant sa progression dans les domaines des vaccins, des produits chevaux et des spécialités en animaux de compagnie.

Virbac Autriche progresse sur les deux marchés du Groupe grâce principalement à l'identification électronique et au lancement d'Alizin® en animaux de compagnie et à Pulmodox® et Suramox sur le segment de l'élevage industriel.

En Europe de l'Est, la situation est contrastée : la Hongrie, où Virbac possède un bureau de représentation, a été touchée par une crise de l'agriculture consécutive à son entrée dans l'Union Européenne, tandis qu'en République tchèque et en Pologne l'année a été satisfaisante grâce aux prémélanges médicamenteux et à Shotapen®.

Amérique du Nord

Le chiffre d'affaires est en progression de 11 % (21,7 % à taux constant). 2004 est la première année pleine pour les ventes de King Pharmaceuticals et Delmarva, deux activités acquises au troisième trimestre 2003.

Les segments dermatologie, antiparasitaires avec notamment Iverhart® et l'endocrinologie réalisent de bonnes performances.

Amérique Latine

Nos activités en Amérique Latine affichent une légère baisse de 2,1 % mais auraient progressé de 9,4 % à taux de change constant.

En dépit d'un marché national atone, la croissance de la filiale mexicaine a atteint 7,3 % à taux de change constant. En animaux de compagnie, tous les segments majeurs ont progressé : les vaccins, les spécialités, les antibiotiques et les antiparasitaires.

Grâce à Zeramec® et Virbamec® le marché des animaux d'élevage a aussi réalisé une année satisfaisante.

Le chiffre d'affaires de Virbac Brésil progresse de 6,9 % à taux de change constant tiré par les très bons résultats de l'activité animaux de compagnie et en particulier des antiparasitaires internes avec le succès d'Endogard® (antiparasitaire large spectre en comprimé oral pour chiens) lancé fin 2003, de la dermatologie et des spécialités.

Virbac Costa Rica affiche de bons résultats sur ses deux marchés grâce aux vaccins et au succès d'Endogard® lancé en 2004 en animaux de compagnie ainsi qu'au segment des endectocides (antiparasitaires à usage interne et externe) en animaux d'élevage.

En Colombie, Zeramec® et Endogard® lancés cette année permettent à la filiale de se positionner sur le marché national tout en augmentant de près de 50 % son chiffre d'affaires.

Asie

Plusieurs facteurs conjoncturels défavorables, comme la grippe aviaire au Vietnam et la déflation en Corée, ont pénalisé en 2004 les activités du Groupe en Asie. Ainsi, Virbac enregistre une diminution de 9,4 % par rapport à 2003 mais une baisse de 4,5 % à taux de change constant.

Au Japon l'activité progresse de 46 % à taux constant avec une très bonne année sur les antiparasitaires externes pour chiens, la dermatologie, Fortiflex (vendu sous la marque Chondroflex®) et Eraquell®. La filiale a également lancé avec succès les lamelles à mâcher végétales sur le marché de l'hygiène dentaire.

La filiale coréenne a subi des conditions de marché difficiles : chute de la consommation intérieure et surproduction laitière et accuse une baisse de 15,5 % de son chiffre d'affaires à taux constant. Les segments de la dermatologie et la cosmétologie ont été les plus touchés, tandis que les vaccins et les spécialités ont bien résisté. En animaux d'élevage les produits intramammaires ont été affectés par la crise laitière.

Au Vietnam, les bonnes performances des vaccins et de Zoletil® n'ont pas pu compenser les impacts négatifs de la grippe aviaire.

Virbac Thaïlande et Virbac Philippines ont également été pénalisées par cette année difficile pour l'élevage industriel en Asie.

Virbac Taïwan réalise une excellente année (+63,5 %) avec une forte progression dans les deux activités.

Pacifique

Les ventes de la région régressent de 2,5 % (5,3 % à taux constants).

Virbac Australie recule de 2,6 % par rapport à 2003 principalement en raison de la baisse des activités de façonnage pour le compte de tiers. Sur le marché des animaux de compagnie les ventes d'identification électronique et de la gamme équine compensent la décroissance de la dermatologie et des spécialités. En animaux d'élevage les antiparasitaires bovins réalisent de bonnes performances.

L'arrêt du contrat de distribution d'aliments pour animaux de compagnie en 2003 pénalise la filiale néo-zélandaise qui, à périmètre constant, aurait progressé de 11 %.

Afrique / Moyen-Orient

Virbac Afrique du Sud accroît son chiffre d'affaires de 7,9 % (à taux constant) grâce au succès du lancement de Virbamec® F (combinaison d'ivermectine et de clorsulon offrant un large spectre pour le traitement des antiparasitaires internes et externes des bovins) et complète son offre avec une gamme de vaccins pour animaux d'élevage.

Les activités d'exportation vers l'Afrique et le Moyen-Orient ont connu des évolutions contrastées : léger recul en Algérie où le Groupe a néanmoins réussi à maintenir des positions fortes, progression au Maroc, tassement en Afrique francophone.

Répartition géographique du chiffre d'affaires

	2004	2003	Variation en %	Variation Taux constants
en millions d'euros				
France	92,3	91,3	1,1 %	1,1 %
Europe hors France	115,3	115,8	- 0,1 %	0,0 %
Amérique du Nord	60,5	54,4	11,2 %	21,7 %
Amérique Latine	22,1	22,6	- 2,1 %	9,4 %
Afrique / Moyen-Orient	21,0	20,9	0,5 %	- 3,3 %
Asie	16,0	17,7	- 9,4 %	- 4,5 %
Pacifique	31,3	32,1	- 2,5 %	- 5,3 %
Total	358,5	354,8	1,0 %	3,1 %

Croissance externe

En mars 2004, le Groupe a racheté à Antigenics Inc. (États-Unis) la totalité des droits de production, de propriété intellectuelle ainsi que les équipements et les stocks liés à la

production de l'antigène et de l'adjuvant rentrant dans la composition du vaccin Leucogen. Cet accord permet à Virbac de sécuriser l'approvisionnement et de maîtriser les coûts de production de l'un de ses produits majeurs sur le segment stratégique des vaccins. Le prix de cette acquisition s'élève à 14,2 millions de dollars, dont 2 millions ont été

réglés au cours de l'exercice 2003 et 12,2 versés en 2004. Virbac SA a par ailleurs cédé une activité non stratégique dans la distribution pharmaceutique.

Recherche, Développement et Licensing

La Recherche, le Développement et le Licensing occupent une place importante chez Virbac avec 6,9 % du chiffre d'affaires consacré à ces activités. En 2004, Virbac a poursuivi sa politique d'implantation de centres de R&D régionaux avec l'ouverture d'un centre de R&D au Vietnam, destiné aux projets spécifiques de la zone Asie. Ce centre rejoint celui de Guadalajara (Mexique) dédié à l'Amérique Latine, de Sydney (Australie) et Johannesburg (Afrique du Sud) pour la zone Pacifique et celui de Fort Worth (Texas, États-Unis) pour l'Amérique du Nord. Le centre principal de R&D est implanté à Carros (France) couvrant les besoins européens globaux ainsi que ceux de nombreuses régions en projets biologiques et certains projets animaux de compagnie. Le site d'Osaka (Japon) est dédié à l'adaptation des dossiers d'enregistrement européens aux spécificités japonaises.

En Europe, des enregistrements majeurs ont été obtenus comme Alizin®, produit destiné à contrôler la reproduction des animaux domestiques ; l'utilisation sur l'espèce chat de Virbagen® Omega, interféron destiné au traitement de maladies virales du chien et du chat ; un nouveau vaccin contre la parvovirose canine ; ainsi que l'obtention des enregistrements français pour les familles de produits à base d'ivermectine, incontournables dans le traitement antiparasitaire des animaux de production. En Amérique Latine, en Australie et en Afrique du Sud de nombreux enregistrements ont été obtenus, notamment dans le domaine des animaux de production, marchés majeurs de ces régions. Au Japon, l'enregistrement de Rilexine comprimés (antibiotique pour animaux de compagnie) vient renforcer la gamme des produits de notre filiale.

Les activités de Licensing ont été renforcées au cours de l'année 2004 afin d'élargir les possibilités de développement de nouveaux produits et d'élargir les gammes commercialisées par le Groupe.

À Carros, trois projets importants dans le domaine de la biologie ont été portés en phase de développement et doivent mener à des dépôts de dossiers dans les années qui viennent. Quant aux projets pharmaceutiques, plus nombreux, trois ont été finalisés en 2004 dont les dossiers sont ou seront déposés en 2005 auprès des agences nationales ou européennes.

Production

En France

Des investissements majeurs ont été réalisés en France pour adapter les capacités, améliorer la productivité et suivre l'évolution des exigences de mise en conformité réglementaire.

Sur le site de Carros

Un nouveau lyophilisateur a été installé dans notre unité de production des vaccins, nécessitant un aménagement important du bâtiment.

Une nouvelle blistèreuse et une nouvelle ligne de conditionnement ont été mises en service dans l'atelier comprimés, pour garantir capacité et productivité.

Installation au sein des ateliers "Usages externes", d'une ligne de répartition de pipettes à haute cadence.

À Magny en Vexin

Un atelier a été créé pour la fabrication et le conditionnement de lamelles à mâcher (chews végétaux).

À l'international

Au Mexique

Virbac a transféré son magasin de distribution dans un nouveau bâtiment, qui intègre aussi l'activité prémélanges et le conditionnement secondaire.

Au Brésil

Un réaménagement des ateliers a permis l'intégration de la fabrication des comprimés dans le département "Formes sèches".

Les autres sites de production du Groupe (Australie, Afrique du Sud, États-Unis) ont poursuivi l'adaptation et la modernisation de leurs installations.

Analyse des comptes consolidés de l'exercice 2004

Comptes consolidés

Évolution de l'exploitation

Le résultat d'exploitation a progressé de 27,9 % par rapport à l'exercice précédent en raison principalement de l'amélioration de la situation de la filiale américaine Virbac Corp. dont la contribution passe de -2,8 M€ en

2003 à +7,2 M€ en 2004. Les excellents résultats des filiales françaises et allemandes compensent par ailleurs le recul enregistré en Espagne, au Royaume-Uni et en Asie.

Les marges sur coût d'achat augmentent de 4 %, soit une progression nettement supérieure au chiffre d'affaires (+1 %), qui traduit les efforts réalisés depuis plusieurs années en matière d'optimisation des achats ainsi qu'une amélioration de la productivité.

Les charges nettes d'exploitation s'élèvent à 194,6 M€ et présentent une quasi-stabilité par rapport à l'année précédente (+0,3 %).

Le résultat financier ressort à -5,8 M€, soit une hausse de 7 % par rapport à l'exercice précédent. Il se décompose pour 2,6 M€ en frais financiers net en légère augmentation (+5 %) en raison principalement du niveau d'endettement de Virbac Corp. suite aux acquisitions réalisées en 2003 et pour 3,2 M€ en autres frais financiers (escomptes et résultat de change) en diminution de 15 % par rapport à l'exercice 2003.

Le résultat exceptionnel s'élève à -3,6 M€, soit une baisse de 40 %. La plus-value de 2,6 M€ réalisée sur la cession d'activités non stratégiques en France ne compense pas les charges exceptionnelles de 4 M€ enregistrées en 2004 du fait des frais d'enquête et d'audit de Virbac Corp. et de l'amende transactionnelle négociée avec la SEC (0,5M\$). Les charges exceptionnelles tiennent par ailleurs compte de charges et provisions pour départs, pour engagements sociaux (indemnités de fin de carrière et retraite complémentaire) ainsi que de la couverture de risques, litiges, dépréciation d'actifs hors exploitation qui ont fait l'objet de provisions.

La charge d'impôt s'élève à 7 M€. La diminution du taux apparent d'impôt par rapport à l'exercice précédent s'explique par l'absence de comptabilisation d'impôt chez Virbac Corp. et par la modification de la loi sur le crédit impôt recherche en France dont la base n'est plus uniquement liée à la variation des dépenses de recherche d'un exercice sur l'autre mais intègre dorénavant pour partie les dépenses de recherche réalisées pendant l'exercice.

Le résultat consolidé après impôt et avant intérêts minoritaires et amortissement des survaleurs s'élève à 13,4 M€ en hausse de 44 %.

Les intérêts minoritaires restent positifs en raison des corrections d'erreurs de Virbac Corp. (dont les minoritaires détiennent environ 39,8 %) et passent de 1,7 M€ à 1,2 M€.

Après prise en compte de ces éléments, le résultat net – part du Groupe s'établit à 12,2 M€ contre 9,5 M€, soit une progression de 28,3 %.

Bilan consolidé et financement

La capacité d'autofinancement du Groupe s'est élevée à 29 M€ contre 22,9 M€ en 2003, soit une progression de 26,5 % s'expliquant par l'amélioration de la rentabilité du Groupe. La dette financière nette au 31 décembre 2004 a fortement diminué et atteint 34,7 M€ (-21,3 %).

Il convient de noter que le Groupe a procédé en 2004, pour 6,4 M€, au reclassement en diminution des capitaux propres d'actions propres destinées à des plans de stock options et auparavant comptabilisées en trésorerie à l'actif du bilan consolidé. À présentation comparable, la diminution de l'endettement net serait de 15,8 M€ (-31,4 %). L'endettement net à fin 2004 représente 1,2 fois la capacité d'autofinancement et 24,7 % des capitaux propres globaux (y compris intérêts minoritaires). Cette amélioration provient de l'effet conjugué d'une meilleure rentabilité et de la forte diminution du besoin en fonds de roulement.

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles ont atteint 14,1 M€ et correspondent pour l'essentiel au rachat à Antigenics Inc. (États-Unis) de la totalité des droits de production et de propriété intellectuelle liés à la production de l'antigène et de l'adjuvant rentrant dans la composition du vaccin Leucogen.

Les investissements corporels du Groupe ont représenté 11,5 M€ en 2004 et ont été dédiés pour l'essentiel à l'amélioration de nos unités de production.

Le besoin en fonds de roulement d'exploitation diminue très fortement (-23,7 M€) par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution très positive s'explique essentiellement par la forte diminution des stocks en Europe liée aux progrès importants réalisés grâce aux systèmes d'information et à l'organisation mise en place au cours des dernières années.

En date du 23 décembre 2003 Virbac SA a ouvert une ligne de crédit auprès d'un pool de banques pour une durée de 7 ans et un montant maximum de 100 M€.

À ce titre le Groupe doit respecter deux types d'engagement :

- ◆ engagement de respect des ratios financiers :
 - endettement net consolidé/capacité d'autofinancement
 - endettement net consolidé/fonds propres
- ◆ engagement de communication des comptes : du fait du retard engendré par la situation particulière de Virbac Corp., le Groupe n'a pas été en mesure de respecter pleinement les obligations de communication en 2004, mais a obtenu l'accord de ses banques pour y surseoir jusqu'à la certification effective des comptes de Virbac Corp. et des comptes consolidés.

Comptes sociaux

Les ventes de la société mère Virbac SA se sont élevées à 118,9 M€ en baisse de 0,6 % par rapport à l'exercice précédent principalement en raison de la poursuite de la baisse des stocks dans les filiales entamée en 2003

et obtenue grâce à l'amélioration des circuits logistiques. Le résultat d'exploitation ressort à -2,0 M€ en progression par rapport à l'exercice précédent malgré la baisse d'activité et grâce à la diminution de 3,7 % des charges d'exploitation. Le résultat financier s'élève à 13,7 M€ et enregistre une progression de 14,4 % liée à la hausse des dividendes reçus des filiales étrangères et à la comptabilisation en 2003 d'une dotation aux provisions de 3,9 M€ pour dépréciation des titres des filiales brésilienne et philippine. Le résultat exceptionnel s'élève à 1 M€ et enregistre principalement les cessions d'une participation non stratégique et d'un immeuble situé à l'Haye-les-Roses. Le bénéfice net après impôt s'établit à 13,4 M€ contre 7,6 M€ en 2003.

Propositions du Directoire

❖ Affectation du résultat de Virbac SA

Le bénéfice net de la Société mère Virbac SA s'est élevé à 13 423 487 euros.

Il est rappelé qu'au titre des trois derniers exercices, les dividendes versés (*) se sont montés à :

Exercice	Dividende net	Avoir fiscal	Revenu global	Montant distribué
2001	2,30	1,15	3,45	4 775 388,80
2002	0,63	0,32	0,95	5 234 220,18
2003	0,48	0,24	0,72	3 988 153,92

(*) la valeur nominale de l'action a été divisée par 4 à compter du 29 juillet 2002

❖ Programme de rachat d'actions

L'Assemblée générale ordinaire du 29 juin 2004 a autorisé la société mère Virbac SA à procéder à des rachats de ses propres actions sur le fondement de l'article L225-209 du Code de commerce et conformément au plan de rachat décrit dans la note d'information visée par l'Autorité des marchés financiers (visa n° 04-548 du 7 juin 2004).

Au 31 décembre 2004, Virbac SA possédait à ce titre 404 878 actions propres, acquises sur le marché pour un montant global de 6 868 777 euros hors frais, soit 16,96 euros par titre. La société n'a pas procédé au cours de l'exercice à l'achat ou à la vente d'actions propres à l'exception des actions détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité et dont le montant est peu significatif. Les actions propres au 31 décembre 2004 représentent 4,6 % du capital de Virbac SA et sont destinées principalement à l'alimentation de plans de stock options. Au 31 août 2005, le nombre d'actions propres s'élevait à 313 127 en raison de la levée de plans de stock options destinés à des salariés.

Il sera proposé à l'Assemblée générale d'adopter une résolution visant à procéder à l'achat d'actions de la société dans la limite de 5 % du capital de la société. Les acquisitions pourront être effectuées uniquement en vue d'assurer la liquidité ou animer le marché du titre par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement

Le dividende attribué à chaque action au nominal de 1,25 € s'élève à 0,55 € et sa distribution a été effectuée intégralement sous forme de versement d'un acompte sur dividendes en date du 28 juillet 2005.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que l'intégralité des dividendes distribués est éligible à la réfaction de 50 % mentionnée au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts, étant précisé que cet abattement ne bénéficie qu'aux actionnaires personnes physiques domiciliées en France.

Le bénéfice de l'exercice sera affecté comme suit :

◆ Distribution de dividendes	4 792 894 €
◆ Report à nouveau	8 630 593 €
◆ Total égal au bénéfice de l'exercice	13 423 487 €

Le montant du dividende correspondant aux actions autodétenues à la date de mise en paiement sera affecté au compte de « Report à nouveau ».

agissant de manière indépendante, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers.

Le prix maximum d'achat ne devra pas être supérieur à 50 euros par titre.

Pour le calcul du nombre maximal d'actions, il sera tenu compte des actions déjà acquises dans le cadre des autorisations précédentes ci-dessus mentionnées, ainsi que de celles qui pourront être acquises dans le cadre du contrat de liquidité.

Événements significatifs postérieurs à la clôture

Aux États-Unis, notre filiale à 60 % Virbac Corp., qui était depuis fin 2003 engagée dans un processus de retraitement et de nouvel audit de ses comptes des exercices antérieurs à 2003 et soumise à une enquête de la SEC, a finalement pu déposer des comptes retraités 2001 et 2002 ainsi que ses comptes 2003 le 29 avril 2005.

Les premières corrections opérées sur les comptes 2001 et 2002 avaient été, en application des principes comptables français, enregistrées dans une ligne « correction d'erreurs » du compte de résultat consolidé 2003 du Groupe pour -2,3 M€ dont -1,4 M€ sur le résultat net part du Groupe.

Ces corrections étaient de deux natures différentes :

- ◆ des pertes définitives, liées pour l'essentiel d'une part à l'ajustement de charges, de postes d'actifs incorporels et du niveau des provisions pour dépréciation de stocks, et d'autre part à l'annulation de ventes de certains produits qui furent par la suite retournés ou détruits après l'expiration de leur date de péremption ;
- ◆ des décalages dans le temps de chiffre d'affaires et du résultat correspondant, relatifs à des ventes enregistrées initialement au moment de leur facturation, mais qui auraient dû être comptabilisées soit au moment du règlement soit au moment de la réception effective par le client.

Les corrections relatives aux exercices 2001, 2002, 2003 qui n'avaient pas déjà été prises en compte dans le résultat consolidé 2003 du Groupe à la suite des estimations préliminaires faites l'an dernier ont été enregistrées dans le compte de résultat consolidé 2004 du Groupe. Elles se montent à 4,5 M€ et leur impact sur le résultat net - part du Groupe s'élève à -2,7 M€.

Ces nouvelles corrections sont pour l'essentiel liées :

- ◆ d'une part à des provisions pour retours de produits et pour dépréciation de stocks plus élevées que dans les estimations préliminaires prises en compte par le Groupe en 2003,
- ◆ d'autre part à un élément nouveau, la dépréciation des actifs d'impôts différés figurant au bilan. Ces actifs, représentatifs de pertes fiscales reportables et de décalages temporaires entre résultats comptables et résultats fiscaux, sont dépréciés en application des règles comptables ; ils ne sont néanmoins pas prescrits et pourront venir en diminution des charges futures d'impôt.

Par ailleurs, en ce qui concerne les plaintes déposées par des actionnaires minoritaires de Virbac Corp., la plainte boursière en dommages (« class action ») a fait récemment l'objet d'un accord de principe pour une transaction dont le coût serait intégralement pris en charge par la police d'assurance de la société. La seconde plainte, déposée par des actionnaires pour le compte de la société (« derivative lawsuit »), fait encore l'objet de négociations. Enfin l'enquête de la SEC a abouti à un accord de principe pour une amende transactionnelle de 500 001 \$ entièrement comptabilisée dans les comptes consolidés 2004.

Organes d'administration, de direction et de surveillance

Au 31 août 2005

Conseil de surveillance

- ◆ Madame Jeanine Dick, Présidente du Conseil de surveillance de Virbac SA.
Autres mandats également exercés :
- Gérante de la société civile Investec (France),
- Gérante de la société Racing Boat SARL (France).
Rémunérations et avantages : 26 750 euros.
- ◆ Monsieur Pierre Madelpuech, Vice-président du Conseil de surveillance de Virbac SA.
Autres mandats également exercés :
- Membre du Directoire et Directeur général de la société VGC SA (France),
- Membre du Directoire de la Société VGC Distribution SA (France),
- Membre du Directoire de la société Manuest SA (France),
- Administrateur de la société Panpharma SA (France),
- Administrateur de la société Panmedica SA (France).
Rémunérations et avantages : 11 750 euros.
- ◆ Madame Marie-Hélène Dick-Madelpuech, représentant permanent de la société civile Investec, membre du Conseil de surveillance de Virbac SA.
Autres mandats également exercés :
- Président directeur général de la société Panmedica SA (France),
- Présidente du Conseil d'administration de la société Panpharma SA (France),
Rémunérations et avantages : 11 750 euros.
- ◆ Monsieur François Guinot, membre du Conseil de surveillance de Virbac SA.
Autres mandats également exercés :
- Vice-président du Conseil de surveillance de la société LC II SA (France),
- Président de l'Académie des Technologies (France),
- Administrateur de la société Panpharma SA (France),
- Président de la société de Chimie Industrielle (Association reconnue d'utilité publique),
- Vice-président de la Fédération Française des Chimistes.
Rémunérations et avantages : 15 250 euros.
- ◆ Monsieur Xavier Yon, membre du Conseil de surveillance de Virbac SA, représentant permanent de la SARL XYC
- Président de l'École de Biologie Industrielle (Association loi 1901),

- Président de la Chester Valley Pharmaceuticals (États-Unis).
Rémunérations et avantages : 15 250 euros.

- ◆ Monsieur Philippe Capron, membre du Conseil de surveillance de Virbac SA.
Autres mandats également exercés :
 - Président directeur général de la société Arcelor Packaging International SA (France),
 - Président de la société Solvi SAS (France),
 - Administrateur de la société Safet SA (France),
 - Administrateur de la société Eco-Emballage SA (France),
 - Président du Conseil de surveillance de la société Achatpro SA (France),
 - Administrateur de la société Cockerill Sambre SA (Belgique),
 - Administrateur de la société Shanghai Baoyi SA (Chine),
 - Administrateur de la société API España SA (Espagne),
 - Administrateur de la société API Italia SA (Italie),
 - Administrateur de la société Sollac Ambalaj SA (Turquie).
 Rémunérations et avantages : 9 125 euros.

Directoire

- ◆ Monsieur Éric Marée, Président du Directoire de Virbac SA.
Autres mandats également exercés dans des sociétés filiales de la société Virbac :
 - Président de la société Alfamed SAS (France),
 - Président de la société Dog N'Cat International SAS (France),
 - Président de la société Virbac France SAS (France),
 - Président de la société Virbac Nutrition SAS (France),
 - Président de la société Interlab SAS (France),
 - Administrateur de la société Virbac (Australia) Pty. (Australie),
 - Administrateur de la société Vetsearch International Pty. Ltd. (Australie),
 - Administrateur de la société MR Manufacturing & Packaging Pty. Ltd. (Australie),
 - Administrateur de la société Virbac Corp. (États-Unis),
 - Président de la société Virbac CZV SRL (Espagne),
 - Directeur de la société Virbac Ltd. (Royaume-Uni),
 - Président de la société Laboratorios Virbac Mexico SA de CV (Mexique),
 - Président de la société Comercializadora Virbac SA de CV (Mexique),
 - Administrateur de la société Virbac New Zealand Ltd. (Nouvelle-Zélande),
 - Directeur de la société St Jon VRX Products Ltd. (Royaume-Uni).
- ◆ Monsieur Pierre Pagès, membre du Directoire et Directeur général de Virbac SA.
Autres mandats également exercés dans des sociétés filiales de la société Virbac :
 - Président de la société Virbac Distribution SAS (France),

- Gérant de la société Soparlic SARL (France),
- Administrateur de la société Virbac (Australia) Pty. (Australie),
- Administrateur de la société Vetsearch International Pty. Ltd. (Australie),
- Administrateur de la société MR Manufacturing & Packaging Pty. Ltd. (Australie),
- Administrateur de la société Virbac Corp. (États-Unis),
- Administrateur de la société Virbac New Zealand Ltd. (Nouvelle-Zélande),
- Co-gérant de la société Virbac GmbH (Allemagne),
- Gérant de la société Virbac Pharma Handelsgesellschaft mbH (Allemagne),
- Administrateur de la société Virbac España SA (Espagne),
- Président de la société Virbac Japan Co. Ltd. (Japon),
- Administrateur de la société Virbac Korea Co. Ltd. (Corée),
- Directeur de la société Virbac Ltd. (Royaume-Uni),
- Directeur de la société St Jon VRX Products Ltd. (Royaume-Uni),
- Gérant de la société Virbac Österreich (Autriche),
- Président de la société Virbac Philippines Inc. (Philippines),
- Président de la société Virbac RSA Ltd. (Afrique du Sud),
- Président de la société Virbac SRL (Italie),
- Administrateur de la société Virbac Switzerland AG (Suisse),
- Vice-président de la société Virbac Vietnam JV (Vietnam),
- Président de la société Virbac (Taiwan) Co. Ltd. (Taiwan),
- Président de la société Virbac (Thailand) Co. Ltd. (Thaïlande),
- Administrateur de la société Laboratorios Virbac Mexico SA de CV (Mexique),
- Administrateur de la société Comercializadora Virbac SA de CV (Mexique).

- ◆ Monsieur Christian Karst, membre du Directoire de Virbac SA.
Autres mandats également exercés dans des sociétés filiales de la société Virbac :
 - Président du Conseil d'administration de la société Vetarome SAS (France),
 - Président du Comité de direction de la société Bio Vêto Test SAS (France),
 - Président de la société Francodex SAS (France),
 - Liquidateur de la société New-Co SARL (France),
 - Administrateur de la société Virbac (Australia) Pty. (Australie),
 - Administrateur de la société Vetsearch International Pty. Ltd. (Australie),
 - Administrateur de la société MR Manufacturing & Packaging Pty. Ltd. (Australie),
 - Directeur de la société Virbac Ltd. (Royaume-Uni).

- ◆ Monsieur Jean-Pierre Dick, membre du Directoire de Virbac SA.

Autres mandats également exercés :

- Président de la Fondation d'entreprise Virbac.

- ◆ Monsieur Michel Garaudet, membre du Directoire de Virbac SA.

Autres mandats également exercés dans des sociétés filiales de la société Virbac :

- Gérant de la société Virbac de Portugal Ltda. (Portugal),
- Administrateur de la société Vétarome SAS (France),
- Membre du Comité de direction de la société Bio Vétro Test SAS (France),
- Administrateur de la société Virbac CZV SL (Espagne).

Rémunérations des membres du Directoire

Les rémunérations versées au titre de l'exercice 2004 correspondent à la rémunération fixe versée en 2004, à la rémunération liée aux mandats d'administrateurs dans des sociétés du Groupe versée en 2004 et à la rémunération variable versée en 2005 au titre de 2004.

Members du Directoire (en euros)	Rémunération fixe	Rémunération liée aux mandats d'administrateurs dans des sociétés du Groupe	Rémunération variable	Variation totale
Monsieur Éric Marée	218 302	50 481	42 500	311 283
Monsieur Pierre Pagès	147 240	50 481	18 000	215 721
Monsieur Christian Karst	131 824	38 000	16 000	185 824
Monsieur Michel Garaudet	142 947		10 500	153 447
Monsieur Jean-Pierre Dick	30 531			30 531

Les rémunérations versées au titre de l'exercice 2003 correspondent à la rémunération fixe versée en 2003, à la rémunération liée aux mandats d'administrateurs dans des sociétés du Groupe versée en 2003 et à la rémunération variable versée en 2004 au titre de 2003.

Members du Directoire (en euros)	Rémunération fixe	Rémunération liée aux mandats d'administrateurs dans des sociétés du Groupe	Rémunération variable	Variation totale
Monsieur Éric Marée	217 151	53 929	14 250	285 330
Monsieur Pierre Pagès	147 215	53 929	5 500	206 644
Monsieur Christian Karst	131 007	38 000	10 000	179 007
Monsieur Michel Garaudet	141 887		3 000	144 887
Monsieur Jean-Pierre Dick	30 231			30 231

❖ Critères d'assiette de la part variable

La rémunération variable des membres du Directoire est répartie entre une part individuelle et une part collective.

Concernant la part individuelle, des objectifs spécifiques sont fixés à chacun d'eux et sélectionnés, pour 2004, parmi les critères suivants :

- ◆ Progression de la rentabilité des capitaux investis
- ◆ Réduction des stocks
- ◆ Économie d'achats
- ◆ Acquisitions (sociétés, produits).

Concernant la part collective, les conditions d'obtention de la prime reposent sur l'atteinte d'un double objectif :

- ◆ Résultat avant impôt
- ◆ Chiffre d'affaires

❖ Autres avantages

En sus des différents éléments de rémunération, les membres du Directoire bénéficient des avantages suivants :

- ◆ un véhicule de fonction
- ◆ un plan de retraite supplémentaire à prestations définies (12,5 % du traitement de référence et 22 % en cas d'ancienneté supérieure à 30 ans) dont les conditions d'attribution sont les suivantes :
 - ancienneté dans le Groupe supérieure à 10 ans (dont 9 ans en tant que membre du Directoire)
 - être âgé d'au moins 60 ans
 - achever sa carrière dans le Groupe.

❖ Stock options

Les différents plans de stock options pour les membres du Directoire sont les suivants :

Membres du Directoire	Plan 2000	Plan 2001	Plan 2002	Plan 2003
	Prix d'exercice	Prix d'exercice	Prix d'exercice	Prix d'exercice
	16,61 €	21,66 €	32,88 €	22,87 €
	Quantité	Quantité	Quantité	Quantité
Monsieur Éric Marée	8 000	18 000	12 000	18 000
Monsieur Pierre Pagès	8 000	8 000	6 000	8 000
Monsieur Christian Karst	8 000	8 000	6 000	8 000
Monsieur Michel Garaudet	4 000	3 200	2 000	6 000

Aucun plan de stock options n'a été ouvert en 2004.

Actionnariat et bourse

Virbac fournit une information régulière, claire et transparente à ses actionnaires individuels ou institutionnels ainsi qu'à leurs prescripteurs (analystes financiers). L'information est assurée par des communiqués diffusés dans la presse ainsi que par les publications trimestrielles du chiffre d'affaires et semestrielles des résultats du Groupe. La communication des résultats des activités nord-américaine est toutefois conditionnée par le respect des contraintes que Virbac Corp. doit observer dans sa propre communication sur son marché de cotation : Virbac SA ne peut donc le plus souvent communiquer des informations relatives à la situation aux États-Unis que pour autant que Virbac Corp. puisse elle-même diffuser ces informations.

Relation avec les investisseurs individuels

- ◆ Le site internet www.virbac.com comprend un volet destiné à la communication financière régulièrement mis à jour. Il permet d'obtenir et de télécharger l'information financière du Groupe : communiqués, comptes annuels et semestriels, rapport annuel... Les internautes ont également la possibilité de poser des questions d'ordre financier au Groupe à l'adresse finances@virbac.fr.

- ◆ Le Groupe maintient un contact régulier avec ses actionnaires en publiant deux fois par an une lettre aux actionnaires.

Relation avec les investisseurs institutionnels

- ◆ Les dirigeants sont largement impliqués dans la communication avec les investisseurs et analystes qu'ils rencontrent tout au long de l'année principalement sur les places financières de Paris et Londres.
- ◆ Des réunions et des conférences téléphoniques avec les analystes sont organisées à l'occasion des publications de résultats, opérations de croissance externe ou événements importants pour le Groupe.
- ◆ La Direction des affaires financières est à la disposition des investisseurs et analystes pour répondre à leurs questions concernant la stratégie du Groupe, les produits et les faits marquants.

Le calendrier prévisionnel de communication financière pour 2005 est le suivant :

- ◆ Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2005 : 29 avril 2005
- ◆ Chiffre d'affaires du 2^e trimestre 2005 : 21 juillet 2005
- ◆ Résultats du 1^{er} semestre 2005 : 31 octobre 2005
- ◆ Chiffre d'affaires du 3^e trimestre 2005 : 13 octobre 2005
- ◆ Chiffre d'affaires annuel 2005 : 26 janvier 2006

Données boursières et ratios (en euros)	2003	2004	Au 31 août 2005*
Cours :			
Le plus haut	34,45	31,95	34,10
Le plus bas	20,5	24,03	25,87
Moyen	28,02	27,99	30,77
Dernier	29,3	26,1	32,6
Rapport cours/bénéfice net du Groupe :			
Le plus haut	31,6	22,9	24,4
Le plus bas	18,8	17,2	18,5
Moyen	25,7	20,0	22,0
Dernier	26,9	18,7	23,3
Taux de rendement global :			
Sur cours moyen	2,6 %	2,9 %	2,7 %
Sur dernier cours	2,5 %	3,2 %	2,5 %
Volume des transactions	2 067 152	1 650 896	1 524 252
Moyennes des transactions par séance	8 134	6 374	8 914
Capitalisation boursière en fin de période (M€)	255,3	227,4	284,1

* Rapport cours/bénéfice calculé sur bénéfice 2004

La répartition du capital au 31 août 2005 était la suivante :

	en % du capital	en % des droits de vote
Groupe familial Dick	46,7 %	65,1 %
Financière de l'échiquier	7,6 %	5,3 %
Plan d'épargne entreprise	0,9 %	1,1 %
Public	41,2 %	28,5 %
Auto-contrôle	3,6 %	0,0 %
Total	100 %	100 %

Perspectives 2005

Nous anticipons pour 2005 une croissance de l'ordre de 4 %. La croissance en animaux de compagnie devrait se situer à un niveau comparable à celle de 2004, tirée en particulier par les segments antiparasitaires et spécialités. Nous attendons en revanche une meilleure performance qu'en 2004 dans le domaine des animaux d'élevage, tout d'abord parce que certaines sources de difficulté de 2004 (Espagne, Asie) devraient se réduire fortement ou même s'inverser, ensuite parce que nous prévoyons d'entrer sur le marché des ivermectines (molécule rentrant dans la composition de nombreux produits antiparasitaires) en France au cours du quatrième trimestre. Nous attendons une progression de la rentabilité opérationnelle, essentiellement en raison d'une amélioration du taux de marge brute, elle-même provoquée par une progression plus importante des produits à forte marge et par l'effet des projets de maîtrise des coûts lancés les années précédentes. Le résultat net devrait lui connaître une forte progression puisque les charges exceptionnelles induites par la situation de Virbac Corp. devraient être beaucoup plus limitées qu'en 2004 et que la totalité des corrections d'erreurs liées au retraitement des comptes des exercices antérieurs est à présent enregistrée.

Risques pays et risques de marché

Risques pays

Virbac est un groupe international dont les activités s'exercent dans un grand nombre de pays qui ne sont pas confrontés à un niveau d'instabilité politique ou économique dont l'ampleur pourrait avoir des conséquences majeures sur les actifs ou sur les activités du Groupe.

Risques de marché

- ◆ **Risque de change** : la politique du Groupe consiste à assurer la couverture des risques de change quand l'ampleur et les risques de fluctuation des devises sont élevés. À cet effet, il utilise les divers instruments disponibles sur le marché et pratique principalement des opérations de change à terme.

- ◆ **Risque de taux** : l'exposition aux risques de taux du Groupe Virbac résulte principalement des lignes de crédit à taux variable mises en place en France et aux États-Unis. Ces lignes sont indexées sur l'Euribor en France et le Prime rate aux États-Unis. Pour gérer ses risques et optimiser le coût de son endettement, le Groupe suit les anticipations de taux de marché et peut être amené à mettre en place des swaps de taux d'intérêt taux fixe n'excédant pas la durée et le montant de ses engagements réels.

Développement durable

Sécurité – Environnement

Les données environnementales présentées ici sont celles de nos sites français.

Consommation de ressources en eau, matières premières et énergie

m³	2004	2003	2002
Eau	74 662	61 166	72 258

L'eau est utilisée pour les besoins de la production et pour des usages thermiques. La mise en service d'équipements de refroidissement en boucles fermées ainsi qu'une gestion attentive des usages contribuent à la maîtrise des consommations.

KWh (kilowatt/heure)	2004	2003	2002
Gaz	9 624 692	7 939 128	7 564 607
Électricité	15 298 646	14 958 443	13 808 543

L'énergie est utilisée pour les procédés de fabrication, pour la filtration dans les bâtiments afin de respecter les bonnes pratiques de fabrication pharmaceutiques. Comparée à d'autres industries, l'industrie pharmaceutique n'est pas une activité de production requérant d'importantes quantités d'énergie.

Virbac, société au service de la santé, poursuit aujourd'hui activement une démarche de mise en œuvre d'une politique globale couvrant les domaines de l'hygiène, de la sécurité et de l'environnement. Les objectifs de cette démarche concernent d'abord les ressources humaines (sécurité des

personnes) et sont également de nature économique (protection des biens) et réglementaires (respect des obligations légales).

Le projet "Sécurité au travail" mis en œuvre en 2003 s'est poursuivi en 2004.

Les actions réalisées s'articulent autour des axes suivants :

Veille permanente

Virbac SA assure une veille permanente et se met systématiquement en conformité par rapport à l'évolution des exigences réglementaires en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement. Toutes les modifications et améliorations liées à l'évolution des activités de Virbac entraînant la mise à jour de nos autorisations d'exploiter, émises par les services de la préfecture (DRIRE) dans le cadre des installations classées, sont réalisées. Sont prises en compte également les préconisations issues de l'audit annuel de nos sites réalisé par les experts de notre compagnie d'assurances.

Investissement dans des solutions techniques

De nombreux investissements en matière de prévention ont été réalisés sur nos sites français en 2004.

- ◆ Sécurisation des dispositifs de traitement des alarmes techniques/effraction (projet sur 4 ans). Compléments contrôle d'accès.
- ◆ Sécurisation des dispositifs de détection incendie (projet sur 4 ans).
- ◆ Mise en conformité des chaufferies avec réglementation.
- ◆ Mise en conformité machines (sécurité du personnel).
- ◆ Contrôle des rejets atmosphériques.
- ◆ Ajout/fiabilisation alarmes techniques-effraction-incendie.
- ◆ Inspection des réseaux d'eaux industrielles et usées.
- ◆ Étude pour mise en place d'installations d'extinction incendie automatiques/sprinklers, selon préconisation assurances.
- ◆ Renouvellement/complément parc extincteurs.
- ◆ Extension/automatisation stations de traitements des rejets BIO.
- ◆ Épreuves décennales réglementaires de 16 équipements sous pression.
- ◆ Création mur coupe-feu.

Le montant total des investissements réalisés en 2004 s'élève à 510 000 euros. Ce programme d'amélioration de nos installations en matière de sécurité et d'environnement se poursuivra en 2005.

Formation spécifique Hygiène-Sécurité-Environnement

Les formations réglementaires annuelles sont assurées dans les domaines suivants :

- ◆ Sécurité incendie : 765 personnes formées en 2004
- ◆ Protection de l'environnement : formation à la mise en œuvre des exigences environnementales et au respect des procédures et instructions en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie et le Club des entrepreneurs de la zone industrielle de Carros (tri des déchets industriels banals).

Manipulation des produits, conditions de stockage, gestion et traçabilité des rejets liquides, gazeux et des déchets à travers le tri sélectif.

Prévention et analyse des risques

La démarche réglementaire d'analyse des risques réalisée par Virbac sur ses sites de production a permis d'établir un état des lieux qui se décline sous forme de plans d'action.

Les principales réalisations dans ce domaine en 2004 ont été :

- ◆ l'optimisation du tri sélectif des déchets conformément à la loi du 13/07/92 n°92-646 ;
- ◆ la finalisation complète du document unique (dossier d'évaluation des risques) ;
- ◆ la finalisation complète de la base intranet de Fiches de Données de Sécurité des matières premières utilisées en Production ;
- ◆ la mise en conformité avec la réglementation concernant la mise en œuvre des produits CMR (Cancérigènes, mutagènes et dangereux pour la reproduction), Formation de 194 personnes ;
- ◆ la mise à jour du dossier d'autorisation préfectorale (ICPE) pour Virbac 13^{ème} rue, pour conformité DRIRE ;
- ◆ la constitution d'une convention de rejets avec la Mairie de Carros, avec objectif de réduction des coûts d'assainissement ;
- ◆ la mise en œuvre effective et conforme aux exigences DRIRE de la traçabilité des déchets et des rejets liquides.

Objectifs assignés aux filiales étrangères du Groupe

Dans tous les pays où il possède des unités de production, le Groupe développe une politique de respect des normes environnementales et des règles de sécurité, et assure la formation de ses personnels. Cette politique vise tout à la fois au respect des réglementations locales et à celui des valeurs et des orientations reconnues par le Groupe dans ces domaines. Pour illustrer cette politique et les initiatives locales, Virbac RSA a par exemple instauré la récupération des liquides de rejets et leur traitement sur un site spécifique, le tri et la collecte des déchets industriels ainsi qu'un programme de recyclage du papier.

Ressources humaines

2 260 collaborateurs répartis dans 27 pays, 34 filiales et 5 bureaux de représentation.

La stratégie

Les hommes et les femmes de Virbac représentent plus que jamais notre plus grande force et le facteur clé de notre réussite.

Pour franchir les obstacles et pour maintenir le cap de la croissance, les Ressources humaines sont au service de la stratégie de l'entreprise : **les Ressources humaines constituent le trait d'union entre la stratégie d'entreprise et les hommes.**

Cette stratégie se définit par quelques objectifs clairs :

- ◆ attirer, développer et motiver les meilleurs candidats,
- ◆ former et motiver les managers à devenir de vrais leaders et à assurer leur rôle dans la gestion des ressources humaines de leur organisation,
- ◆ créer des organisations efficaces, fondées sur la motivation et le bon management des hommes, ainsi que le développement des valeurs de l'entreprise :
 - Innovation,
 - Orientation par le marché,
 - Esprit d'entreprise,
 - Délégation/Responsabilisation,
 - Travail d'équipe,
- ◆ encourager la mobilité géographique et fonctionnelle,
- ◆ développer un style et une culture ouverts à la critique constructive afin de favoriser l'innovation et l'efficacité.

Recrutement

Virbac mène une politique de recrutement sélective qui s'attache à attirer de façon régulière des professionnels de la santé animale, experts en vente et en marketing ainsi que l'ensemble des métiers techniques des opérations industrielles et de la Recherche et Développement. Virbac recherche aussi plus ponctuellement des spécialistes dans

des domaines en développement dans l'entreprise comme le contrôle de gestion, la gestion des ressources humaines ou la gestion de projets informatiques. La personnalité et les orientations professionnelles font l'objet d'une attention toute particulière car Virbac souhaite attirer des collaborateurs susceptibles de s'épanouir dans un environnement chaleureux et exigeant à la fois, où l'esprit d'équipe, la prise d'initiative et de responsabilité sont des valeurs essentielles à la réussite. Enfin, la priorité donnée au client et la créativité sont également au centre des entretiens avec les candidats.

Formation et développement

Virbac conduit une politique de formation systématique en interne et en externe qui s'appuie en grande partie sur les besoins individuels des collaborateurs identifiés notamment au cours des entretiens annuels. Le Groupe Virbac souhaite donner une impulsion nouvelle au développement des compétences, notamment managériales, en insistant dans les années à venir sur une approche de développement à l'échelle internationale. Cette nouvelle politique comprendra notamment un programme complet de compétences techniques et managériales dessiné pour Virbac et qui intégrera les nouveaux challenges de l'entreprise. Ce sera la base qu'une politique pro-active de développement des carrières dans le Groupe ainsi que des plans de succession.

Rémunérations

Virbac poursuit en France en particulier, et progressivement au sein du Groupe, une politique de récompense en fonction de la performance de l'entreprise, de la contribution individuelle combinée à un package social attractif. L'approche en terme de rémunération est une approche globale intégrant le niveau de la fonction exercée, sa position sur le marché, et le degré d'expertise de la personne. Enfin la dynamique de performance individuelle ainsi que la progression professionnelle sont largement intégrées dans cette politique de récompenses qui s'internationalise de plus en plus.

Les effectifs juridiques du Groupe

Effectifs au 31/12/04 par zone géographique	Total	%	Femmes	%	Hommes	%
Europe	1240	55 %	639	52 %	601	48 %
Amérique du Nord	270	12 %	100	37 %	170	63 %
Amérique Latine	218	10 %	84	39 %	134	61 %
Pacifique	231	10 %	114	49 %	117	51 %
Asie	172	8 %	60	35 %	112	65 %
Afrique/Moyen-Orient	129	5 %	45	35 %	84	65 %
Total Groupe Virbac	2 260	100 %	1 042	46 %	1 218	54 %

Plus de la moitié de l'effectif du Groupe est implanté en Europe (55 %) dont 975 collaborateurs en France (43 %). La répartition hommes/femmes est de 46 % de femmes et 54 % d'hommes.

Évolution des effectifs par zone géographique	2004	2003	Évolution	%
Europe	1240	1265	-25	-2 %
Amérique du Nord	270	262	8	3 %
Amérique Latine	218	204	14	7 %
Pacifique	231	224	7	3 %
Asie	172	171	1	1 %
Afrique/Moyen-Orient	129	122	7	6 %
Total Groupe Virbac	2 260	2 248	12	0,5 %

Les effectifs inscrits au 31 décembre 2004 ont augmenté de 0,5 %, soit une croissance de 12 salariés.

Effectifs par fonction	2004	%	2003	%
Production	955	42 %	951	43 %
Administration	330	15 %	321	14 %
Commercial	757	33 %	745	33 %
Recherche & Développement	218	10 %	231	10 %
Total	2 260		2 248	

La répartition par grandes fonctions est stable entre 2003 et 2004 et les filières production avec 42 % et commercial avec 33 % représentent toujours la majeure partie des effectifs, soit les trois quarts de l'effectif total.

Virbac en France

Effectifs

En effectif juridique, Virbac compte 975 salariés en France occupant des postes permanents et 6 apprentis.

Avec 56 % de femmes et 44 % d'hommes, la répartition statutaire des effectifs est la suivante :

Statuts	%
Cadres	38 %
AM/techniques/employés	44 %
Ouvriers	17 %
Apprentis	1 %

Mouvement des effectifs

En 2004, le solde des entrées/sorties de personnel a été négatif (-29 personnes).

Rémunération

Les rémunérations brutes 2004 se sont élevées à 31 821 129 € et les charges sociales et fiscales à 13 574 920 €. Le salaire brut annuel moyen étant de 35 148 € en progression de 3,68 % par rapport à 2003.

Œuvres sociales

La dotation versée en 2004 par l'entreprise s'est élevée à 300 352 euros

Formation

Les dépenses de formation ont augmenté, représentant cette année 3,28 % de la masse salariale soit un investissement formation de 1 030 350 €.

Temps de travail

L'ensemble du personnel est concerné par un accord de

réduction de temps de travail : durée annualisée du 1^{er} juin au 31 mai de 1560 h (complétée pour les cadres d'un contingent de 130 heures). À compter de l'exercice 2004/2005, et selon la loi, cette durée annuelle est augmentée de 7 heures qui correspondent à la journée de solidarité.

À la suite d'un accord signé en novembre 2004, les cadres considérés comme autonomes au sens de la loi (classification supérieure à 7 et commerciaux) organisent leur activité suivant un forfait annuel de 213 jours (212 jours auxquels s'ajoute la journée de solidarité).

Sécurité au travail

L'année 2004 s'est achevée avec un total de 9 accidents du travail correspondant à 107 jours non travaillés.

Absentéisme

L'absentéisme de l'entreprise s'est élevé à 5,33 % et se décompose comme suit :

Causes	%
Accident de travail	0,19 %
Maternité	0,95 %
Maladie	4,11 %
Accident de trajet	0,05 %

Relations professionnelles

Les représentants du personnel élus en 2003 pour l'Unité économique et sociale (UES) sont dans leur deuxième année de mandat.

Le comité d'entreprise de l'UES comprenant les sociétés Virbac, Virbac France et Francodex est composé de 7 titulaires et 5 suppléants. Les réunions ordinaires sont organisées mensuellement.

Le site de Carros dispose de 7 délégués du personnel titulaires et 7 suppléants ; ils sont au nombre de 2 (titulaires

+ suppléants) à Magny en Vexin.

L'établissement de Virbac Distribution a réélu en 2003

1 délégué titulaire et son suppléant.

Travailleurs handicapés

Le Groupe Virbac emploie en France l'équivalent de 45 personnes justifiant d'un niveau de handicap ou d'invalidité reconnu par l'administration, soit 4,6 % de ses effectifs.

En complément, une contribution de 27 091 € a été versée aux AGEFIPH, organisme finançant des actions d'aide au maintien ou à la réintégration des personnes handicapées dans le milieu professionnel.

Participation, intéressement et épargne des salariés

❖ Intéressement des salariés

Il a été institué en 1987 comme moyen d'associer chacun à la réussite collective de l'entreprise. Son mode de calcul fait l'objet d'une négociation triennale, le dernier avenant datant de juin 2002. L'intéressement bénéficie aux salariés des sociétés Virbac, Virbac Distribution, Virbac France et Francodex comptant 3 mois d'ancienneté dans le Groupe au 31 décembre de l'exercice considéré pour le calcul. Le montant de l'intéressement est déterminé en fonction d'un objectif, mesuré au moyen du ratio de rentabilité suivant : Résultat net – part du Groupe par rapport au chiffre d'affaires consolidé.

Les sommes acquises au titre de l'intéressement peuvent être éventuellement versées dans le PEE (Plan Epargne Entreprise).

❖ Participation des salariés au résultat de l'entreprise

La participation des salariés au résultat de l'entreprise est obligatoire dans les entreprises de plus de cinquante salariés et est en place chez Virbac à ce titre depuis 1987. En juin 2002 Virbac, Virbac France, Francodex et Virbac Distribution ont conclu un accord de participation Groupe. Chaque société du Groupe contribue à la constitution de la réserve globale pour la totalité du montant de sa propre réserve, calculée selon la formule légale. La participation peut être affectée à 2 fonds : le compte courant bloqué et le PEE.

❖ Épargne salariale

Les sommes provenant des accords d'intéressement, de participation ou de versements volontaires peuvent être investies dans des fonds communs de placement. Le PEE est dédié aux salariés de Virbac, Virbac France, Virbac Distribution, Francodex.

Le PEE est composé d'actions, d'obligations et de placement de trésorerie : environ 3/4 d'actions et 1/4 d'obligations et placements de trésorerie. La quote-part des actions Virbac représente environ 1/3 du portefeuille.

Par ailleurs, Virbac a conclu un accord en 2005 mettant en place un plan d'épargne pour la retraite collectif (PERCO) qui permet aux salariés de se constituer une épargne diversifiée en vue de la retraite.

Conversion aux normes IFRS des comptes consolidés de Virbac

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du Groupe Virbac au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005 seront établis selon les normes comptables internationales IAS/IFRS applicables au 31 décembre 2005 telles qu'approuvées par l'Union Européenne. Les premiers comptes publiés selon les normes IAS/IFRS seront ceux de l'exercice 2005 présentés avec en comparatif au titre de l'exercice 2004 établi selon le même référentiel.

Afin de mettre en œuvre ce chantier, Virbac a lancé, avec l'appui de consultants d'une firme d'audit internationale, un projet dont les travaux se sont déroulés en trois phases :

- ◆ **Diagnostic** : cette première phase a permis d'identifier les impacts comptables et financiers de l'adoption des normes IFRS, de les évaluer et de choisir les options.
- ◆ **Préparation** : cette deuxième phase a été consacrée à l'analyse des incidences significatives engendrées par les nouvelles obligations liées aux IFRS. Des groupes de travail ont été constitués, associant des collaborateurs de la Direction financière et des différents départements opérationnels de la maison mère et des filiales, afin de suivre les différents thèmes de la conversion, de refondre les procédures et de réfléchir aux besoins d'adaptation des systèmes d'information.
- ◆ **Conversion** : cette phase qui marque l'achèvement du projet consiste à déployer et à mettre en œuvre le nouveau processus de consolidation et les états financiers modifiés.
- ◆ **Des comités de pilotage** réunissant la Direction financière, les consultants et les Commissaires aux comptes se sont régulièrement réunis tout au long du processus pour faire le point sur l'avancement des travaux.

1. Observation concernant la nature de l'information donnée ci-après

Le processus de retraitement des comptes 2003 et antérieurs de Virbac Corp., puis de clôture de ses comptes 2004, a entraîné un retard dans la clôture des comptes consolidés du Groupe pour l'exercice 2004. Compte tenu de la charge qu'à représenté l'élaboration de ses comptes définitifs, Virbac Corp. a été exclue du périmètre du projet de conversion IFRS jusqu'à la publication de l'ensemble de ses états financiers. Le processus ne permet pas au Groupe de présenter dans son rapport annuel 2004 un chiffrage exhaustif et définitif des impacts de la conversion IFRS sur ses comptes consolidés. Cependant il est possible de préciser quelles sont les principales normes qui impactent le bilan d'ouverture et la présentation des états financiers.

2. Options retenues pour la conversion des comptes consolidés de Virbac

IAS 16 : réévaluation de certaines immobilisations à leur juste valeur en date de transition.

IAS 19 : les engagements de retraite seront provisionnés sur la base d'un calcul au 1^{er} janvier 2004.

IAS 21 : reclassement de l'écart de conversion cumulé à la date de transition dans les réserves consolidées.

IAS 32 & 39 : application des normes relatives aux instruments financiers dès le 1^{er} janvier 2004.

IFRS 3 : les regroupements d'entreprises intervenus avant la date de transition ne sont pas retraités.

IFRS 2 : comptabilisation des plans de stock options accordés après le 7 novembre 2002 (les autres faisant l'objet d'une information dans l'Annexe).

3. Normes ayant un impact sur la conversion du bilan d'ouverture et sur la présentation des comptes consolidés de Virbac

◆ IAS 16

Le Groupe a revu les durées d'amortissement de ses immobilisations corporelles et a opté, pour certaines classes d'immobilisations, pour des taux plus conformes à leur durée d'utilisation effective. S'ensuit une diminution de la charge globale annuelle d'amortissement des immobilisations corporelles et, dans certains cas, une revalorisation de la valeur nette comptable des immobilisations dans le bilan d'ouverture.

D'autre part, les montants inclus dans le poste "charges à étaler" ont été soit reclassés dans d'autres postes du bilan, soit constatés en charges en date de transition.

◆ IAS 17

Compte tenu des critères de qualification des contrats de location, le Groupe a été amené à comptabiliser comme des locations financières certains contrats qui étaient précédemment comptabilisés comme des locations simples. Ce traitement n'entraîne pas d'impact majeur sur le résultat

mais augmente les postes immobilisations et dettes financières du bilan.

◆ IAS 18

Selon les normes IFRS, la reconnaissance du revenu répond à des critères plus rigoureux que dans la pratique antérieure. Il en résulte des décalages dans l'appréhension du chiffre d'affaires et la comptabilisation des mouvements de stock correspondants. D'autre part, certains avantages accordés aux clients (commissions, escomptes...) auparavant comptabilisés en charges seront désormais reclassés en diminution des ventes.

◆ IAS 38

Le Groupe a procédé à une analyse du périmètre des actifs incorporels et des dépenses de R&D au regard des critères définis par la norme en matière d'activation de ce type de dépenses. Il en résulte une diminution du montant net des actifs incorporels immobilisés dans le bilan d'ouverture. La majorité des immobilisations incorporelles du Groupe sont considérées comme des actifs à durée de vie "indéfinie", pour lesquelles la norme prévoit l'arrêt de l'amortissement systématique et la mise en place de tests d'évaluation annuels. S'ensuit une diminution de la charge globale annuelle d'amortissement des immobilisations incorporelles et du goodwill.

◆ IAS 32 & 39

Le Groupe a procédé à un inventaire des actifs et passifs financiers ainsi que des engagements hors bilan.

Eu égard aux contraintes liées à l'application de la norme IAS 39, le Groupe a choisi de comptabiliser les instruments dérivés de taux et de change contractés suivant les principes définis par la règle générale, à savoir une comptabilisation à la juste valeur avec prise en compte des variations de juste valeur en résultat de la période. Toutefois, si certains critères sont respectés et que le traitement comptable est optimum, le Groupe applique une comptabilité de couverture, au sens de la norme IAS 39.

Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe

en milliers d'euros	Deloitte et Associés ⁽¹⁾				David et Associés Réseau Constantin				Auditeurs et Conseils associés Réseau Nexia ⁽¹⁾			
	2004		2003		2004		2003		2004		2003	
	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés												
France	94,2	25 %	0	0 %	72,3	83 %	60,6	100 %	25,3	41 %	87,3	68 %
Étranger	265,5	71 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	40,2	32 %
Sous-total	359,7	96 %	0	0 %	72,3	83 %	60,6	100 %	25,3	41 %	127,5	100 %
Autres prestations ⁽²⁾	13,1	4 %	0	0 %	14,8	17 %	0	0 %	36,1	59 %	0	0 %
Total	372,8	100 %	0	0 %	87,1	100 %	60,6	100 %	61,5	100 %	127,5	100 %

(1) L'Assemblée générale du 29 juin 2004 a nommé la société Deloitte et Associés représentée par Monsieur Gérard Quillet en qualité de Commissaire aux comptes en remplacement de la société Auditeurs & Conseils Associés représentée par Monsieur Jean-Marcel Denis. Deloitte a été nommé en 2004 auditeur dans toutes les filiales étrangères du Groupe à l'exception des États-Unis et du Benelux. En 2003, les filiales étrangères du Groupe n'étaient pas, à l'exception de 2 filiales, auditées par les membres des réseaux des Commissaires aux comptes de la société mère.

(2) Les autres prestations concernent principalement des services entrant dans le champ des prestations habituellement vendues dans certains pays dans le prolongement de la mission de commissariat aux comptes.

Rapport du Président du Conseil de surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance et sur les procédures de contrôle interne

Article 117 de la loi de sécurité financière - article 225-68 du code de commerce

Le contenu du présent rapport repose sur une analyse de la situation et de l'organisation du Groupe réalisée essentiellement au travers d'une série d'entretiens avec le Directoire de Virbac SA.

Un projet de rapport a ensuite été proposé au Comité d'audit dont les recommandations ont été prises en compte. Le Conseil de surveillance a été informé des remarques du Comité d'audit et des Commissaires aux comptes et la version définitive du rapport du Président lui a été soumise à l'occasion de l'arrêté des comptes le 8 septembre 2005.

1. Préparation et organisation des travaux du Conseil de surveillance et du Directoire

1.1. Préparation et organisation des travaux du Conseil de surveillance

1.1.1. Missions et composition du Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance a pour mission de contrôler la gestion du Directoire.

Il exerce ses pouvoirs de contrôle en se réunissant tous les trimestres afin d'examiner notamment les tableaux de bord d'activité et les comptes semestriels et annuels de la Société et du Groupe qui lui sont présentés par le Directoire.

Il accomplit sa mission en s'informant au besoin auprès des commissaires aux comptes. Il étudie également plus particulièrement les projets de croissance externe à partir des analyses élaborées par le Directoire.

Le Conseil de surveillance est composé de six membres, dont trois membres indépendants Monsieur François Guinot, Monsieur Xavier Yon et Monsieur Philippe Capron.

Les autres membres sont :

- ◆ Madame Jeanine Dick, Présidente,
- ◆ Monsieur Pierre Madelpuech, Vice-président,
- ◆ la SCI Investec, représentée par Madame Marie-Hélène Dick-Madelpuech.

Les fonctions exercées dans d'autres sociétés ainsi qu'une présentation de chacun des membres du Conseil (âge, études et fonctions exercées dans d'autres sociétés) figurent de manière détaillée dans le chapitre «Gouvernement d'entreprise» du rapport annuel.

1.1.2. Réunions du Conseil

Conformément à l'article 15 des statuts, les membres du Conseil sont convoqués quinze jours à l'avance par lettre simple envoyée en courrier express.

Les Commissaires aux comptes sont convoqués à toutes les réunions du Conseil de surveillance.

Les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à l'accomplissement de la mission des membres du Conseil et correspondant aux sujets à l'ordre du jour des réunions sont communiqués, par envoi express, dans les meilleurs délais préalablement à la séance.

Les réunions du Conseil de surveillance se déroulent en principe au siège social. Les procès-verbaux des réunions du Conseil de surveillance sont établis à l'issue de chaque réunion et soumis à l'approbation des membres du Conseil lors de la réunion suivante.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil de surveillance s'est réuni, conformément aux statuts, quatre fois avec un taux de présence de ses membres de cent pour cent. Les membres du Conseil de surveillance se sont en outre réunis plusieurs fois au cours de l'année pour des sessions informelles de travail et de réflexion.

1.1.3. Comités spécialisés

❖ Le Comité des rémunérations

La composition et la mission du Comité des rémunérations sont décrites dans le rapport annuel dans le chapitre «Gouvernement d'entreprise».

Le Comité des rémunérations, présidé par un membre indépendant du Conseil de surveillance, s'est réuni deux fois au cours de l'année 2004 dont une fois en présence du Président du Directoire.

❖ Le Comité d'audit

La composition et la mission du Comité d'audit sont décrites dans le rapport annuel dans le chapitre «Gouvernement d'entreprise».

Le Comité d'audit, présidé par un membre indépendant du Conseil de surveillance, s'est réuni deux fois au cours de l'année 2004 pendant laquelle il a été créé.

1.2. Composition du Directoire

Le Directoire est composé de cinq membres :

- ◆ Monsieur Éric Marée, Président du Directoire,
- ◆ Monsieur Pierre Pagès,
- ◆ Monsieur Christian Karst,
- ◆ Monsieur Michel Garaudet,
- ◆ Monsieur Jean-Pierre Dick.

Les membres du Directoire ont été nommés par le Conseil de surveillance du 13 décembre 2002 pour une durée de trois ans.

Une présentation de chacun des membres du Directoire (âge, études et fonctions exercées dans d'autres sociétés) figure de manière détaillée dans le rapport annuel dans le chapitre « Gouvernement d'entreprise ».

Les membres du Directoire se réunissent, conformément à la loi, afin de rendre compte chaque trimestre au Conseil de surveillance et chaque fois que la marche des affaires le justifie.

Les membres du Directoire se sont réunis formellement six fois au cours de l'exercice 2004 et beaucoup plus fréquemment de manière informelle.

2. Dispositif de contrôle interne

2.1. Définition et objectifs du contrôle interne

Le Groupe Virbac appréhende le contrôle interne comme un ensemble de processus mis en œuvre par la Direction, animé par le management et le personnel du Groupe, visant à fournir une assurance raisonnable que les objectifs liés à la fiabilité de l'information financière, à la réalisation et l'optimisation des opérations, au respect des lois et réglementations applicables et à la sécurisation des actifs soient atteints.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et de maîtriser les risques résultant de l'activité du Groupe et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout dispositif de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés.

Ainsi, le dispositif de contrôle interne en place au sein du Groupe a pour objet de :

- ◆ veiller à ce que la conduite des opérations ainsi que les comportements des collaborateurs s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités du Groupe, par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes au Groupe,

- ◆ s'assurer que les informations comptables, financières et de gestion communiquées au Conseil de surveillance et aux actionnaires reflètent avec sincérité l'activité et la situation économique de la société.

2.2. Organisation du contrôle interne

Le développement international du Groupe nécessite la mise en place d'un référentiel solide, commun et pragmatique pour permettre l'intégration de tous les nouveaux collaborateurs, quelles que soient leurs origines.

L'organisation en cinq zones internationales décentralisées s'est renforcée en 2004 avec à la tête de chacune d'elles des hommes connaissant et déployant les bonnes pratiques de fonctionnement du Groupe. Chaque zone est responsable de ses activités opérationnelles après discussions et validation des choix stratégiques au niveau du Directoire ; c'est le lieu où s'élaborent les orientations du Groupe et de son développement, qui sont ensuite déclinées et appliquées localement.

La coordination des actions locales est également assurée par les Directions métiers et les Directions centrales encadrées par les membres du Directoire.

Le contrôle interne est ainsi abordé de manière décentralisée par chacune des Directions sur l'ensemble des processus qu'ils soient opérationnels, de support ou de pilotage. Ce dispositif permet ainsi de mieux appréhender les risques opérationnels.

2.2.1. Les acteurs

L'organisation du Conseil de surveillance, sa composition et celle des comités spécialisés ainsi que les missions qui leur sont assignées, concourent au bon fonctionnement du Groupe dans l'efficacité et la transparence (cf. première partie du rapport).

2.2.1.1. Rôle et fonctionnement du Directoire

Le Directoire assure en premier lieu une fonction d'organisation, d'animation et d'assurance du bon développement du Groupe. Ses membres se sont répartis les fonctions de la façon suivante :

- ◆ Monsieur Éric Marée, Président du Directoire, a pour mission de superviser et de coordonner l'action de tous les membres du Directoire. Il remplit dans leur intégralité les fonctions légales de Chef d'entreprise et en assume les responsabilités. Il représente la Société et agit en son nom en toutes hypothèses et notamment en justice. Dans l'organisation interne de la société, il a en charge par ailleurs et plus spécifiquement les directions centrales suivantes :
 - Direction des ressources humaines,

- Direction des systèmes d'information Groupe,
- Direction de la communication, y compris la communication financière en collaboration avec Monsieur Michel Garaudet.

◆ Monsieur Pierre Pagès, Directeur général, assiste le Président dans ses tâches et le supplée en accord avec lui, exerçant les mêmes pouvoirs conformément à la loi. Il assume plus précisément les fonctions de Directeur des services techniques de production et de Vétérinaire responsable de Virbac SA, conformément aux articles L.5142-1 et suivants du code de la santé publique. Dans l'organisation interne de la société, il supervise les directions suivantes :

- Direction des opérations mondiales, assurant la responsabilité opérationnelle des filiales et des activités export, couvrant vingt-trois pays répartis en cinq zones : Europe, Amérique du Nord, Amérique Latine, Asie et Sanza (Afrique du Sud, Nouvelle-Zélande et Australie),
- Direction des opérations industrielles, assurant notamment l'élaboration et la conduite de la stratégie industrielle du Groupe, la coordination des sept sites de production dont les trois principaux sont basés en France, et la coordination des actions permettant de s'assurer du respect strict de l'environnement réglementaire,
- Direction de l'assurance qualité industrielle.

◆ Monsieur Christian Karst supervise les directions suivantes :

- Direction de la recherche et du développement (pharmaceutique et biologique), responsable de la définition de la stratégie R&D du Groupe, de la mise en œuvre des projets et de la coordination des centres de recherche répartis dans les différentes zones géographiques,
- Direction corporate marketing animaux de compagnie, en charge de la définition des axes de développement mondial sur le segment animaux de compagnie et de la coordination des lancements de produits majeurs,
- Direction du licensing, dont l'activité consiste essentiellement en l'acquisition ou la cession de droits relatifs aux principes actifs, de produits finis ou en développement conformément à la stratégie du Groupe,
- Direction médicale.

◆ Monsieur Michel Garaudet supervise les directions suivantes :

- Direction des affaires financières, responsable de la politique financière du Groupe, de l'élaboration de l'information financière et comptable consolidée, des processus de planification budgétaire et financière et du contrôle de gestion,
- Direction juridique, en charge du droit des sociétés, de la politique d'assurances, de la négociation, l'élaboration et la gestion des contrats et des contentieux.

◆ Monsieur Jean-Pierre Dick a pris en charge :

- la présidence de la Fondation d'entreprise Virbac,

- la communication et le développement de la notoriété de Virbac à travers les actions de sponsoring et la communication avec les vétérinaires.

2.2.1.2. Les comités spécialisés assistant le Directoire

❖ Le Comité stratégique

Le Comité stratégique présidé par le Président du Directoire est composé des directions suivantes, représentant ainsi :

- ◆ les membres du Directoire,
- ◆ les Directeurs des zones : Europe, Amérique du Nord, Amérique Latine, Asie et Sanza (Afrique du Sud, Nouvelle-Zélande et Australie),
- ◆ la Direction des ressources humaines Groupe,
- ◆ la Direction des opérations industrielles,
- ◆ la Direction de la recherche et du développement.

Le Comité stratégique se prononce sur les grandes décisions stratégiques du Groupe : stratégie par métier, par fonction et par projet majeur.

❖ Le Comité exécutif France

Le Comité exécutif France présidé par le Président du Directoire est composé des directions suivantes, représentant ainsi :

- ◆ les membres du Directoire,
- ◆ la Direction des ressources humaines,
- ◆ la Direction des opérations industrielles France,
- ◆ la Direction de la recherche et du développement,
- ◆ la Direction de la communication,
- ◆ la Direction des systèmes d'information,
- ◆ la Direction Europe,
- ◆ la Direction juridique.

Le Comité exécutif France a principalement un rôle de décision, de coordination et d'information sur tous les sujets qui concernent le Groupe des sociétés françaises et constitue un relais pour la diffusion de l'information dans les différents services.

2.2.1.3. Les autres acteurs contribuant à la bonne gestion des risques

En s'appuyant sur la culture d'entreprise, le Directoire a déployé des moyens d'anticipation et de contrôle des risques au niveau des structures opérationnelles ainsi que des plans d'action pour en limiter les éventuels impacts. Une approche d'identification et d'évaluation des risques a été engagée à la fin de l'année 2004.

Le dispositif de contrôle interne est aussi animé par des fonctions intervenant spécifiquement et directement dans ces processus de détection et de gestion des risques avec des objectifs soutenus de proactivité et de prévention. Les principaux domaines concernés sont :

❖ Finance

La Direction des affaires financières a refondu au cours de l'année 2004 son organisation de contrôle de gestion autour de deux axes : un axe métier (financier et budgétaire, commercial, R&D, production) rapportant hiérarchiquement à la Direction du contrôle de gestion, elle-même rattachée à la Direction des affaires financières et un axe géographique (présence d'un contrôleur de gestion rapportant fonctionnellement à la Direction des affaires financières dans chaque zone).

Cette nouvelle organisation a pour objectif de positionner le Contrôle de gestion comme un partenaire clé des managers du Groupe dans les prises de décisions stratégiques et opérationnelles pour :

- ◆ assurer le contrôle des opérations et être un acteur clé du contrôle interne,
- ◆ mesurer et analyser la performance des activités,
- ◆ anticiper les événements court terme,
- ◆ assurer un rôle de relais et d'alerte face aux risques identifiés (opérationnels, financiers...).

Les outils budgétaires et de reporting ainsi que les analyses et indicateurs de performance développés par le Groupe participent à l'animation de l'ensemble.

De manière générale, la fonction Finance a été renforcée par la nomination d'un Directeur financier adjoint assurant la supervision des services Trésorerie et Comptabilité :

- ◆ la Trésorerie participe au dispositif de prévention par la politique développée de recensement et d'optimisation de la gestion des risques de taux et des risques de change. Concernant l'exposition aux risques de change en particulier, les directives de la Direction financière proscrirent les positions spéculatives et imposent de ne couvrir que des positions économiques, soit réelles soit futures, mais certaines ;
- ◆ la Comptabilité a réalisé, dans le cadre de la transition vers les normes IFRS, un inventaire exhaustif des pratiques opérationnelles et comptables et a réaffirmé la nécessité d'une transparence absolue sur l'ensemble des opérations pour une meilleure restitution dans les comptes et anticipation sur les risques potentiels.

❖ Communication

La Direction de la communication a mis en place sous l'impulsion du Directoire un dispositif d'anticipation des risques pour pallier toute situation de crise pouvant affecter l'image du Groupe et déprécier son capital.

Ce dispositif consiste à :

- ◆ mobiliser rapidement les ressources actives dans ce domaine,
- ◆ mettre en œuvre des moyens logistiques assurant la meilleure réactivité,

- ◆ appliquer une méthodologie élaborée avec des professionnels et retranscrite dans un manuel de crise,
- ◆ permettre de substituer aux actions curatives des actions préventives.

❖ Assurances

La Direction juridique a poursuivi sa démarche de revue exhaustive des risques assurables et de leur couverture financière engagée en 2004 en se faisant assister par ailleurs par un courtier intégré dans un réseau international.

La visite de certains sites du Groupe s'est poursuivie afin de vérifier l'adéquation des programmes d'assurance avec les besoins et d'actualiser certaines couvertures.

Au regard de la gestion des risques industriels et commerciaux, la Direction juridique est ainsi plus généralement chargée pour le Groupe :

- ◆ de l'identification, de la mise en place de mesures visant à une réduction des risques assurables et de leur couverture financière,
- ◆ du suivi des sinistres assurés ayant un impact significatif pour le Groupe,
- ◆ du support aux filiales pour l'établissement des polices d'assurance locales,
- ◆ du support aux filiales pour le suivi des clauses contractuelles en matière d'assurance et de responsabilité.

Dans le cadre d'un système d'information en développement concernant le droit des sociétés des entités composant le Groupe et la gestion des contrats (*Legal information system*), il est prévu de développer ou de partager avec notre courtier un module de gestion de l'information concernant les assurances et la gestion des sinistres. Un manuel de procédures et de « Bonnes pratiques assurances » à usage interne et qui sera également utilisé par l'ensemble des courtiers locaux et généraux est en passe d'être finalisé.

❖ Hygiène, Sécurité, Environnement

Le processus Hygiène, Sécurité, Environnement (HSE), confronté aux exigences réglementaires croissantes, couvre la maîtrise des risques liés à la manipulation des matières, aux conditions de travail et à l'environnement.

La Direction des services techniques en charge des problématiques HSE définit les objectifs et les principes de base à mettre en œuvre au niveau des unités françaises et en fonction du renforcement du cadre réglementaire. La sensibilisation et la responsabilisation sont coordonnées au niveau des filiales par les Directions centrales industrielles présentes régulièrement sur le terrain.

La démarche de mise en œuvre d'une politique globale couvrant les domaines de l'hygiène, de la sécurité et de l'environnement vise à assurer la sécurité des personnes, la protection des biens et le respect des obligations légales. Les principales actions réalisées s'articulent autour des axes suivants :

- ◆ mise en place d'une veille permanente permettant de s'adapter rapidement aux nouvelles exigences réglementaires et d'intégrer la dimension HSE dans l'évolution des activités,
- ◆ réalisation d'investissements préventifs tels que la sécurisation des dispositifs de détection incendie ou l'automatisation des stations de traitement des rejets sur nos sites français,
- ◆ formation des personnels,
- ◆ mise en place d'une démarche d'analyse des risques de nos sites de production qui s'est par exemple traduite en 2004 en France par la finalisation d'une base Intranet des fiches de sécurité des matières premières utilisées en production.

2.2.2. Les référentiels

L'efficacité du dispositif de contrôle interne au sein du Groupe repose essentiellement sur l'ensemble des politiques et des règles de fonctionnement qui ont été élaborées graduellement en cohérence avec la culture d'entreprise. Celle-ci est fondée sur un ensemble de valeurs fortes, privilégiant la prise d'initiatives, la confiance dans les hommes et leur responsabilisation. Ces règles de fonctionnement et ces politiques ont été récemment formalisées ou vont prochainement l'être, sous forme de directives, de procédures et de «Bonnes pratiques», dans le respect des valeurs du Groupe.

2.2.2.1. La charte de déontologie Groupe

Adoptée en 2004, la charte de déontologie Virbac marque l'engagement du Groupe d'exercer ses activités dans le respect du droit et de l'éthique en s'appuyant sur les hommes. Ce document, à l'initiative du Directoire, et diffusé à l'ensemble des collaborateurs, est un cadre auquel chacun se réfère pour mener à bien sa mission, en accord avec les valeurs et principes d'action du Groupe. Elle définit également la nature des relations que Virbac souhaite avoir avec ses partenaires : actionnaires, clients, fournisseurs.

2.2.2.2. La charte de déontologie Achats

Une charte de déontologie spécifique à la pratique des achats a également été rédigée à l'attention des acheteurs professionnels et occasionnels. Elle décrit les principes directeurs de la fonction au sein du Groupe, définit les rôles et les responsabilités de chacun dans l'application de ses fonctions et elle constitue ainsi un guide dans l'exercice des responsabilités de chacun.

2.2.2.3. La charte de déontologie boursière

Une charte de déontologie boursière est en cours de diffusion. Cette charte précise les règles en vigueur au sein

de Virbac SA et de l'ensemble de ses filiales concernant la négociation de titres cotés de la société et le cas échéant de ses filiales. Elle a pour but, à la fois de rappeler les grands principes de la réglementation boursière en matière de transactions sur des titres cotés, et de fixer quelques règles de conduite internes destinées à assurer la régularité et la transparence des opérations effectuées par les collaborateurs du Groupe.

2.2.2.4. Les délégations de pouvoirs

Les choix d'organisation du Groupe sont basés sur la responsabilisation, l'efficacité des opérations, tout en tenant compte des environnements économiques, sociaux et réglementaires liés à l'activité.

La cohésion de l'ensemble a été revue et a conduit à la refonte par la Direction juridique de l'organisation des délégations de pouvoirs au sein du Groupe et de ses zones. La revue des délégations a permis de fixer le champ et l'étendue des responsabilités et des pouvoirs, délégués ou non, selon les fonctions exercées par chaque délégataire, au niveau Corporate, zone et filiale.

Cette refonte et cette formalisation des délégations de pouvoirs, dont le déploiement et la mise en application sont en cours concernant l'ensemble des fonctions dans le Groupe.

2.2.3. Les procédures de contrôle interne

L'environnement réglementaire fort dans lequel évoluent les fonctions techniques et industrielles de Virbac a constamment contribué à sensibiliser l'ensemble des collaborateurs à la nécessité et à l'importance du contrôle.

De plus, le Groupe a mis en place, au sein de ses organisations, des règles internes de fonctionnement et des procédures visant à une bonne qualité du contrôle interne.

Virbac structure ce dispositif par la formalisation progressive de «Bonnes pratiques du contrôle interne», recensant les principaux points de contrôle, en appréciation de la matérialité et de la probabilité des risques inhérents.

Ces «Bonnes pratiques du contrôle interne», partagées par l'ensemble des filiales du Groupe, sont étendues et appliquées à l'ensemble des processus de l'entreprise.

2.2.3.1. Processus contribuant à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

L'information comptable et financière est élaborée par les services de la Direction des affaires financières, en coordination avec les filiales. Elle est structurée de façon à permettre une appréciation fine de la situation économique et un pilotage efficace des activités du Groupe. Le Président du Directoire et le Directeur des affaires financières sont garants de l'exhaustivité, l'intégrité, l'exactitude et la qualité de

l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon les principes comptables reconnus, dont la synthèse est présentée dans le rapport financier et selon une planification précise.

L'organisation décentralisée du Groupe a impliqué de mettre en place un certain nombre de principes et de dispositifs pour garantir l'exhaustivité et la qualité de l'information, parmi lesquels le choix d'un réseau international intégré d'auditeurs pour la majorité de ses filiales.

Cette configuration contribue à un meilleur contrôle de l'information comptable et financière produite, grâce au déploiement d'une démarche structurée et homogène pour la réalisation et la restitution des travaux de révisions, tout en procurant au Groupe une vision synthétique.

❖ Comptabilité et consolidation

La production de l'information est assurée au travers du processus de consolidation encadré par une cellule dédiée au sein de la Direction des affaires financières et reposant sur des principes comptables valables pour l'ensemble des filiales et garantissant l'harmonie des méthodes.

Un plan de compte défini pour l'ensemble du Groupe est utilisé pour l'élaboration des états financiers ; des procédures comptables et financières existent pour garantir la permanence et le systématisme des méthodes d'enregistrement des transactions selon des règles Groupe et en respect des réglementations locales. Dans le cadre de la transition vers les normes IFRS, ces procédures ont été refondues, nécessitant une grande transparence des responsables opérationnels pour une meilleure appréhension de la traduction comptable et financière des opérations.

❖ Contrôle de gestion

La réorganisation du Contrôle de gestion a été faite en 2004. Le Contrôle de gestion a pour principale mission la mesure de la performance de l'entreprise, mais doit également être un véritable support aux métiers et aux zones en leur apportant les outils et les méthodes d'analyse adéquats. À ce titre, il constitue un véritable relais entre les services opérationnels et financiers du Groupe.

Le Contrôle de gestion anime également le processus de consolidation et de suivi budgétaire mensuel à partir des informations transmises par les différentes Directions et filiales du Groupe. Il évalue la qualité des informations reçues par réconciliations comptables et analyse la cohérence des données.

Pour la constitution des éléments financiers, le contrôle de gestion s'appuie sur des règles Groupe retranscrites dans un manuel de reporting s'appliquant à toutes les filiales ; ce manuel fixe les principes et les définitions des lignes de comptes et vise à s'assurer que les mêmes règles soient appliquées à travers toutes les filiales du Groupe.

Les sous-processus découlant de ce dispositif (demandes de règlement, demandes d'investissement, suivi des engagements...) et permettant d'affiner le suivi de gestion font actuellement l'objet d'une revue pour la mise en place des « Bonnes pratiques » Groupe.

❖ Gestion de trésorerie

L'ensemble des directives et procédures opérationnelles de trésorerie a été revu et l'adaptation en « Bonnes pratiques » applicables à l'ensemble du Groupe est en cours de réalisation.

Un processus de détermination d'un plan annuel de trésorerie est aussi mis en œuvre pour l'ensemble du Groupe et permet d'encadrer et de consolider l'exercice de prévision des mouvements de trésorerie des filiales, reflet de la qualité des prévisions d'activité, de dépenses et de la politique de recouvrement clients.

Une politique de centralisation des excédents de trésorerie et des besoins de financements sur la zone Europe permet d'affiner les positions nettes du Groupe et d'optimiser la gestion des placements ou des financements.

Les processus suivants, en support des activités opérationnelles du Groupe, contribuent également à la qualité et à la fiabilité de l'élaboration et du traitement de l'information comptable et financière.

❖ Systèmes d'information

La Direction des systèmes d'information poursuit le schéma directeur sur six ans établi fin 2003 ; la logique d'offre de services en fonction des besoins spécifiques évolue vers une logique d'offre standard en priorité, sur l'ensemble des produits et services.

Cette organisation implique un contrôle systématique de tous les investissements informatiques du Groupe et un droit de regard sur le recrutement et la constitution des équipes locales.

La formalisation et la documentation des procédures de fonctionnement sont en cours.

❖ Achats

Dans la continuité de la démarche initiée par Virbac en 2003, le processus couvre de plus en plus d'activités et de catégories de biens et services achetés. Il s'appuie sur certaines procédures opérationnelles et financières telles que la procédure d'investissement et la procédure achats du Groupe, reformulée en « Bonnes pratiques », pour une meilleure application sur l'ensemble des filiales du Groupe. Au-delà d'encadrer tout acte d'achat, l'objectif vise également à prévenir les risques inhérents auxquels peut être exposé le Groupe (carence d'un fournisseur, rupture d'approvisionnement...).

❖ Gestion des ressources humaines

L'année 2004 a permis de redéfinir la stratégie et de repenser l'organisation au bénéfice du Groupe et des filiales, sous l'impulsion d'une nouvelle responsable de la Direction des ressources humaines.

Cette stratégie se définit par quelques objectifs clairs :

- ◆ attirer, développer et motiver les meilleurs candidats,
- ◆ former et motiver les managers à devenir de vrais leaders et à assurer leur rôle dans la gestion des ressources humaines de leur organisation,
- ◆ créer des organisations efficaces, fondées sur la motivation et le bon management des hommes, ainsi que le développement des valeurs de l'entreprise,
- ◆ encourager la mobilité géographique et fonctionnelle,
- ◆ développer un style et une culture ouverts à la critique constructive afin de favoriser l'innovation et l'efficacité.

Les rôles et missions attribués à chaque fonction contribuant au processus vont être revus de la gestion du recrutement, des éléments de rémunération au développement des compétences et de la mobilité interne.

La prochaine étape consiste à mener une réflexion avancée sur la reformulation et la formalisation de « Bonnes pratiques » Groupe.

❖ Affaires juridiques

En 2004, la Direction juridique a revu et fiabilisé l'organigramme juridique du Groupe et initié un travail de mise en cohérence des organisations statutaires des filiales avec les principes de gouvernance en vigueur au sein de Virbac et les responsabilités opérationnelles déléguées.

Les développements techniques relatifs au projet de centralisation des informations du Groupe relatives aux contrats, au droit des sociétés et aux assurances devraient s'achever en 2005 pour permettre une exploitation effective et collaborative de chaque module.

Tous les contrats majeurs engageant Virbac SA sont revus et signés par un membre du Directoire. Dans les autres entités du Groupe, les contrats sont signés par le Directeur de zone ou par délégation par un Directeur de filiale.

La Direction juridique accompagne également les Directions centrales du Groupe dans la gestion de leurs engagements contractuels et intervient dans les phases de négociation et de rédaction des contrats selon une procédure établie de demande d'intervention.

La Direction juridique est directement en charge du suivi du droit des sociétés relatif à toutes les sociétés françaises. Elle traite enfin des situations de litiges et des contentieux et se tient à la disposition des entités du Groupe pour leur apporter conseil dans les domaines du droit des sociétés et du droit des affaires.

2.2.3.2. Autres processus concourant au pilotage des opérations du Groupe

❖ Stratégie

La stratégie du Groupe est définie par le Directoire avec le soutien du Comité stratégique ; elle est validée par le Conseil de surveillance et fait l'objet de communications (réunion annuelle de l'encadrement en France, réunions animées par les Directions de zone...).

Les stratégies métiers (R&D, production), par segments (biologie, dermatologie...) et géographiques font l'objet de revues et de décisions de réorientations dans le cadre du Comité stratégique. Le processus annuel de plan à 3 ans décentralisé, encadré par des objectifs formalisés fixés par le Directoire, met à contribution toutes les zones et les filiales majeures.

Les activités de licensing, menées en adéquation avec la stratégie définie par le Groupe et consistant principalement en l'acquisition ou la cession de droits relatifs à des principes actifs, de produits (finis ou en développement), sont nombreuses. Une base de données accessible à l'ensemble des zones a été mise en place pour permettre un échange dynamique et une meilleure réactivité sur les projets en cours. Une équipe significative, dont une partie dédiée à l'activité, est mobilisée pour l'animation et la conduite des projets.

Les règles d'information et d'action ont été clarifiées et formalisées au sein de « Bonnes pratiques » ; la validation systématique du Directoire permet d'encadrer cette activité et, pour les projets les plus significatifs, une approbation formelle du Conseil de surveillance est requise.

Le Groupe mène également une politique active de croissance externe et les projets d'acquisition sont systématiquement pilotés par une cellule *ad-hoc* constituée d'au moins un membre du Directoire, associée à la Direction des affaires financières et la Direction juridique. Le circuit de validation des projets d'acquisition est le même que celui sur les activités de licensing.

❖ Recherche et Développement

L'activité de recherche et développement, en partie décentralisée sur l'ensemble des zones, est primordiale pour le développement du Groupe. L'objectif poursuivi est d'adapter le portefeuille de projets aux contraintes réglementaires locales et aux besoins commerciaux spécifiques des zones.

Dans un souci de coopération et de partage, la Direction recherche et développement favorise les synergies entre les centres de recherche régionaux. Dans ce cadre, le suivi des activités, encadré par des directives et des méthodes, est organisé de manière à offrir une documentation exhaustive ainsi qu'une traçabilité rigoureuse des données, elles-mêmes soumises à contrôle, résultant des études.

Une procédure de suivi opérationnel, couvrant l'ensemble des projets du Groupe, permet d'être réactif sur les décisions à prendre, en fonction de l'avancement et des perspectives techniques attendues et réelles des projets, limitant ainsi au maximum les risques financiers.

Le développement et l'enregistrement des produits sont réalisés dans le respect de modes opératoires tenant compte des Bonnes pratiques de fabrication et des Bonnes pratiques de laboratoire, imposées par le cadre réglementaire de notre activité.

❖ Production

L'industrie vétérinaire suit les contraintes strictes de l'industrie pharmaceutique. La conduite des opérations de recherche et développement, de production et de distribution est soumise régulièrement au contrôle d'organes français et internationaux ayant un pouvoir de sanction fort.

La Direction des opérations industrielles est en charge de la stratégie industrielle du Groupe conformément aux objectifs stratégiques, via un plan industriel.

L'activité de production est aussi soutenue par le système ERP choisi par le Groupe et progressivement déployé dans les filiales du Groupe avec une logique de fonctionnement standard et homogène.

La Direction des opérations industrielles a également initié un projet de simplification et d'optimisation des processus de production afin de normaliser encore plus les opérations de maintenance préventive sur l'outil de production et de gagner en productivité par des temps de changement raccourcis.

❖ Opérations commerciales

En cohérence avec les portefeuilles produits, la régionalisation des activités de marketing opérationnel s'est accrue. Le processus de communication produits est coordonné au niveau des zones, la cellule Corporate marketing traitant du marketing stratégique avec une vision long terme.

Les actions commerciales s'appuient sur les objectifs stratégiques du Groupe déclinés au niveau des zones puis des filiales, qui bénéficient d'une large indépendance pour la définition de la politique commerciale locale.

Le suivi des actions terrain est dynamique et proactif du fait des relations directes entre la Direction, les zones et les filiales. Ce suivi est renforcé par la présence d'un contrôleur de gestion dédié sur chacune des zones ; il est rattaché hiérarchiquement au Directeur de zone et fonctionnellement à la Direction des affaires financières.

2.3. Perspectives

2.3.1. Virbac Corporation

Depuis les enquêtes interne et externe diligentées respectivement par son Comité d'audit et la SEC (*Securities and exchange commission*), Virbac Corp. (filiale à 60 % du Groupe Virbac) a renforcé son équipe de Direction par le recrutement d'un *Chief executive officer* issu du Groupe et qui en partage les valeurs, et d'un *Chief financial officer* ayant significativement contribué à la refonte des processus de contrôle interne, en particulier dans des domaines comme la reconnaissance du chiffre d'affaires, les provisions pour retour, les provisions pour obsolescence des stocks.

L'équipe financière est également montée en charge dans le cadre non seulement de la préparation à la mise en application du *Sarbanes Oxley Act*, mais aussi pour une meilleure maîtrise de ses processus et de ses risques opérationnels. L'objectif est de mettre en place un dispositif pérenne et efficace.

La présidence du Comité d'audit de Virbac Corp. est désormais assurée par un expert du contrôle interne et des nouvelles réglementations.

2.3.2. Axes d'amélioration du dispositif de contrôle interne

Le renforcement du dispositif de contrôle et de son efficacité est un processus continu et permanent ; les plans d'action engagés en 2004 y ont significativement contribué et de nouvelles pistes d'amélioration ont depuis été identifiées et engagées :

- ◆ actualisation et reformulation de règles de fonctionnement du Groupe pour une meilleure formalisation et diffusion de « Bonnes pratiques » notamment dans les domaines opérationnels, financiers et dans le suivi des filiales étrangères,
- ◆ recherche d'une meilleure gestion globale des risques et des actions de prévention au sein d'un Groupe décentralisé et dont le périmètre s'accroît régulièrement.

Ces travaux d'amélioration contribuent à une plus grande responsabilisation de tout un chacun au sein de l'organisation et à une vigilance permanente des responsables et du management. Ils doivent en outre favoriser les échanges constructifs au sein du Groupe.

Ces évolutions progressives vers plus de formalisme, en cohérence avec les transformations du cadre légal réglementaire, sont conduites par le Directoire de Virbac avec le souci de préserver la souplesse, la proactivité, la réactivité et le sens des responsabilités jugés essentiels à la force et au succès du Groupe.

Rapport des Commissaires aux comptes établi en application du dernier alinéa de l'article L225-235 du code de commerce sur le rapport du Président du Conseil de surveillance de la société Virbac pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Exercice clos le 31 décembre 2004

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société Virbac et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L225-235 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- ◆ prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- ◆ prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil de surveillance, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L225-68 du code de commerce.

Nice et Marseille, le 29 septembre 2005

Les Commissaires aux comptes

David & Associés

Roger DAVID

Deloitte & Associés

Gérard QUILLET

Rapport financier 2004

Comptes consolidés.....	60-63
Notes annexes aux comptes consolidés.....	64-77
Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.....	78-79
Comptes sociaux.....	80-86
Notes annexes aux comptes sociaux.....	87-101
Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux.....	102
Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.....	103
Observations du Conseil de surveillance.....	104
Résolutions proposées à l'Assemblée générale ordinaire du 14 octobre 2005.....	105-106

Comptes consolidés

Bilan

ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	2004 Montant brut	2004 Amortissements	2004 Montant net	2003 Montant net
ACTIF IMMOBILISÉ					
	1				
Capital souscrit non appelé		5		5	5
Immobilisations incorporelles		69 127	-18 619	50 508	39 646
Écarts d'acquisition		46 898	-17 282	29 616	28 983
Immobilisations corporelles		139 387	-82 393	56 994	56 508
Terrains		5 659		5 659	5 896
Constructions		67 121	-34 747	32 374	32 214
Matériel et outillage		47 787	-36 463	11 324	11 295
Autres		18 820	-11 183	7 637	7 103
Immobilisations financières		1 563	-303	1 260	2 219
Total de l'actif immobilisé		256 980	-118 597	138 383	127 361
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et encours	2	58 018	- 4 415	53 603	63 086
Avances et acomptes versés sur commandes		827		827	434
Valeurs réalisables et disponibles					79 654
Clients	3	47 889	-2 280	45 609	49 825
Autres créances		10 175	-257	9 918	13 117
Valeurs mobilières de placement	4	1 088		1 088	6 908
Disponibilités		13 585		13 585	9 804
Total de l'actif circulant		131 582	-6 952	124 630	143 174
Comptes de régularisation	6	2 801		2 801	4 764
Impôts différés actif	5	5 080		5 080	10 014
Total de l'actif		396 443	-125 549	270 894	285 313

PASSIF (avant affectation du résultat)

(en milliers d'euros)	Notes	2004	2003
Capitaux propres	7		
Capital social		10 893	10 893
Primes et réserves		6 534	6 534
Écarts de conversion		-13 379	-11 728
Réserves de consolidation et report à nouveau - part du Groupe		102 112	103 354
Résultat de l'exercice - part du Groupe		12 180	9 490
Capitaux propres - part du Groupe		118 340	118 543
Intérêts minoritaires dans les réserves		9 561	12 320
Intérêts minoritaires dans le résultat		-1 155	-1 778
Intérêts minoritaires		8 406	10 542
Autres fonds propres		557	320
Provisions pour risques et charges	8	5 762	6 431
Impôts différés passif	5	7 401	7 857
Provisions pour risques et charges		13 163	14 288
Dettes financières	9	49 340	60 767
Emprunts et dettes financières divers		49 340	60 767
Dettes d'exploitation	9	74 513	74 767
Fournisseurs et comptes rattachés		37 869	38 932
Autres dettes		36 644	35 835
Comptes de régularisation		6 575	6 086
Total du passif		270 894	285 313

Comptes consolidés

Compte de résultat

(en milliers d'euros)	Notes	2004	2003	Variation
Production vendue : biens et services		358 454	354 757	
Chiffre d'affaires net	10	358 454	354 757	1,04 %
Production stockée		-5 353	1 667	
Subventions d'exploitation		122	139	
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		3 717	3 829	
Autres produits d'exploitation		461	2 077	
Produits d'exploitation		357 401	362 469	-1,40 %
Achats et variations de stocks		111 416	124 028	
Autres achats et charges externes		88 485	95 238	
Impôts, taxes et assimilés		9 364	8 496	
Frais de personnel (y compris la participation et l'intéressement)		95 219	88 927	
Dotations aux amortissements sur immobilisations		12 777	11 374	
Dotations aux provisions sur actif circulant		1 987	3 959	
Dotations aux provisions pour risques et charges		375	273	
Autres charges		3 458	3 334	
Charges d'exploitation		323 081	335 629	-3,74 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		34 320	26 840	27,87 %
Produits financiers	11	1 422	2 118	
Charges financières	11	7 205	8 348	
RÉSULTAT FINANCIER		-5 783	-6 230	7,17 %
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT		28 537	20 610	38,46 %
Produits exceptionnels	12	4 949	3 446	
Charges exceptionnelles	12	8 592	6 045	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		-3 643	-2 599	-40,17 %
Corrections d'erreurs		4 488	2 345	
Impôts sur les bénéfices et impôt différé	13	6 973	6 340	
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ AVANT AMORTISSEMENT DES ÉCARTS D'ACQUISITION		13 433	9 326	44,04 %
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition		2 408	1 614	
Part des minoritaires		631	-848	
Part des minoritaires sur les corrections d'erreurs		- 1 786	-930	
Résultat net - part du Groupe		12 180	9 490	28,35 %
Résultat net - part du Groupe - par action		1,40	1,09	
Résultat net - part du Groupe - par action en circulation		1,47	1,14	

Comptes consolidés

Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	2004	2003
Résultat net des sociétés intégrées	11 025	7 712
Élimination des charges et produits sans incidence		
Élimination des amortissements et provisions	15 596	14 933
Élimination de la variation des impôts différés	-374	-1 960
Élimination des plus ou moins-values de cession (net d'impôts)	-1 690	977
Autres produits et charges sans incidence en trésorerie	-37	-1 079
Neutralisation de l'incidence des corrections d'erreurs	4 488	2 345
Marge brute d'autofinancement	29 008	22 928
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité		
Variation nette des stocks	8 278	4 875
Variation nette des créances clients	3 301	5 862
Variation nette des dettes fournisseurs	-1 923	-8 229
Variation nette des autres dettes et créances	7 128	3 481
Neutralisation de l'incidence des corrections d'erreurs	-4 488	-2 345
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	41 304	26 572
Acquisition d'immobilisations		
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-14 111	-26 171
Acquisition d'immobilisations corporelles	-11 486	-11 550
Investissement en participations	0	-9 574
Variation des immobilisations financières	763	-270
Cession d'immobilisations	1 940	156
Incidence des variations de périmètre	0	0
Flux net affecté aux investissements	-22 894	-47 409
Dividendes versés par la société mère	-3 988	-5 234
Dividendes versés aux minoritaires	-310	-6
Écart de change sur dividendes reçus	-211	0
Augmentation/réduction de capital	0	0
Émission/remboursement net d'emprunts	-6 897	11 493
Flux net provenant du financement	-11 406	6 253
Incidence des variations de périmètre	-271	0
VARIATION DE TRÉSORERIE	6 733	-14 584

Notes annexes aux comptes consolidés

Principes comptables appliqués

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon la réglementation en vigueur en France.

Les règles et méthodes appliquées pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 2004 sont conformes aux dispositions du règlement 99-02 du Comité de la réglementation comptable.

Les notes explicatives ci-après accompagnent la présentation des comptes consolidés et en sont partie intégrante

Périmètre de consolidation

La liste des sociétés consolidées est présentée en annexe.

❖ Principales évolutions du périmètre de consolidation

Les principaux changements intervenus au cours de la période, sont les suivants :

- ◆ La participation du Groupe dans Virbac Corp. est passée de 60,37 % à 60,21 %, suite à l'émission par Virbac Corp. d'actions destinées à alimenter les plans de stock options.
- ◆ Virbac Australie, filiale à 100 % de Virbac SA, a acquis les parts des actionnaires minoritaires de sa filiale Virbac Nouvelle-Zélande dont elle détient désormais 100 % du capital.
- ◆ Cession de la filiale Cynophar.

Principes de consolidation

❖ Méthode

- ◆ Les comptes consolidés regroupent les états financiers des sociétés que Virbac contrôle directement ou indirectement, de droit ou de fait, à l'exception des sociétés ne présentant pas, de par leur taille, un caractère significatif.
- ◆ La matérialité s'apprécie en fonction des seuils financiers mais également par rapport à des critères qualitatifs :
 - Les filiales exclues rentreront dans le périmètre de consolidation si l'une au moins des trois conditions suivantes se vérifie :
 - Leur chiffre d'affaires cumulé dépasse 2 % du CA consolidé du dernier exercice publié.
 - Le résultat individuel, de l'une au moins des sociétés, dépasse 2,5 % du résultat consolidé du dernier exercice publié.
 - Les réserves accumulées de l'ensemble des sociétés exclues dépassent 5 % du résultat consolidé du dernier exercice publié.
 - Restent toutefois exclues du périmètre les sociétés dont l'unique objet est de détenir localement des AMM.
 - En revanche, une filiale qui n'atteindrait pas les seuils

financiers pourrait entrer dans le périmètre en raison de l'intérêt stratégique qu'elle représente pour le Groupe.

- ◆ Les sociétés sont consolidées par intégration globale.

❖ Date de clôture

Toutes les sociétés ont été consolidées sur la base des comptes arrêtés au 31 décembre 2004.

❖ Retraitements opérés et éliminations des opérations entre sociétés du Groupe

Diverses corrections sont effectuées par rapport aux comptes sociaux des sociétés consolidées :

- ◆ toutes les opérations réciproques entre les sociétés du Groupe sont éliminées,
- ◆ sont en outre retraités :
 - les bénéfices inclus dans les stocks achetés à d'autres sociétés du Groupe,
 - les provisions réglementées (provisions pour amortissements dérogatoires...),
 - les contrats de crédit-bail et de location financière, dans la mesure où l'impact est significatif, font l'objet d'une inscription au bilan en immobilisations et en dettes financières,
- ◆ les dividendes perçus intra-Groupe sont portés dans les réserves pour leur montant brut,
- ◆ les écarts de conversion actifs et passifs représentant des pertes et gains de change latents dans les comptes sociaux sont comptabilisés dans le compte de résultat. Corrélativement, les provisions pour risque de change afférentes aux écarts de conversion actif sont éliminées,
- ◆ les charges et produits d'impôt différé sont constatés pour les sociétés qui ne les comptabilisent pas déjà dans leurs comptes sociaux.

❖ Conversion des états financiers

Les états financiers des sociétés étrangères sont convertis selon les principes suivants :

- ◆ les postes du bilan sont convertis au taux en vigueur à la clôture de l'exercice. L'écart de conversion résultant de l'application d'un taux de change différent sur la situation nette d'ouverture est porté en situation nette au bilan consolidé,
- ◆ les comptes de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice. L'écart de conversion résultant de l'application d'un taux de change différent du taux de bilan est porté en situation nette au bilan consolidé.

Principes comptables

❖ Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur coût historique.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire :

- fonds commerciaux : amortissements sur 10 ans ;

- concessions, brevets, licences et marques : amortissement sur une durée n'excédant pas 20 ans ;
- logiciels : amortissement sur une durée de 4 à 7 ans.

❖ Écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition correspond à l'écart constaté, à la date d'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre :

- ◆ le coût d'acquisition de ses titres (augmenté des éventuels frais d'acquisition)
- ◆ la quote-part du Groupe dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont généralement amortis sur le mode linéaire sur une période de 20 ans mais peuvent, par prudence, faire l'objet dans certains cas d'un amortissement sur une durée plus courte. Ce choix devra être justifié par l'activité et les perspectives des sociétés acquises.

❖ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leurs valeurs historiques d'acquisition.

Les calculs d'amortissement des immobilisations corporelles sont ceux retenus par la comptabilité de chacune des filiales. En effet, les modes et les durées d'amortissement pratiqués dans chaque société sont économiquement justifiés et à ce titre non modifiés dans le cadre des opérations de consolidation.

Les durées retenues pour les principales catégories sont les suivantes :

- constructions, agencements, installations : 10 à 20 ans ;
- matériels et outillage industriels : 5 ans ;
- installations générales : 10 ans ;
- matériel de bureau et informatique : 5 ans.

Les amortissements dérogatoires (essentiellement chez la maison mère Virbac SA) font l'objet d'un retraitement dont l'impact est pris en compte sur le résultat de l'exercice.

Les amortissements de certaines immobilisations incorporelles (brevets et droits similaires, fonds de commerce) font l'objet d'un retraitement lorsque les durées d'amortissement fiscal et social diffèrent notablement des règles du Groupe.

❖ Crédit-bail et location financière

Toutes les opérations significatives de crédit-bail et de location financière sont inscrites à l'actif du bilan et traitées comme des investissements financés à crédit.

La valeur immobilisée correspond à la valeur contractuelle. En contrepartie, la dette contractée est constatée au passif du bilan et fait l'objet d'un échéancier détaillé de

remboursement calqué sur celui du contrat de crédit-bail ou de location financière.

Les redevances enregistrées dans les comptes sociaux sont annulées en consolidation ; en contrepartie sont constatées les charges d'intérêts et le remboursement du prêt.

Les dotations aux amortissements des immobilisations sont, quant à elles, comptabilisées en fonction des plans d'amortissement retenus.

❖ Immobilisations financières

L'ensemble des immobilisations financières est évalué au coût d'acquisition et déprécié le cas échéant sur la base de la situation, des perspectives ou de la valeur de réalisation probable de ces titres.

❖ Stocks et encours

Les stocks de matières premières et approvisionnements sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré, ceux de produits finis selon la méthode « premier entré, premier sorti ».

Le coût d'acquisition des stocks de matières premières comprend tous les frais accessoires d'achat. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque les produits deviennent périmés ou inutilisables ou encore lorsqu'il existe une probabilité pour que ces produits ne soient pas utilisables avant leur date de péremption.

Les encours de production et les produits finis sont valorisés à leur coût réel de fabrication incluant coûts directs et indirects de production.

Les produits finis sont valorisés dans chaque filiale au prix facturé par la société mère augmenté des frais d'approche ; la marge incluse dans ces stocks est annulée dans les comptes consolidés en tenant compte du coût complet moyen de production constaté chez Virbac SA.

Une provision pour dépréciation des produits finis est pratiquée lorsque la valeur de réalisation ou les perspectives de vente de ces produits, appréciées en fonction du marché, apparaissent inférieures à la valeur brute de l'inventaire.

❖ Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles seraient susceptibles de donner lieu.

❖ Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au bilan pour leur coût d'acquisition, ou leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

Plus et moins-values latentes

À l'exception des produits ayant le caractère d'intérêts courus, les plus-values latentes sur valeurs mobilières de placement ne sont enregistrées en compte de résultat qu'au moment de la réalisation de ces valeurs. Les moins-values latentes font par contre l'objet de provisions.

Risques de change

La politique du Groupe consiste à assurer la couverture des risques de change quand l'ampleur et les risques de fluctuation des devises sont élevés. À cet effet, il utilise les divers instruments disponibles sur le marché et pratique principalement des opérations de change à terme.

❖ Conversion des opérations en monnaies étrangères

Les pertes et profits de change latents sont constatés en résultat.

À la clôture de l'exercice, tous les éléments d'actif, de passif et hors bilan ne faisant pas l'objet d'une couverture, libellés en devises étrangères sont valorisés au cours officiel au 31 décembre.

❖ Instruments financiers

Le Groupe utilise des instruments financiers pour gérer et réduire son exposition aux risques de variation des cours de change et aux risques de variation des taux. Si ces instruments sont qualifiés de couverture, les profits et pertes sur ces instruments sont comptabilisés dans la même période que l'élément couvert. Dans le cas contraire, les variations de leur valeur de marché sont constatées en résultat de la période.

❖ Charges à répartir

Il s'agit de charges inscrites à l'actif car il s'agit de dépenses de caractères générales non répétitives ayant un impact bénéfique sur plusieurs exercices. Elles font l'objet d'un amortissement sur plusieurs exercices.

❖ Provisions pour risques et charges

Elles sont destinées à couvrir les charges et les litiges connus (risques de change, coût de départ et indemnités de fin de carrière du personnel, litiges commerciaux) ainsi que des risques économiques généraux qui font l'objet d'une évaluation (risques produits, risques réglementaires et fiscaux, litiges potentiels).

Les sociétés françaises du Groupe Virbac provisionnent chaque année leurs engagements au titre des indemnités de fin de carrière prévues par la loi et la Convention collective. Le calcul de l'engagement prend en compte l'ancienneté du personnel, la rotation des effectifs, l'espérance de vie ainsi qu'un taux d'actualisation de 4,5 % en 2004. L'engagement est calculé suivant une méthode actuarielle rétrospective.

❖ Impôts différés et régime fiscal

Des impôts différés sont comptabilisés sur les différences temporaires apparaissant entre le résultat comptable et le

résultat fiscal des sociétés du Groupe, ainsi que sur les opérations de retraitement et d'élimination. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable.

En France, le taux des impôts exigibles est, en 2004 de 35,43 % y compris les contributions additionnelles. Compte tenu de l'évolution des taux dans les prochaines années, pour le calcul des impôts différés d'origine française un taux de 34,43 % a été retenu.

L'impôt différé n'a pas été actualisé, en l'absence d'un échéancier fiable de reversement.

La société mère et ses principales filiales françaises font partie d'un groupe intégré fiscalement. La convention d'intégration fiscale prévoit que chaque société intégrée comptabilise son impôt comme si elle était imposée séparément.

❖ Comptabilisation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires sur les ventes de produits est reconnu à la date du transfert de propriété. Le chiffre d'affaires sur les prestations de services est reconnu lorsque les services ont été rendus aux clients.

❖ Frais de Recherche et Développement

Les frais de Recherche et Développement sont affectés en charges dès l'exercice où ils sont encourus. Au titre de 2004, les dépenses externes de R&D se sont élevées à 4 376 K€.

❖ Éléments exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels sont généralement constitués des éléments significatifs qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle.

❖ Résultat par action

Résultat net - part du Groupe - par action : correspond au résultat net divisé par le nombre total d'actions émises par Virbac SA.

Résultat net - part du Groupe - par action en circulation : correspond au résultat net divisé par le nombre d'actions hors actions d'autocontrôle.

Corrections d'erreurs

Rappel des faits

À la demande de ses auditeurs externes, le Comité d'audit de Virbac Corp. a diligenté en novembre 2003 une enquête interne, menée par des experts indépendants, sur certaines méthodes de comptabilisation des ventes et des stocks retenues par la société. Les conclusions que le Comité d'audit et la société ont tirées des travaux menés par les

enquêteurs ont amené Virbac Corp. à retraiter un certain nombre d'opérations dans les comptes des exercices 2001, 2002 et 2003, principalement dans les domaines suivants :

- ◆ appréhension des revenus : ce type d'ajustements se traduit soit par des pertes définitives (annulation de certaines opérations) soit par un décalage dans le temps (report d'un exercice sur un autre) ;
- ◆ stocks : une revue exhaustive et détaillée des quantités et de la valeur des stocks a amené Virbac Corp. à revoir le niveau de ses provisions pour dépréciation de stocks ;
- ◆ charges : des corrections ou compléments ont été apportés à l'évaluation des charges à payer et à la dépréciation de certains actifs incorporels.

Suite à cette enquête interne et aux questions soulevées, l'autorité de surveillance des marchés boursiers américains, la SEC a également diligenté une enquête.

Conformément aux principes comptables US GAAP, Virbac Corp. a donc été amenée à retraiter les comptes des exercices 2001 et 2002 et à établir de nouveaux états financiers, qui ont fait l'objet d'une nouvelle publication fin avril 2005, en même temps que les comptes de l'exercice 2003.

Synthèse des corrections des exercices 2001, 2002 et 2003

Les retraitements sont liés pour l'essentiel d'une part à l'ajustement de charges, de postes d'actifs incorporels et du niveau des provisions pour dépréciation de stocks, et d'autre part à l'annulation des ventes de certains produits qui furent par la suite retournés ou détruits après l'expiration de leur date de péremption.

En application des principes comptables français, les corrections opérées dans les comptes 2001, 2002 et 2003 de Virbac Corp. ont été comptabilisées dans le résultat consolidé de l'exercice en cours, au fur et à mesure de leur constatation. L'impact global de ces retraitements relatifs aux exercices antérieurs a été inscrit en totalité sur une ligne unique du compte de résultat consolidé, sous le libellé "Corrections d'erreurs".

L'impact cumulé des corrections relatives aux exercices 2001, 2002 et 2003 s'élève à -6 833 K€, dont -4 488 K€ dans le résultat net consolidé 2004, qui s'ajoutent aux -2 345 K€ déjà comptabilisés dans les comptes de l'exercice 2003. Sur les 4 488 K€, 2 702 K€ sont affectés au résultat net - part du Groupe - et 1 786 K€ aux intérêts minoritaires.

Contribution de Virbac Corp. aux comptes consolidés au 31 décembre 2004

Contribution au bilan consolidé (en M€)

Actif		Passif	
Immobilisations incorporelles	4,4	Valeur comptable des titres détenus par le Groupe ^(a)	23,0
Écart d'acquisition	18,3	Réserves de consolidation - part du Groupe	-10,2
Immobilisations corporelles et financières	9,2	Résultat 2004 - Part du Groupe	-2,4
Total actif immobilisé	31,9	Fonds propres - part du Groupe en consolidation	10,4
Stocks	7,9	Intérêts minoritaires	6,4
Créances	4,8	Emprunts bancaires	9,6
Autres créances	0,2	Fournisseurs	4,8
Disponibilités	2,8	Autres dettes ^(b)	11,2
Charges constatées d'avance	1,0	Produits constatés d'avance	6,2
Total actif	48,6	Total passif	48,6

(a) Avant élimination au bilan consolidé du Groupe

(b) Avant élimination des dettes intra-groupe (7,6 M€)

Contribution au compte de résultat consolidé (en M€)

	2004	2003
Chiffres d'affaires	60,5	55,2
Résultat d'exploitation	7,2	-2,8
Résultat financier	-1,5	-0,9
Résultat courant	5,7	-3,7
Résultat exceptionnel	-4,0	-1,6
Corrections d'erreurs	-4,5	-2,3
Impôts	0	1,9
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	-1,3	-0,6
Part des minoritaires dans le résultat	1,6	2,5
Résultat net - part du Groupe	-2,5	-3,8

Poids relatif de Virbac Corp. dans les comptes consolidés (en M€)

	Virbac Corp.	Groupe
Chiffre d'affaires net	60,5	358,5
Résultat d'exploitation	7,2	34,3
Résultat net - part du Groupe	-2,5	12,2
Situation nette retraitée - part du Groupe	-12,6	118,3
Écart d'acquisition et autres incorporels	22,7	80,1

Chiffres consolidés 2001, 2002, 2003 et 2004 pro forma

Afin de compléter cette information, les soldes pro forma ci-après montrent l'impact qu'auraient eu les corrections sur les comptes consolidés 2001, 2002, 2003 et 2004 si les opérations avaient été enregistrées à l'origine dans chacun des exercices concernés :

(en millions d'euros)	Chiffres d'affaires	Résultat d'exploitation	RNPG	SN consolidée part du Groupe à la fin d'exercice
2001				
Comptes publiés	349,5	33,4	15,5	110,9
Corrections	-4,1	-3,1	-3,6	-3,7
Comptes pro forma	345,4	30,3	11,9	107,2
2002				
Comptes publiés	367,9	36,7	17,7	117,0
Corrections	-3,0	-4,2	-1,4	-4,4
Comptes pro forma	364,9	32,5	16,3	112,6
2003				
Comptes publiés	354,8	26,8	9,5	118,5
Corrections	2,8	1,7	1,1	-2,7
Comptes pro forma	357,6	28,5	10,6	115,8
2004				
Comptes publiés	358,5	34,3	12,2	118,3
Corrections	-	-	2,7	-
Comptes pro forma	358,5	34,3	14,9	118,3

RNPG = résultat net - part du Groupe

SN = situation nette

Note 1 - Immobilisations, amortissements et provisions

Analyse de la variation des immobilisations et amortissements (hors écarts d'acquisition)

(en milliers d'euros)	Valeur brute			Amortissements et provisions			Valeur nette		
	Incorp.	Corp.	Fin.	Incorp.	Corp.	Fin.	Incorp.	Corp.	Fin.
Valeurs au 31/12/2003	55 903	132 782	2 379	16 257	76 274	160	39 646	56 508	2 219
Augmentations de l'exercice	14 111	11 486	1 378	2 601	8 704	143	11 510	2 782	1 235
Cessions et diminutions	-166	-1 794	-2 191	-66	-1 528	0	-100	-266	-2 191
Incidence variation de change et des transferts	-721	-3 087	-3	-173	-1 058	0	-548	-2 029	-3
Valeurs au 31/12/2004	69 127	139 387	1 563	18 619	82 393	303	50 508	56 994	1 260

Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles par nature et zone géographique

(en milliers d'euros)	Brut	Amortissements	Net
Fonds commercial	2 953	2 632	321
Concessions, brevets, licences et marques	47 508	8 017	39 491
Autres immobilisations incorporelles	18 666	7 969	10 696
TOTAL	69 127	18 619	50 508

(en milliers d'euros)	Brut	Amortissements	Net
France	53 947	14 945	39 001
Europe (hors France)	1 455	1 138	317
Afrique/Moyen-Orient	0	0	0
Amérique du Nord	12 137	1 481	10 656
Amérique Latine	282	280	2
Asie	187	63	124
Pacifique	1 119	711	408
TOTAL	69 127	18 619	50 508

Autres immobilisations incorporelles

Elles comprennent pour l'essentiel les coûts d'acquisition des logiciels informatiques et les immobilisations incorporelles en cours.

Écarts d'acquisition

Évolution des écarts d'acquisition

(en milliers d'euros)	31/12/2003	Augmentation	Reclassement	Variation de change	31/12/2004
Valeur brute					
France	13 507	0	0	0	13 507
Étranger	30 121	1 835	2 855	-1 422	33 389
TOTAL	43 628	1 835	2 855	-1 422	46 896
Amortissements					
France	7 046	535	0	0	7 581
Étranger	7 599	2 150	0	-50	9 699
TOTAL	14 645	2 685	0	-50	17 280
Valeur nette					
France	6 461	-535	0	0	5 926
Étranger	22 522	-315	2 855	-1 372	23 690
TOTAL	28 983	-850	2 855	-1 372	29 616

Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles par nature et zone géographique

(en milliers d'euros)	Brut	Amortissements	Net
Terrains	5 659	0	5 659
Constructions	67 121	34 747	32 375
Installations techniques, matériel et outillage	47 787	36 463	11 324
Autres immobilisations corporelles	18 820	11 183	7 636
TOTAL	139 386	82 393	56 994

(en milliers d'euros)	Brut	Amortissements	Net
France	97 933	62 907	35 026
Europe (hors France)	7 844	4 127	3 717
Afrique/Moyen-Orient	1 022	592	430
Amérique du Nord	16 183	6 441	9 742
Amérique Latine	4 268	2 228	2 040
Asie	1 594	853	741
Pacifique	10 543	5 244	5 298
TOTAL	139 386	82 393	56 994

Crédit-bail et location financière

Au 31 décembre 2004 la valeur brute des biens acquis en location financière ou en crédit-bail et compris dans les immobilisations ci-dessus s'élève à 5 090 K€ et leur valeur nette à 1 961 K€.

Immobilisations financières

Variation des immobilisations financières

(en milliers d'euros)	31/12/2003	Augmentation	Diminution	Reclassement	Variation de change	31/12/2004
Titres de participation	701	1 212	-1 267	-302	1	345
Créances immobilisées	833	133	-871	187	0	282
Autres titres immobilisés	146	0	0	133	0	279
Prêts	157	0	-102	0	0	55
Dépôts et cautionnements	128	71	-23	0	-8	168
Autres immobilisations financières	415	2	0	0	17	434
Valeur brute	2 380	1 418	-2 263	18	10	1 563
Titres de participation	158	142	0	0	0	300
Créances immobilisées	3	0	0	0	0	3
Amortissement	161	142	0	0	0	303
Titres de participation	543	1 070	-1 267	-302	1	45
Créances immobilisées	830	133	-871	187	0	279
Autres titres immobilisés	146	0	0	133	0	279
Prêts	157	0	-102	0	0	55
Dépôts et cautionnements	128	71	-23	0	-8	168
Autres immobilisations financières	415	2	0	0	17	434
Valeur nette	2 219	1 276	-2 263	18	10	1 260

Titres de participation

Les participations financières du Groupe autres que celles entrant dans le périmètre de consolidation sont inscrites au compte « Titres de participation ».

Il s'agit essentiellement de sociétés dont les états financiers

ne sont pas significatifs au regard des critères de consolidation précédemment définis.

Les mouvements de l'exercice correspondent essentiellement à l'acquisition puis la cession des titres Cynophar.

Créances immobilisées et autres titres immobilisés

Ils concernent des investissements minoritaires à caractère financier ou dans des entreprises dont l'activité peut revêtir un intérêt pour le Groupe.

La diminution des créances immobilisées correspond au remboursement de la créance Jomène.

Actions propres

Les actions propres classées en titres immobilisés dans les comptes individuels de Virbac SA ont été imputées sur les capitaux propres consolidés. Au 31 décembre 2004 elles représentent 6 677 K€.

Note 2 - Valeurs d'exploitation

Ventilation des stocks

(en milliers d'euros)	Brut	Provision	Net
Matières premières et approvisionnements	22 428	3 037	19 391
Encours de production	3 727	533	3 194
Produits finis et marchandises	31 863	845	31 018
TOTAL	58 018	4 415	53 603

Note 3 - Créances

Détail des créances (brut)

(en milliers d'euros)	2004	2003
Clients et créances rattachées	47 889	51 523
Créances fiscales et sociales	7 870	10 286
Autres créances d'exploitation	1 167	1 427
Comptes courants	386	776
Créances sur cession d'immobilisation	134	134
Autres créances diverses	579	777
TOTAL	58 025	64 923

Au 31 décembre 2004, les provisions pour dépréciation des créances clients s'élèvent à 2 280 K€ et les provisions pour dépréciation des autres créances à 257 K€.

Note 4 - Valeurs mobilières de placement

Ce poste est constitué à hauteur de 192 K€ par des actions propres rachetées par Virbac SA et destinées à la régulation des cours. Il comprend également des valeurs souscrites par Virbac SA et d'autres filiales, dans le cadre de leur gestion de trésorerie pour 895 K€.

L'ensemble des placements du Groupe est effectué sur des instruments monétaires non risqués.

Note 5 - Impôts différés actif et passif

Les principales sources d'impôt différé sont les suivantes :

Impôts différés au 31/12/2004 ventilés par nature

	ID Actif		ID Passif
Engagement retraites	1 325	Provisions réglementées	597
Marges sur stocks	2 083	Écart d'évaluation sur BVT ^(a)	5 607
Déficits reportables	283	Autres	1 197
Autres	1 389		
TOTAL	5 080		7 401

(a) Dans le cadre de l'acquisition de la société Bio Veto Test, une immobilisation incorporelle a été identifiée et comptabilisée dans les comptes consolidés. Cette immobilisation a été évaluée sur la base des résultats futurs attendus du vaccin en cours de développement chez BVT. Conformément aux principes comptables applicables, la société a constaté un impôt différé passif calculé sur l'actif ainsi identifié.

Note 6 - Comptes de régularisation actif

Charges à répartir

Au 31 décembre 2004 elles s'élèvent à 405 K€.

Elles comprennent principalement :

- ◆ pour 233 K€, le coût engagé par Virbac Nutrition pour le développement de nouveau logos. Ce coût est réparti sur une durée de 5 ans.
- ◆ pour 168 K€, les dépenses de contrôle des souchiers chez Virbac SA. Ces charges sont réparties sur une durée de 5 ans.

Charges constatées d'avance

Elles sont principalement composées de charges externes diverses relatives à l'exercice 2005.

Au 31 décembre 2004, elles s'élèvent à 2 396 K€.

Note 7 - Capitaux propres

La variation des capitaux propres est résumée ci-après :

Variation des capitaux propres (part du Groupe)

	Capital social	Primes liées au capital	Réserves de consolidation et R.A.N.	Résultat de la période	Écarts de conversion	Total capitaux propres
(en milliers d'euros)						
Situation au 31 décembre 2002	10 893	6 379	89 652	17 719	-7 601	117 042
Affectation du résultat 2002	0	0	17 719	-17 719	0	0
Fusion Viguie	0	155	0	0	0	155
Distribution de dividendes	0	0	-5 240	0	0	-5 240
Variation des taux de change	0	0	0	0	-4 127	-4 127
Autres variations	0	0	1 223	0	0	1 223
Résultat au 31/12/2003	0	0	0	9 490	0	9 490
Situation au 31 décembre 2003	10 893	6 534	103 354	9 490	-11 728	118 543
Affectation du résultat 2003	0	0	9 490	-9 490	0	0
Distribution de dividendes	0	0	-3 988	0	0	-3 988
Variation des taux de change	0	0	0	0	-1 792	-1 792
Annulation des titres d'autocontrôle	0	0	-6 403	0	0	-6 403
Autres variations	0	0	-200 ^(a)	0	0	-200
Résultat au 31/12/2004	0	0	0	12 180	0	12 180
Situation au 31 décembre 2004	10 893	6 534	102 253	12 180	-13 520	118 340

(a) Les autres variations comprennent principalement un retraitement dans les comptes des exercices antérieurs de Virbac Corp. (écriture liée aux stock options passée à l'origine par capitaux propres).

Écarts de conversion

Ce poste représente d'une part l'écart de conversion des situations nettes d'ouverture des sociétés étrangères, qui provient des différences entre le taux de conversion à la date d'entrée dans le périmètre de consolidation et le taux de clôture de l'exercice, et d'autre part l'écart de conversion constaté sur le résultat de l'exercice, provenant des différences entre le taux de conversion du compte de résultat (taux moyen) et le taux de clôture de l'exercice.

Réserves consolidées

Ce poste représente les intérêts de la société mère dans les réserves accumulées par les sociétés consolidées, depuis leur entrée dans le périmètre de consolidation, déduction faite de l'amortissement des survaleurs.

Intérêts minoritaires

Ce poste représente la part des actionnaires extérieurs au Groupe dans les capitaux propres et dans les résultats des sociétés consolidées.

Autres fonds propres

Ce montant correspond essentiellement à des dettes chez Virbac SA assorties de conditions particulières (avances conditionnées de l'ANVAR).

Note 8 - Provisions pour risques et charges

Elles se répartissent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	2003	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice		Écarts de conversion	2004
			Montants utilisés	Montants non utilisés		
Litiges ou contentieux en cours	1 102	332	-490	0	0	944
Engagements de retraite et de départ	4 667	618	-56	-799 ^(a)	9	4 439
Charges d'exploitation et fiscales	247	0	0	0	21	268
Risques généraux	277	23	-188	0	0	112
Provision pour impôts	137	0	-137	0	0	0
Impôts différés	7 857	0	-412	0	-44	7 401
TOTAL	14 287	973	-1 284	-799	-14	13 163

(a) Correspond pour l'essentiel au reclassement des charges à étaler au titre des services passés.

Engagements au titre des indemnités de fin de carrière

Conformément à la Convention collective, les sociétés françaises du Groupe versent à leurs salariés qui partent à la retraite une indemnité de fin de carrière qui est fonction de leur rémunération et de leur ancienneté. Au 31 décembre 2004, la provision correspondante s'élève à 2 599 K€.

Acquisition des droits :

Cadres et assimilés : 12/100 par année d'ancienneté

Non cadres : 10/100 par année d'ancienneté

Taux d'actualisation : 4,5 %

Taux de charges sociales : 46 %

Taux de rotation du personnel : déterminé en fonction de la catégorie, de l'âge du salarié et de son ancienneté.

Autres paramètres :

	Cadres dirigeants	Cadres	Employés et agents de maîtrise	Ouvrier et techniciens
Âge de départ à la retraite	64	64	62	60
Taux de revalorisation des salaires	2,5	2,5	1,5	1

Engagement de retraite

Virbac SA a comptabilisé une provision pour indemnité de départ à la retraite des membres du Directoire au titre d'un régime à prestations définies mis en place en 2003. Cette provision s'élève à 1 251 K€ au 31 décembre 2004. Le coût des services passés étalé sur plusieurs exercices s'élève à 697 K€ au 31 décembre 2004. Ces régimes, dits à prestations définies, sont comptabilisés conformément aux principes comptables définis dans la note « principes comptables ».

Note 9 - Dettes

Détail des dettes

(en milliers d'euros)	2004	2003
Dettes financières	49 340	60 767
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	47 912	57 072
Emprunts en crédit-bail	1 615	2 464
Emprunts et dettes financières diverses	-187	1 231
Dettes d'exploitation	74 513	74 767
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	868	776
Dettes fournisseurs	35 450	37 197
Dettes fiscales et sociales	18 107	15 676
Autres dettes d'exploitation	5 531	3 661
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 551	1 227
Impôt sur les bénéfices	4 092	6 751
Dettes diverses	8 914	9 479
TOTAL	123 853	135 534

Le poste « Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit » représente essentiellement des concours bancaires courants ainsi que les découverts bancaires.

Les principaux concours bancaires mis en place sont les suivants :

- ◆ Virbac SA a une ligne de crédit d'un montant total de 100 M€ sur lesquels 23 M€ étaient mobilisés à la clôture de l'exercice 2004.
- ◆ Au 31 décembre 2004 Virbac Corp. avait mobilisé 13 MUSD sur ses lignes de crédit qui s'élèvent au total à 30 MUSD.
- ◆ Virbac Australie a mis en place une ligne de crédit dont 12,1 MAUD étaient mobilisés au 31 décembre 2004.

Détail des covenants attachés à la ligne de crédit de 100 M€ :

Le Groupe doit respecter deux types d'engagement :

- ◆ engagement de respect des ratios financiers :
 - endettement net consolidé /capacité d'autofinancement
 - endettement net consolidé /fonds propres
- ◆ engagement de communication des comptes.

Note 10 - Chiffre d'affaires

La répartition du chiffre d'affaires consolidé se détaille comme suit :

Chiffre d'affaires par zone géographique

(en milliers d'euros)

	2004	2003	Évolution
France	92,3	91,3	1,1 %
Europe (hors France)	115,3	115,8	-0,1 %
Amérique du Nord	60,5	54,4	11,2 %
Amérique Latine	22,1	22,6	-2,1 %
Afrique/Moyen-Orient	21,0	20,9	0,5 %
Asie	16,0	17,7	-9,4 %
Pacifique	31,3	32,1	-2,5 %
TOTAL	358,5	354,8	1,0 %

Note 11 - Charges et produits financiers

Charges financières

(en milliers d'euros)

	2004	2003
Intérêts et charges assimilées	5 756	5 776
Différences négatives de change	1 103	1 976
Frais financiers sur crédit-bail	156	195
Dotation aux amortissements et provisions	143	158
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement	22	96
Autres charges financières	25	147
TOTAL	7 205	8 348

Produits financiers

(en milliers d'euros)	2004	2003
Reprise sur provisions	158	52
Différences positives de change	902	1 514
Produits des participations	76	91
Revenus de valeurs mobilières de placement	95	111
Produits de cession de valeurs mobilières de placement	25	181
Abandons de créances	0	0
Autres produits financiers	166	169
TOTAL	1 422	2 118

Les différences positives de change proviennent principalement de la gestion des positions de change.

Les différences négatives sont essentiellement liées aux pertes de change comptabilisées dans certaines filiales, du fait de la dévaluation des monnaies locales.

Note 12 - Charges et produits exceptionnels

Charges exceptionnelles

(en milliers d'euros)	2004	2003
Valeur nette des immobilisations cédées	332	1 133
Valeur nette des titres cédés	1 395	0
Dotations aux amortissement et provisions	1 431	2 923
Autres charges exceptionnelles	5 434	1 988
TOTAL	8 592	6 044

Produits exceptionnels

(en milliers d'euros)	2004	2003
Reprise sur provisions	374	1 436
Produits de cession des titres	3 392	0
Produits de cession des autres actifs immobilisés	778	156
Autres produits exceptionnels	405	901
Transfert de charges exceptionnelles	0	953
TOTAL	4 949	3 446

Note 13 - Impôt sur les sociétés

Les principales sources d'impôt différé sont les suivantes :

Charge d'impôt théorique	(milliers d'euros)	Charge d'impôt réelle	(milliers d'euros)
Résultat avant impôt	24 894	Impôt exigible	7 347
Taux d'impôt Virbac SA	34,43 %	Impôt différé	-374
Impôt théorique	8 571	Impôt comptabilisé	6 973

Le taux d'imposition réel est inférieur au taux d'imposition théorique applicable en France, en raison notamment :

Des crédits d'impôt, dont les principaux sont :

- ◆ Crédit d'impôt recherche = 790 K€
- ◆ Crédit d'impôt mécénat = 90 K€
- ◆ Autres crédits d'impôt (famille, apprentissage...) = 55 K€

De l'économie d'impôt liée aux pertes reportables de certaines filiales (dont 283 K€ pour Virbac Autriche).

La société mère et ses principales filiales françaises font partie d'un groupe intégré fiscalement. La convention d'intégration fiscale prévoit que chaque société intégrée comptabilise son impôt comme si elle était imposée séparément. L'économie d'impôt réalisée par le Groupe, dans le cadre de l'intégration fiscale s'élève à 631 K€.

Note 14 - Autres informations

Effectif du personnel salarié

	2004	2003
Production - Contrôle qualité - Distribution	955	951
Administration	330	321
Commercial & Marketing	757	745
Recherche et Développement	218	231
TOTAL	2 260	2 248

Rémunération du Conseil de surveillance

Les membres du Conseil de surveillance ont reçu une somme globale de 57 700 € à titre de jetons de présence et d'indemnités diverses.

Engagements hors bilan et instruments financiers

Engagements consolidés hors bilan

(en milliers d'euros)	2004	2003
Engagements donnés		
Avals, cautions et garanties	2 104	2 104
Engagements réciproques		
Ventes à terme de devises	11 032	4 712
Achats à terme de devises	730	10 530

Autres engagements

Au 31/12/2004 la nouvelle ligne de crédit de Virbac SA était utilisée à hauteur de 23 M€ et faisait l'objet d'un swap de taux sur la totalité.

Instruments de change

Certains flux d'exploitation entre Virbac SA et ses filiales s'opérant en devises, le Groupe est exposé à l'évolution de la parité entre ces devises et l'Euro. Pour couvrir ce risque, des opérations de couvertures (ventes et achats à terme) ont été mises en place sur les devises suivantes : Dollar américain, Yen japonais, Livre sterling, Franc suisse. La juste valeur des instruments de change s'établit à 1 022 K€ au 31 décembre 2004.

Instruments de taux

Pour gérer ses risques et optimiser le coût de son endettement, Virbac SA a mis en place un swap de taux variable en taux fixe, permettant de minimiser le coût de sa dette future et de limiter dans la durée les fluctuations provenant de la volatilité des taux d'intérêt. La juste valeur du swap souscrit par Virbac SA s'établit à 161 K€ au 31 décembre 2004.

Plans de stock options

Virbac SA a ouvert 4 plans de stock options :

◆ Plan du 19 avril 2000

132 500 titres – Prix d'exercice : 16,61 €

◆ Plan du 06 avril 2001

137 200 titres – Prix d'exercice : 21,66 €

◆ Plan du 27 juillet 2002

60 000 titres – Prix d'exercice : 32,88 €

◆ Plan du 14 avril 2003

58 000 titres – Prix d'exercice : 22,87 €

Coût de l'option valorisé selon la méthode Black & Scholes : 396 720 €.

Note 15 - Périmètre de consolidation

Sociétés comprises dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2004

Filiales intégrées globalement	Nationalité	% d'intérêt	% de contrôle
Virbac S.A. - Carros	Française	Société mère	-
Virbac RSA Pty. Ltd. - Centurion	Sud-africaine	100	100
Virbac Tierarzneimittel GmbH - Bad Oldesloe	Allemande	100	100
Virbac Pharma GmbH - Bad Oldesloe	Allemande	100	100
Virbac Corporation - Fort Worth	Américaine	60,21	60,21
Virbac Ltd. - Bury St. Edmunds	Anglaise	99,95	99,95
Virbac (Australia) Pty. Ltd. - Peakhurst	Australienne	100	100
Virbac Österreich GmbH - Vienne	Autrichienne	100	100
Virbac Belgium S.A. - Wavre	Belge	75,27	99,99
Virbac do Brasil Ltda. - Sao Paulo	Brésilienne	100	100
Virbac Korea Co. Ltd. - Séoul	Coréenne	90	90
Virbac España S.A. - Barcelone	Espagnole	100	100
Virbac Czv S.L. - Pontevedra	Espagnole	100	100
Alfamed S.A.S. - Carros	Française	99,7	99,7
Soparlic S.A.R.L. - Carros	Française	100	100
Dog N'Cat International S.A.S. - Vauvert	Française	100	100
Franco dex S.A.S. - Carros	Française	99,6	99,6
Interlab S.A.S. - Carros	Française	100	100
Virbac Distribution S.A.S. - Wissous	Française	100	100
Virbac France S.A.S. - Carros	Française	100	100
Virbac Nutrition S.A.S. - Vauvert	Française	100	100
Bio Vêto Test S.A.S. - La Seyne-sur-Mer	Française	100	100
Virbac S.R.L. - Milan	Italienne	99,9	99,9
Virbac Japan Co. Ltd. - Osaka	Japonaise	100	100
Virbac Mexico S.A. de C.V. - Guadalajara	Mexicaine	100	100
Virbac Comercializadora S.A. de C.V. - Guadalajara	Mexicaine	100	100
Virbac Nederland B.V. - Barneveld	Néerlandaise	75,28	75,28
Virbac Philippines Inc. - Pasig City	Philippine	100	100
Virbac de Portugal Lda. - Almeirim	Portugaise	100	100
Virbac A.G. Switzerland - Glattbrugg	Suisse	99,9	99,9
Virbac Thailand Co. Ltd. - Bangkok	Thaïlandaise	100	100
Virbac Vietnam J.V. Co. - Ho Chi Minh Ville	Vietnamienne	75	75
Virbac Taiwan Co. Ltd. - Taipei	Taiwanaise	100	100
Virbac Colombia Ltda. - Bogota	Colombienne	100	100
Laboratorios Virbac Costa Rica S.A. - San José	Costaricaine	100	100
PP Manufacturing Corp. - Framingham	Américaine	100	100

Rapport des Commissaires aux comptes

Comptes consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2004

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Virbac relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2004, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe de l'annexe qui explique la correction d'erreur de 2 702 milliers d'euros que la société a comptabilisé au titre de l'exercice, en raison des retraitements des comptes de sa filiale Virbac Corp.

Cette situation avait été mentionnée dans le rapport des Commissaires aux comptes du 11 juin 2004 relatif à l'exercice 2003, et dans le rapport d'examen limité du 22 septembre 2004 relatif aux comptes semestriels clos le 30 juin 2004.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons vérifié que le traitement comptable des immobilisations incorporelles était conforme aux règles et principes comptables français et que la valorisation de ces actifs incorporels était appuyée par des prévisions de flux détaillées. Nous avons sur cette base, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe, conformément aux normes professionnelles applicables en France. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attirons votre attention sur le fait que le Groupe a communiqué des informations uniquement narratives sur les impacts de la transition aux normes IFRS. Ces informations ainsi que l'état d'avancement du projet sont présentés dans la note "Conversion aux normes IFRS des comptes consolidés de Virbac" du rapport de gestion.

Nice et Marseille, le 29 septembre 2005
Les Commissaires aux comptes

David & Associés

Roger DAVID

Deloitte & Associés

Gérard QUILLET

Comptes sociaux Virbac SA

Bilan

ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	2004	2004	2004	2003
		Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net	Montant net
Immobilisations incorporelles	1	37 122	15 256	21 866	16 616
Concessions, brevets, licences, marques		20 158	8 684	11 474	2 214
Autres immobilisations incorporelles		16 964	6 572	10 392	14 402
Immobilisations corporelles	1	88 156	55 994	32 162	30 323
Terrains		1 385	0	1 385	1 400
Constructions		47 842	26 393	21 449	20 551
Installations techniques, matériel et outillages industriels		31 907	26 514	5 393	5 619
Autres immobilisations corporelles		4 167	3 087	1 080	1 214
Avances et encours		2 855	0	2 855	1 539
Immobilisations financières	2	131 830	4 845	126 985	109 072
Participations et créances rattachées		117 086	4 845	112 241	107 428
Autres titres immobilisés		146	0	146	146
Prêts		7 581	0	7 581	312
Autres immobilisations financières		7 017	0	7 017	1 186
Total de l'actif immobilisé		257 108	76 095	181 013	156 011
Stocks et encours	3	15 643	1 337	14 306	16 263
Matières premières		9 570	455	9 115	10 538
Encours de production		3 586	533	3 053	4 447
Produits intermédiaires et finis		2 487	349	2 138	1 278
Valeurs réalisables	4	38 290	506	37 784	31 763
Créances clients et comptes rattachés		31 860	253	31 607	27 117
Personnel		103	0	103	111
Impôts sur les bénéfices		0	0	0	1 214
Autres impôts et taxes		933	0	933	1 379
Autres créances		5 394	253	5 141	1 942
Valeurs disponibles		1 412		1 412	7 304
Avances et acomptes versés		309	0	309	225
Valeurs mobilières de placement	5	929	0	929	6 697
Disponibilités	6	174	0	174	382
Comptes de régularisation		1 257		1 257	2 152
Charges constatées d'avance	7	614	0	614	967
Charges à répartir sur plusieurs exercices	7	168	0	168	1 177
Écart de conversion actif	8	475	0	475	8
Total actif		313 710	77 938	235 772	213 493

PASSIF (avant affectation du résultat)

(en milliers d'euros)	Notes	2004	2003
Capitaux propres	9	140 881	131 567
Capital social		10 893	10 893
Primes d'émission		6 534	6 534
Réserve légale		1 089	1 089
Réserves réglementées		43 250	43 250
Autres réserves		59 618	59 618
Report à nouveau		4 430	992
Résultat de l'exercice		13 423	7 587
Provisions réglementées	10	1 644	1 604
Autres fonds propres		256	320
Avances conditionnées		256	320
Provisions pour risques et charges	10	5 067	5 072
Provisions pour risques généraux		4 400	4 832
Provisions pour pertes de change		475	8
Provisions pour litiges		192	232
Dettes financières	11	63 613	52 942
Emprunts obligataires		-	-
Découvert, concours bancaires courants		28 045	24 707
Emprunts et dettes financiers divers		4 928	2 904
Emprunts et dettes financiers associés		30 640	25 331
Dettes d'exploitation		25 884	23 438
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		13 899	13 941
Personnel		3 687	2 891
Organismes sociaux		4 346	3 913
Impôts sur les bénéfices		933	18
Taxe sur la valeur ajoutée		294	11
Autres impôts et taxes		898	713
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 308	1 202
Autres dettes		519	749
Comptes de régularisation		71	154
Écarts de conversion passif	8	71	154
Total passif		235 772	213 493

Comptes sociaux Virbac SA

Compte de résultat

(en milliers d'euros)	Notes	2004	2003	Variation
Production vendue : biens et services		118 868	119 558	
Chiffre d'affaires net	12	118 868	119 558	-0,6 %
Production stockée		-13	-599	
Subventions d'exploitation		12	23	
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		1 262	1 559	
Autres produits d'exploitation		1 133	1 591	
Produits d'exploitation		121 262	122 132	-0,7 %
Achats marchandises		2 805	2 966	
Achats matières premières et autres approvisionnements		32 457	37 258	
Variation des stocks d'approvisionnements		1 501	1 919	
Autres achats externes		34 943	37 557	
Impôts, taxes et assimilés		3 921	3 284	
Salaires et traitements		26 425	25 502	
Charges sociales		11 916	11 015	
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations		7 178	6 938	
Dotations aux provisions sur actif circulant		1 360	896	
Dotations aux provisions pour risques et charges		153	200	
Autres charges d'exploitation		673	488	
Charges d'exploitation	13	123 332	128 023	-3,7 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-2 070	-5 891	64,9 %

(en milliers d'euros)	Notes	2004	2003	Variation
Produits de participation		15 938	14 884	
Autres intérêts et produits assimilés		399	121	
Reprise sur provisions et transferts de charges		1 276	2 359	
Différence positive de change		304	397	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		25	148	
Produits financiers	14	17 942	17 909	0,2 %
Dotations aux amortissements et aux provisions		2 583	3 855	
Intérêts et charges assimilés		1 668	1 932	
Différence négative de change		6	101	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		21	74	
Charges financières	14	4 278	5 962	-28,2 %
RÉSULTAT FINANCIER		13 664	11 947	14,4 %
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		11 594	6 056	91,4 %
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		28	3	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		2 440	22	
Reprise sur provisions et transferts de charge		1 397	2 457	
Produits exceptionnels	15	3 865	2 482	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		835	307	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		156	17	
Dotations aux amortissements et provisions		1 892	3 093	
Charges exceptionnelles	15	2 883	3 417	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		982	-935	205,0 %
Participation et intéressement des salariés		303	-6	
Impôts sur les bénéfices	16	-1 150	-2 460	
RÉSULTAT NET		13 423	7 587	76,9 %

Comptes sociaux Virbac SA

Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)

2004

2003

Résultat de l'exercice	13 423	7 587
Élimination des charges et produits sans incidence		
Élimination des amortissements et provisions	9 141	10 313
Élimination des plus ou moins-values de cession	-2 283	13
Autres produits et charges sans incidence de trésorerie	0	-1 181
Marge brute d'autofinancement	20 281	16 732
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité		
Variation nette des stocks	1 957	2 783
Variation nette des comptes clients	-4 491	12 498
Variation nette des comptes fournisseurs	64	-8 764
Variation nette des autres dettes et créances	5 879	2 189
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	23 690	25 438
Acquisition d'immobilisations		
Immobilisations incorporelles	-7 275	-9 558
Immobilisations corporelles	-6 994	-6 838
Immobilisations financières	-12 635	-7 759
Cession d'immobilisations	2 485	1 205
Flux net affecté aux investissements	-24 419	-22 950
Dividendes versés par la société mère	-3 988	-5 234
Augmentation/réduction de capital	0	0
Prime de fusion	0	156
Autres augmentations liées à la fusion	0	90
Subventions d'investissements	0	0
Autres fonds propres	-217	150
Émission/remboursement net d'emprunts	5 024	-2 204
Flux net provenant du financement	819	-7 042
VARIATION DE TRÉSORERIE	90	-4 554

Tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices

(en euros)	2000	2001	2002	2003	2004
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	10 889 390	10 892 940	10 892 940	10 892 940	10 892 940
Nombre d'actions existantes	2 177 878	2 178 588	8 714 352	8 714 352	8 714 352
Nombre d'actions donnant droit à dividendes	2 177 878	2 178 588	8 714 352	8 714 352	8 714 352
Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires hors taxes	107 418 551	119 444 290	122 463 640	119 558 211	118 867 847
Résultat avant impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	11 536 741	13 400 494	15 329 266	15 800 535	21 672 424
Impôts sur les bénéfices	-51 055	-608 324	-689 391	-2 549 036	-1 150 258
Dotations aux amortissements et provisions	5 215 138	5 757 139	5 141 048	10 768 665	9 399 195
Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	6 061 858	7 739 951	10 334 934	7 587 387	13 423 487
Résultat distribué	4 638 880	5 010 752	5 490 042	4 182 889	
Résultat des opérations réduit à une seule action					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant amortissements et provisions	5,18	6,20	1,78	2,11	2,62
Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	2,78	3,55	1,19	0,87	1,54
Dividende attribué à chaque action	2,13	2,30	0,63	0,48	0,00
Personnel					
Effectif moyen des salariés	728	747	759	796	770
Montant de la masse salariale	21 779 022	22 880 376	23 971 333	25 502 379	26 424 799
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	8 941 605	9 399 261	9 965 817	11 014 557	11 915 722

Inventaire des valeurs mobilières

Participations

(en milliers d'euros)

Valeur nette
des titres détenus

Filiales françaises

Alfamed S.A.S. Carros	215
Francoindex S.A.S. Carros	2 270
Virbac Nutrition S.A.S. Vauvert	2 933
Virbac France S.A.S. Carros	40 761
Virbac Distribution S.A.S. Wissous	138
Dog N'Cat International S.A.S. Vauvert	3
Interlab S.A.S. Carros	23 064
Soparlic S.A.R.L. Carros	9
Bio Vêto Test S.A.S. La Seyne-sur-Mer	8 500

Filiales étrangères

Virbac A.G. - Sous Groupe Glattbrugg (Suisse)	115
Virbac Nederland B.V. - Barneveld (Pays-Bas)	812
Virbac Ltd. - Bury St. Edmunds (Angleterre)	3
Virbac do Brasil Ltda. - Sao Paulo (Brésil)	6 336
Virbac S.R.L. - Milan (Italie)	1 610
Virbac Comercializadora S.A. de C.V. - Guadalajara (Mexique)	1 240
Virbac Mexico S.A. de C.V. - Guadalajara (Mexique)	2 974
Virbac (Australia) Pty. Ltd. - Peakhurst (Australie)	4 346
Virbac España S.A. - Barcelone (Espagne)	725
Virbac Japan Co. Ltd. - Osaka (Japon)	871
Virbac Pharma GmbH - Bad Oldesloe (Allemagne)	71
Virbac Tierarzneimittel GmbH - Bad Oldesloe (Allemagne)	1 521
Virbac Österreich GmbH - Vienne (Autriche)	18
Virbac Thailand Co. Ltd. - Bangkok (Thaïlande)	84
Virbac de Portugal Lda. - Almeirim (Portugal)	5
Virbac Czv S.L. - Pontevedra (Espagne)	122
Virbac Korea Co. Ltd. - Séoul (Corée)	1 028
Virbac Vietnam J.V. Co. - Ho Chi Minh City (Vietnam)	1 042
Virbac RSA Pty. Ltd. - Centurion (Afrique du Sud)	5 330
Virbac Philippines Inc. - Pasig City (Philippines)	159
Virbac Taiwan Co. Ltd. - Taipei (Taiwan)	299
Virbac Colombia Ltda. - Bogota (Colombie)	672
PP Manufacturing Corp. - Framingham (États-Unis)	4 946

Renseignements globaux concernant :

- des participations non consolidées dans des sociétés françaises	10
- des participations non consolidées dans des sociétés étrangères	9

Actions propres	6 677
Autres titres immobilisés	146

Titres de placements

SICAV	737
Actions propres	192

La valeur boursière globale des titres cotés (actions propres) s'élève à 10 520 K€ au 31 décembre 2004.

Notes annexes aux comptes sociaux

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice sont établis suivant les principes, normes et méthodes comptables découlant du règlement CRC n° 99-03.

Les principales règles et méthodes comptables, ainsi que les principales informations relatives à l'exercice 2004 sont détaillées dans les notes ci-après.

Note 1 - Immobilisations incorporelles et corporelles

Les valeurs brutes résultent des valeurs historiques d'acquisition. Les règles de comptabilisation et les mouvements ayant affecté les postes d'immobilisations incorporelles et corporelles durant l'exercice sont les suivants :

MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

(en milliers d'euros)	01/01/2004	Acquisitions	Diminutions	Reclassements	31/12/2004
Immobilisations incorporelles					
Valeur brute	29 869	7 275	22		37 122
Amortissements ou provisions	13 253	2 003	0		15 256
MONTANT NET	16 616	5 272	22	0	21 866
Immobilisations corporelles					
Valeurs brutes					
Terrains	1 400	0	15		1 385
Constructions	44 174	3 668	0		47 842
Matériel, outillage, équipement	30 125	1 834	52		31 907
Autres immobilisations corporelles	4 038	156	27		4 167
Immobilisations en cours	432	749	19	-286	876
Avances et acomptes	1 107	872	0		1 979
Total valeurs brutes	81 276	7 279	113	-286	88 156
Amortissements et provisions					
Terrains	0	0	0		0
Constructions	23 623	2 770	0		26 393
Matériel, outillage, équipement	24 506	2 056	48		26 514
Autres immobilisations corporelles	2 824	290	27		3 087
Immobilisations en cours	0	0	0		0
Avances et acomptes	0	0	0		0
Total amortissements et provisions	50 953	5 116	75	0	55 994
Valeur nette					
Terrains	1 400	0	15		1 385
Constructions	20 551	898	0		21 449
Matériel, outillage, équipement	5 619	-222	4		5 393
Autres immobilisations corporelles	1 214	-134	0		1 080
Immobilisations en cours	432	749	19	-286	876
Avances et acomptes	1 107	872	0		1 979
MONTANT NET	30 323	2 163	38	-286	32 162

Immobilisations incorporelles

Sont immobilisés sous cette rubrique les concessions, brevets, licences acquis par la société ainsi que les frais de dépôt des marques qui sont enregistrées et figurent à l'actif du bilan pour leur valeur d'origine tant que les marques sont exploitées.

Les brevets, licences et concessions sont amortis linéairement, sur une période de 5 à 10 ans selon leur nature.

Les fonds de commerce sont amortis linéairement sur 10 ans.

Les "autres immobilisations incorporelles" incluent notamment les logiciels informatiques :

- ◆ Les logiciels bureautiques standards sont amortis linéairement, dès leur inscription à l'actif, sur 3 ans.
- ◆ Pour les projets informatiques incluant en plus des coûts d'acquisition de licences, d'importantes dépenses de consultant, les dépenses sont portées à l'actif au fur et à mesure de leur engagement. Ces projets informatiques font l'objet d'un amortissement linéaire qui démarre à compter de la mise en exploitation du système d'information et s'étale sur une période de 4 à 7 ans.

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés en charge pour leur totalité.

Le montant des charges externes de recherche et développement s'est élevé à 3 869 K€ au cours de l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition hors frais accessoires et comprennent les frais d'installation des biens.

L'amortissement est calculé sur la durée normale d'utilisation des biens, soit sur le mode linéaire, soit sur le mode dégressif, l'amortissement linéaire reflétant l'amortissement économique, l'excédent d'amortissement dégressif par rapport à l'amortissement linéaire est comptabilisé en amortissement dérogatoire.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

◆ constructions	20 ans
◆ agencement et aménagement des constructions	10 ans
◆ matériel et outillage industriel	5 ans
◆ installations générales	10 ans
◆ matériel de bureau et informatique	5 ans

Note 2 - Immobilisations financières

Mouvements enregistrés sur ce poste :

MOUVEMENTS DES ACTIFS FINANCIERS

(en milliers d'euros)	01/01/2004	Acquisitions	Diminutions	Reclassements	31/12/2004
Immobilisations financières					
Participations	111 275	6 222	128	-283	117 086
Autres titres immobilisés	146	0	0	0	146
Prêts et autres immobilisations financières	1 499	7 587	1 217	6 729	14 598
Total valeurs brutes	112 920	13 809	1 345	6 446	131 830
Dépréciation des immobilisations financières	3 847	2 108	1 110	0	4 845
Total amortissements et provisions	3 847	2 108	1 110	0	4 845
MONTANT NET	109 073	11 701	235	6 446	126 985

Titres de participation

Les titres de participation correspondent pour l'essentiel aux investissements en capital dans les filiales et sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, hors frais accessoires.

À la clôture de chaque exercice, une provision est éventuellement constituée pour tenir compte de la dépréciation de la valeur des titres d'une filiale. Cette provision est égale à la différence entre la valeur des titres au bilan et la juste valeur qui est la somme des éléments suivants :

- ◆ situation nette sociale de la filiale corrigée d'éventuels ajustements pratiqués dans le cadre de la consolidation
- ◆ éléments incorporels évalués en capitalisant sur 10 ans à un taux de 12 % le résultat social de la filiale.

Au 31 décembre 2004, la provision pour dépréciation des titres s'élève à 4 845 K€.

MOUVEMENT DES TITRES DE PARTICIPATION

(en milliers d'euros)

Virbac Taiwan	102	Cynophar	128
Virbac RSA	466		
Virbac Japan	500		
Virbac Colombia	80		
PPM Corp	4 946		
Cynophar	128		
Total acquisitions	6 222	Total cessions	128

Virbac SA a investi 6 000 KUSD dans la société PP Manufacturing Corporation qu'elle détient à 100 %. Elle a aussi procédé à des augmentations de capital dans Virbac RSA, Virbac Japon et Virbac Taiwan, filiales déjà détenues à 100 %.

Autres titres immobilisés

Ces titres correspondent à des investissements minoritaires dans des sociétés dont l'activité et le développement peuvent représenter pour Virbac SA un intérêt futur.

Autres immobilisations financières

Ce poste comprend principalement un prêt à la filiale américaine Virbac Corporation pour 7 540 K€ et pour 6 677 K€ les actions propres qui figuraient au 31 décembre 2003 dans le compte valeur mobilière de placement.

Les programmes de rachat ont fait l'objet de notes d'information visées par la Commission des opérations de bourse, dont le dernier a reçu le visa 03-452 du 21 mai 2003.

Note 3 - Valeurs d'exploitation

Les stocks de matières premières sont valorisés au coût moyen pondéré, le coût d'acquisition comprenant tous les frais accessoires d'achat. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque les produits deviennent périmés ou inutilisables ou encore lorsqu'il existe une probabilité pour que ces produits ne soient pas utilisables avant leur date de péremption.

Les encours de production et les produits finis sont valorisés à leur coût réel de fabrication incluant coûts directs et indirects de production. Une provision pour dépréciation des produits finis est pratiquée lorsque la valeur de réalisation ou les perspectives de vente de ces produits, appréciées en fonction du marché, apparaissent inférieures à la valeur brute de l'inventaire.

Au 31 décembre 2004, le montant des provisions pour dépréciation comptabilisées s'élève pour les stocks aux montants suivants :

◆ Matières premières	455 K€
◆ Produits en cours	533 K€
◆ Produits finis	349 K€

Note 4 - Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances sont le cas échéant dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles seraient susceptibles de donner lieu.

Au 31 décembre 2004, le montant de la provision pour dépréciation des créances clients comptabilisée s'élève à 253 K€.

Note 5 - Valeurs mobilières de placement

Ce poste comprend au 31 décembre 2004 des SICAV pour 737 K€ et des actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité avec la BNP Paribas pour 192 K€.

Les plus-values latentes sur les titres du portefeuille ne sont pas comptabilisées dans le résultat comptable de l'exercice.

Une provision pour dépréciation des titres est en revanche comptabilisée si leur valeur de réalisation devient inférieure à leur coût d'achat.

En matière de SICAV, la valeur de réalisation s'entend de la valeur de marché à la date de clôture.

En matière d'actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité, la valeur de réalisation s'entend du cours moyen du dernier mois de l'exercice.

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

(en milliers d'euros)	2003	Augmentation	Diminution	2004
Actions propres (stock options)	6 448		6448 ⁽¹⁾	0
Actions propres (contrat de liquidité)	141	51		192
SICAV	108	629		737
Total	6 697	680	6448	929

(1) dont reclassement au poste immobilisations financières 6 403 K€ et levée d'option 45 K€.

Les plus-values latentes sur valeurs mobilières de placement s'élèvent à 1 K€ au 31 décembre 2004.

Note 6 - Disponibilités

Les liquidités en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change et les écarts de conversion sont compris dans le résultat de l'exercice.

Note 7 - Comptes de régularisation actif

Charges constatées d'avance

Elles sont principalement composées de charges externes diverses et d'achats stockables relatifs à l'exercice 2005.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Les charges à répartir d'un montant total de 168 K€ correspondent aux dépenses de contrôle des souchiers qui sont des dépenses de caractère général non répétitives ayant un impact bénéfique sur plusieurs exercices. Ces charges sont amorties sur une durée de 5 ans.

Note 8 - Écarts de conversion

Les écarts de conversion résultent de la valorisation des dettes et créances en monnaies étrangères à la zone euro au cours de la date de clôture ou le cas échéant au cours de couverture.

Les pertes latentes entraînent la constitution d'une provision pour perte de change lorsque le cours n'a pas été définitivement assuré par des opérations à terme.

Les gains latents ne concourent pas au résultat de l'exercice.

Note 9 - Capitaux propres

Capital social

Le capital d'un montant de 10 892 940 euros est composé au 31 décembre 2004 de 8 714 352 actions d'un montant nominal de 1,25 euro.

Réserves et report à nouveau

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	AFFECTATION DU RÉSULTAT 2003					
	Avant	Affectation	Après	Augmentation	Diminution	31/12/2004
Nombre d'actions au 31/12	8 714 352		8 714 352			8 714 352
Nombre d'actions donnant droit à dividende	8 714 352		8 714 352			8 714 352
(en milliers d'euros)						
Capital social	10 893		10 893			10 893
Primes d'émission, de fusion	6 534		6 534			6 534
Résultat de l'exercice	7 587			13 423		13 423
Réserve légale	1 089		1 089			1 089
Réserves réglementées	6 963		6 963			6 963
Autres réserves	95 905		95 905			95 905
Report à nouveau	992	3 404	4 396	195	161	4 430
Distribution de dividendes		4 183				
Amortissements dérogatoires	1 604		1 604	500	460	1 644
Total	131 567	7 587	127 384	14 118	621	140 881

La société détient 403 078 actions propres pour une valeur de 6 869 K€ au 31 décembre 2004, dont 6 677 K€ classées en autres immobilisations financières.

L'AGO du 29 juin 2004 a décidé de verser un dividende de 4 183 K€. Les actions propres ne donnant pas droit au versement de dividende, le montant afférent à ces actions a été imputé au compte report à nouveau pour 195 K€.

La diminution du report à nouveau de 161 K€ correspond à la taxe exceptionnelle due au titre de la réserve des plus-values à long terme.

Note 10 - Provisions

Provisions réglementées

Ce poste comprend uniquement des amortissements dérogatoires.

Provisions pour risques et charges

Elles sont destinées à couvrir les charges et les litiges connus (risques de change, prestations de retraite complémentaire des dirigeants, indemnités de fin de carrière du personnel, litiges commerciaux) ainsi que des risques économiques généraux qui font l'objet d'une évaluation (risques produits, risques réglementaires et fiscaux, litiges potentiels).

Les mouvements enregistrés sur ces postes sont les suivants :

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN (en milliers d'euros)	Dotations de l'exercice		Reprises de l'exercice		31/12/2004
	1/01/2004		Montants utilisés	Montants non utilisés	
Provisions réglementées					
Amortissements dérogatoires	1 604	500	460	0	1 644
TOTAL	1 604	500	460	0	1 644
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour risques généraux	114				114
Provisions indemnités de fin de carrière	2 062	66			2 128
Provisions prestations de retraite complémentaire	1 803	246		799	1 250
Provisions pour pertes de change	8	475	8	-	475
Provisions pour litiges	232	160	200	-	192
Provisions pour impôts	89	296	89	-	296
Autres provisions pour risques et charges	764	120	102	170	612
TOTAL	5 072	1 363	399	969	5 067
Provisions pour dépréciations					
Dépréciations des immobilisations	4 327	2 108	-	1 110	5 325
Dépréciations des actifs circulants	1 401	1 360	918	-	1 843
TOTAL	5 728	3 468	918	1 110	7 168
TOTAL GÉNÉRAL	12 404	5 331	1 777	2 079	13 879

La société a provisionné pour 2 128 K€ les indemnités de fin de carrière prévues par la loi et la Convention collective, suivant un calcul qui tient compte des rémunérations, de l'ancienneté des salariés ainsi que des critères suivants :

Acquisition des droits :

- Cadres et assimilés : 12/100 par année d'ancienneté

- Non cadres : 10/100 par année d'ancienneté

Taux d'actualisation : 4,5 %

Taux de charges sociales : 46 %

Taux de rotation du personnel : déterminé en fonction de la catégorie, de l'âge du salarié et de son ancienneté.

AUTRES PARAMÈTRES

	Cadres dirigeants	Cadres	Employés & agents de maîtrise	Ouvriers & techniciens
Age de départ à la retraite	64	64	62	60
Taux de revalorisation des salaires	2,5	2,5	1,5	1

Depuis 2003, l'engagement est calculé suivant une méthode actuarielle rétrospective.

La société comptabilise d'autre part une provision pour prestations de retraite complémentaire des membres du Directoire au titre d'un régime à prestations définies mis en place en 2003. Cette provision s'élève à 1 250 K€ au 31 décembre 2004.

Au 31 décembre 2003, la partie de la provision pour retraite complémentaire représentant le coût des services passés était également comptabilisée en charges à répartir. Ce montant a été au 31 décembre 2004 reclassé en moins de la provision pour retraite en conformité avec l'avis de recommandation n° 2003 – R.01 du CNC.

Au 31 décembre 2004, le coût des services passés non encore comptabilisés s'élève à 697 K€.

Note 11 - Dettes financières

Au 31 décembre 2004, la ligne de crédit d'un montant global de 100 M€ a été mobilisée à hauteur de 23 M€. Le montant appelé sur la ligne de crédit fait l'objet d'un Swap taux fixe à hauteur de 19 M€ auprès de Calyon et de 7 M€ auprès de la BNP Paribas depuis le 24 octobre 2004.

Note 12 - Produits d'exploitation**Chiffre d'affaires****RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

(en milliers d'euros)	2004	2003
France	52 392	49 417
Export	66 476	70 141
TOTAL	118 868	119 558
Ventes de marchandises et produits	113 512	116 240
Prestations de services	5 356	3 318
TOTAL	118 868	119 558

Note 13 - Charges d'exploitation**Frais de recherche**

Les frais de recherche et de développement nécessaires à l'enregistrement et à la commercialisation des spécialités du Groupe sont comptabilisés en charge de l'exercice.

Note 14 - Charges et produits financiers

Les produits financiers proviennent des dividendes reçus des filiales et des revenus de placement de la trésorerie disponible.

Les plus-values latentes sur placements monétaires en OPCVM ne sont pas comptabilisées dans le résultat comptable de l'exercice mais seulement lors de la cession des titres.

Une provision pour dépréciation des titres est éventuellement constatée lorsque la situation financière de la filiale le justifie (cf. note 2).

CHARGES FINANCIÈRES

(en milliers d'euros)	2004	2003
Dotations aux amortissements et provisions		
- pour perte de change	475	8
- provision pour dépréciation des titres	2 108	3 847
Intérêts et charges assimilées		
- intérêts, emprunts et lignes de crédit	961	1 199
- autres charges financières	707	733
Différence négative de change	6	101
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	21	74
TOTAL	4 278	5 962

PRODUITS FINANCIERS

(en milliers d'euros)	2004	2003
Produits de participations	15 938	14 884
Revenus de créances diverses	373	105
Reprises de provisions	1 276	2 359
Différences positives de change	304	397
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	25	147
Autres produits financiers	26	17
TOTAL	17 942	17 909

Note 15 - Charges et produits exceptionnels

CHARGES EXCEPTIONNELLES

(en milliers d'euros)	2004	2003
Valeurs nettes des immobilisations cédées	156	16
Dotations aux provisions		
- réglementées	500	415
- pour risques et charges	1 392	2 678
Autres charges exceptionnelles	835	308
TOTAL	2 883	3 417

PRODUITS EXCEPTIONNELS

(en milliers d'euros)	2004	2003
Produits de cession des immobilisations	2 425	3
Reprise de provisions réglementées	460	530
Reprise de provision pour risques et charges	937	974
Transfert de charge exceptionnelle	0	953
Produits divers	43	22
TOTAL	3 865	2 482

Note 16 - Impôt sur les sociétés

Virbac SA et la majeure partie de ses filiales françaises (Virbac France, Francodex, Alfamed, Interlab, Virbac Distribution, Virbac Nutrition, Dog N'Cat International et depuis 2004 Bio Vêto Test) relèvent en matière d'impôt sur les sociétés du régime d'intégration fiscale institué par l'article 68 de la loi du 30 décembre 1987.

Chaque société constate en charge l'impôt afférent à ses propres résultats. Virbac SA, en tant que seule redevable de l'impôt, comptabilise la dette ou la créance vis-à-vis du Trésor public pour l'ensemble du groupe fiscal.

La convention d'intégration fiscale prévoit que l'économie d'impôt sur les sociétés réalisée par Virbac SA à raison des pertes fiscales des filiales intégrées est susceptible d'être rétrocédée à ces dernières dans le cas où celles-ci redeviendraient bénéficiaires, à concurrence des pertes fiscales antérieures. Au 31 décembre 2004, le montant maximal d'impôt sur les sociétés que Virbac SA serait éventuellement amenée à reverser à ses filiales s'élève à 296 K€ et a été provisionné dans les comptes.

Virbac SA a dégagé en 2004 un produit d'impôt de 1 150 K€ qui se décompose comme suit :

◆ Produit d'intégration fiscale	631 K€
◆ Crédit d'impôt recherche	753 K€
◆ Crédit d'impôt mécénat	89 K€
◆ Provision pour impôts et impôts divers	(412) K€
◆ Reprise provision pour impôts divers	89 K€

Compte tenu de l'absence de charge d'impôt, aucune ventilation n'a été effectuée entre les éléments exceptionnels et les autres éléments.

ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

(en milliers d'euros)	2004	2003
Accroissements		
Amortissements dérogatoires	566	568
Charges à répartir sur plusieurs exercices	58	417
Quote part taxe professionnelle et foncière incluse dans les stocks	27	27
Allègements		
Moins-value à long terme	-	914
Contribution de solidarité	65	56
Profit de change latent	24	55
Engagements de retraite	1 163	1 369
Autres provisions	154	165

ÉVALUATIONS FISCALES DÉROGATOIRES ET RÉSULTAT

(en milliers d'euros)			
2004	Brut	Impôts	Net
Résultat de l'exercice	12 273	-1 150	13 423
Évaluations dérogatoires (dotations-reprises)			
◆ amortissements dérogatoires	40	14	26
◆ autres provisions réglementées	0	0	0
Résultat hors évaluations dérogatoires	12 313	-1 136	13 449
2003	Brut	Impôts	Net
Résultat de l'exercice	5 127	-2 460	7 587
Évaluations dérogatoires (dotations-reprises)			
◆ amortissements dérogatoires	-115	-41	-74
◆ autres provisions réglementées	0	0	0
Résultat hors évaluations dérogatoires	5 012	-2 501	7 513

Note 17 - Autres informations

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

(en milliers d'euros)	Montants bruts	À -1 an	De 1 à 5 ans	À + de 5 ans
Actif immobilisé				
Prêts	7 581	7 581		
Autres immobilisations financières	57			57
Actif circulant				
Créances clients et comptes rattachés	31 860	31 860		
Créances sur filiales	4 393	330	4 063	
Autres créances	2 038	2 038		
Charges constatées d'avance	614	614		
Total des créances	46 543	42 423	4 063	57
Dettes				
Découverts bancaires	5 045	5 045		
Concours bancaires courants	23 000	23 000		
Emprunts et dettes financiers divers	4 928	4 748	180	
Dettes envers les filiales	30 640	30 640		
Fournisseurs et comptes rattachés*	13 899	13 899		
Dettes fiscales et sociales	10 158	10 158		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 308	1 308		
Autres dettes	519	519		
Total des dettes	89 497	89 317	180	

* dont effets à payer 674 K€.

Entreprises liées

RUBRIQUES CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

(en milliers d'euros)	2004	2003
Participations	117 086	112 919
Autres titres immobilisés	146	146
Prêts	7 578	218
Créances clients et comptes rattachés	26 363	22 133
Autres créances (comptes courants de trésorerie)	4 393	1 106
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	391	350
Autres dettes (comptes courants de trésorerie)	35 373	28 051
Charges financières	575	507
Dotations dépréciations immobilisations financières	2 108	3 847
Produits financiers divers	349	61
Reprises dépréciations immobilisations financières	1 268	2 268
Produits de participation (dividendes)	15 938	14 883

Opérations de crédit-bail

Elles portent pour l'essentiel sur des biens immobiliers situés en région parisienne, principalement destinés aux locaux administratifs de certaines filiales et aux installations de stockage et de distribution des gammes de produits de la société et de ses filiales françaises.

CONTRATS DE CRÉDIT-BAIL EN COURS

(en milliers d'euros)	2004	2003	2002	2001	2000
Valeur d'origine	4 635	4 635	4 635	4 635	4 635
Amortissements					
Cumul exercices antérieurs	2 527	2 302	2 078	1 854	1 629
Dotation de l'exercice	225	225	225	225	225
Montants payés					
Cumul exercices antérieurs	5 975	5 461	4 941	4 415	3 883
Règlements de l'exercice	508	514	520	526	532
Montants restant à payer					
À un an au plus	502	508	514	520	526
À plus d'un an et cinq ans au plus	932	1 396	1 777	1 880	2 255
À plus de cinq ans	0	38	165	575	631
Valeur résiduelle	507	507	507	507	507

ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN

(en milliers d'euros)	2004	2003
Engagements donnés		
Avals, cautions et garanties	9 404	10 282
Engagements réciproques		
Ventes à terme de devises	11 032	4 712
Achats à terme de devises	730	10 530
Autres engagements		
Crédit-bail immobilier	1 434	1 942
Location serveurs	0	133

Rémunération des mandataires sociaux

Les membres du Conseil de surveillance ont reçu une somme globale de 57 700 € à titre de jetons de présence et d'indemnités diverses.

EFFECTIF MOYEN

	2004	2003
Cadres	242	242
Agents de maîtrise et techniciens	321	332
Ouvriers	153	162
Employés	50	53
Apprentis	4	7
TOTAL	770	796

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

(en milliers d'euros)	2004	2003
Emprunts et dettes financières	7	7
Intérêts courus s/participation salariés	7	7
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 488	3 114
Provisions factures à recevoir	3 391	3 042
Provisions bureaux représentation	74	72
Différences de change latente tiers	23	0
Autres dettes	53	63
R.R.R. à établir tiers	30	7
R.R.R. à établir Groupe	23	56
Dettes fiscales et sociales	5 741	4 754
Provision congés payés (charges sociales incluses)	2 838	2 732
Provision primes diverses (charges sociales incluses)	1 610	1 355
Provision primes d'intéressement	303	0
Charges diverses à payer	335	50
Provision formation professionnelle	179	99
Provision effort construction	112	109
Provision taxe d'apprentissage	130	90
Provision taxe professionnelle	0	139
Provision impôts et taxes diverses	44	22
Provision contribution sociale solidarité	190	158
Autres dettes	366	548
Charges à payer diverses	93	60
Frais de banque à payer	273	488
Total des charges à payer	9 655	8 486

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

(en milliers d'euros)	2004	2003
Clients et comptes rattachés	2 573	127
Clients factures tiers à établir	12	0
Factures à établir Groupe	2 561	2
Différence de change latent tiers	0	125
Autres créances	588	725
Redevance à recevoir	584	713
Produits divers à recevoir	4	12
Total des produits à recevoir	3 161	852

Filiales et participations au 31/12/04

en milliers d'unités monétaires	Capital social	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote- part de capital détenue	Valeur nette des titres détenus
	K devise	K devise	%	K€
Filiales françaises				
Alfamed S.A.S. - Carros	40 K€	117 K€	100	215
FrancoDEX S.A.S. - Carros	2 243 K€	741 K€	100	2 270
Virbac Nutrition S.A.S. - Vauvert	547 K€	1100 K€	100	2 933
Virbac France S.A.S. - Carros	240 K€	7 497 K€	100	40 761
Virbac Distribution S.A.S. - Wissous	92 K€	31 K€	100	138
Dog N'Cat International S.A.S. - Vauvert	80 K€	114 K€	100	3
Interlab S.A.S. - Carros	22 694 K€	368 K€	100	23 064
Soparlic S.A.R.L. - Carros	9 K€	22 K€	100	9
Bio Vêto Test S.A.S. - La Seyne-sur-Mer	391 K€	30 K€	100	8 500
Filiales étrangères				
Virbac A.G. - Sous Groupe Glattbrugg (Suisse)	200 KChf	1 175 KChf	100	115
Virbac Nederland B.V. - Barneveld (Pays-Bas)	45 K€	3 851 K€	75	812
Virbac Ltd - Bury St. Edmunds (Angleterre)	2KGbp	2 721 KGbp	100	3
Virbac do Brasil Ltda. - Sao Paulo (Brésil)	11 035 KBrl	-2 064 KBrl	100	6 336
Virbac S.R.L. - Milano (Italie)	1 601 K€	594 K€	100	1 610
Virbac Comercializadora S.A. de C.V. - Guadalajara (Mexique)	5 725 KMxp	32 209 KMxp	100	1 240
Virbac Mexico S.A. de C.V. - Guadalajara (Mexique)	4 472 KMxp	21 057 KMxp	100	2 974
Virbac (Australia) Pty. Ltd. - Peakhurst (Australie)	2 500 KAud	17 678 KAud	100	4 346
Virbac España S.A. - Barcelona (Espagne)	601 K€	2 079 K€	95	725
Virbac Japan Co. Ltd. - Osaka (Japon)	80 000 KJpy	8 052 KJpy	100	871
Virbac Pharma GmbH - Bad Oldesloe (Allemagne)	102 K€	-45 K€	100	71
Virbac Tierarzneimittel GmbH - Bad Oldesloe (Allemagne)	440 K€	1 778 K€	99	1 521
Virbac Oesterreich GmbH - Vienne (Autriche)	36 K€	253 K€	50	18
Virbac Thailand Co. Ltd. - Bangkok (Thaïlande)	3 400 KThb	5 736 KThb	91	84
Virbac de Portugal Lda. - Almeirim (Portugal)	5 K€	2 133 K€	95	5
Virbac Czv S.L. - Pontevedra (Espagne)	544 K€	-16 K€	100	122
Virbac Korea Co. Ltd. - Séoul (Corée)	1 600 000 KWon	359 987 KWon	90	1 028
Virbac Vietnam J.V. Co. - Ho Chi Minh City (Vietnam)	22 606 324 KVnd	4 603 268 KVnd	68	1 042
Virbac RSA Pty. Ltd. - Centurion (Afrique du Sud)	54 KZar	36 996 KZar	100	5 330
Virbac Philippines Inc. - Pasig City (Philippines)	38 000 KPhp	-6 392 KPhp	100	159
Virbac Taiwan Co. Ltd. - Taipei (Taiwan)	10 000 KTwd	-3 906 KTwd	100	299
Virbac Colombia Ltda. - Bogota (Colombie)	1 098 112 KCop	-394 105 KCop	100	672
PP Manufacturing Corp. - Framingham (États-Unis)	6 000 KUsd	-	100	4 946
Renseignements globaux concernant :				
- des participations non consolidées dans des sociétés françaises			10	
- des participations non consolidées dans des sociétés étrangères			9	

Nombre de titres détenus	Nombre de titres Total	Montant des cautions et avals K€	C.A. hors taxes du dernier exercice K Devise	Bénéfice ou perte (-) du dernier exercice K Devise	Dividendes encaissés par Virbac S.A. K€	Cours de change moyen- clôture
1 003	1 008		1 948	7	-	
148 898	149 500		9 287	392	320	
68 349	68 354		11 399	995		
10 434	10 439		70 353	2 642	4 111	
5 741	5 750		2 257	33	54	
4 994	5 000		4 633	-87		
1 512 909	1 512 910		-	-1		
500	500		70	-1		
30 939	30 939		2 047	-359		
1 998	2 000		10 014	374	270	1,545610 // 1,5429
67	89		14 634	1 805	764	
1 999	2 000		14 065	947	1 427	0,6812 // 0,70505
10 851 999	10 852 000		22 847	1 908		3,63113 // 3,62084
99 900	99 900		9 475	329	350	
569 950	572 450		213 956	33 100	1 699	14,03989 // 15,2438
6 883 394	6 883 904		73 172	1 639		14,03989 // 15,2438
2 500 000	2 500 000		54 566	91	-	1,69668 // 1,7459
95 000	100 000		16 451	1 065	1 445	
6 400	6 400	2 005	740 583	-756		134,65596 // 139,65
2 000	2 000		169	5		
852 500	861 200		26 414	2 856	2 590	
50	100	-	3 110	189		
9 100	10 000	-	115 188	-1 562		51,04428 // 53,0888
380	400		10 290	2 145	1 900	
100	100		-	-2		
288 000	320 000	496	3 875 272	-55 085	227	1 421,53098 // 1 410,05
680	1 000		39 200 300	863 291	6	19 516,03602 // 21 536,4
100 990	100 990	650	123 488	4 553	775	7,99648 // 7,6897
37 999 997	38 000 000	418	72 488	-19 407		69,56657 // 76,577
600 000	600 000	231	60 462	1 638		41,43464 // 43,2331
700	700	61	2 900 877	-162 051		3 265,4192 // 3 269,78
100	100		2 011	-575		1,24698 // 1,3621

Rapport général des Commissaires aux comptes

Comptes sociaux - Exercice clos le 31 décembre 2004

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2004, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Virbac, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme exposé dans les notes de l'annexe, votre société comptabilise d'éventuelles provisions pour dépréciation des titres selon une méthode basée sur la valeur de réalisation probable de ces titres. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons vérifié le caractère approprié de l'approche et nous sommes assurés de sa correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nice et Marseille, le 29 septembre 2005

Les Commissaires aux comptes

David & Associés

Roger DAVID

Deloitte & Associés

Gérard QUILLET

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2004

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Convention autorisée au cours de l'exercice

En application de l'article L.225-88 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisées, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 117 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de cette convention en vue de son approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Amendement au contrat de parrainage sportif avec l'Association Défi Voile Sud :

Dirigeant concerné : Jean-Pierre Dick, membre du Directoire de Virbac SA.

Votre Conseil de surveillance en date du 16 décembre 2004 a approuvé la signature d'un amendement au contrat de parrainage sportif avec l'Association Défi Voile Sud, dont le Président est Jean-Pierre Dick. Au titre de cet amendement, Virbac SA a convenu d'un versement complémentaire de 75 000 euros en contrepartie de l'utilisation du bateau et de ses voiles comme support pour la campagne publicitaire « Je l'aime, je le vaccine ». La charge comptabilisée par Virbac SA au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2004 s'est élevée à 37 000 euros.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice :

❖ Avenant au plan de retraite complémentaire pour les cadres dirigeants

Votre Conseil de surveillance en date du 13 décembre 2002 a approuvé le principe d'un avenant au plan de retraite complémentaire pour les cadres dirigeants. La convention correspondante a été signée le 22 décembre 2003 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2003. Au 31 décembre 2004, l'engagement total de Virbac SA au titre de ce régime s'élève à 1 249 855 euros et la charge comptabilisée par la société au titre de ce même exercice s'est élevée à 448 416 euros.

❖ Parrainage Défi Voile Sud

Votre société a signé avec l'Association Défi Voile Sud, dont le Président est Jean-Pierre Dick, un contrat de parrainage sportif au terme duquel Virbac, en sa qualité de sponsor majeur, s'engage à verser sur une période de quatre années (2002-2005) un budget de 1,025 million d'euros hors taxes. Ce partenariat a pour objectif de participer financièrement à la location d'un voilier de compétition, puis à la construction d'un voilier pour participer au « Vendée Globe Challenge 2004-2005 ».

La charge comptabilisée par Virbac SA au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2004 s'est élevée à 300 000 euros.

Nice et Marseille, le 29 septembre 2005

Les Commissaires aux comptes

David & Associés

Roger DAVID

Deloitte & Associés

Gérard QUILLET

Observations du Conseil de surveillance

Le Directoire a présenté au Conseil de surveillance qui les a approuvés les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004 ainsi que le rapport de gestion relatif à cet exercice.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe de 358,5 millions d'euros a augmenté de 2,5 % par rapport à 2003 à périmètre et taux de change constants, cette progression étant réalisée principalement par croissance interne. Le résultat d'exploitation de 34,3 millions d'euros a crû de 27,9 % par rapport à 2003. Le résultat net part du Groupe de 12,2 millions d'euros a connu une progression de 28,3 % après une année 2003 particulièrement dégradée par Virbac Corporation.

La marge brute sur coûts d'achat du Groupe s'est améliorée de 1,9 point notamment grâce à la concrétisation des efforts opérés sur les achats au niveau de Virbac SA. La méthodologie employée sera étendue progressivement aux autres filiales du Groupe.

Après 2003 qui avait été riche en acquisitions de molécules et de sociétés, le Directoire a souhaité marquer une pause en 2004, notamment pour se concentrer sur la résolution des problèmes liés à Virbac Corp. qui est désormais en bonne voie.

En septembre 2004, notre Conseil de surveillance a eu le plaisir d'accueillir un nouveau membre, Monsieur Philippe Capron. Monsieur Capron a aussi pris la présidence de notre Comité d'audit nouvellement créé. Ancien inspecteur des finances, actuellement Président d'Arcelor International, Monsieur Capron mettra au service du Conseil son expérience dans le management de groupes internationaux et son expertise financière acquise notamment en tant que Président-directeur général de la SFAC puis Directeur financier d'Usinor.

Le Conseil de surveillance est actuellement composé de 6 membres, dont 3 indépendants.

Le taux de présence aux séances du Conseil a été de 100 %, comme sur les années passées, ce qui montre l'implication de tous ses membres.

Le Comité d'audit, constitué en septembre 2004 s'est réuni 2 fois au cours de l'année. Une charte de fonctionnement a été arrêtée. Le Comité des rémunérations s'est réuni formellement 2 fois.

À l'issue de l'Assemblée générale ordinaire de Virbac SA du 29 juin 2004, le cabinet Deloitte Touche Tohmatsu Audit (« Deloitte ») a été nommé commissaire aux comptes titulaires aux côtés de la société David et Associés, présente de longue date.

Deloitte a remplacé le cabinet Auditeurs et Associés que nous tenons à remercier pour avoir accompagné notre société pendant de nombreuses années. Deloitte est aussi maintenant Commissaire aux comptes de la plupart de nos filiales en France et à travers le monde.

Il sera proposé à l'Assemblée générale de distribuer un dividende de 0,55 € par action soit 0,825 € en incluant l'avoir fiscal. Au total, le résultat distribué par action sera en hausse de 14,6 % par rapport à 2003 mais en baisse de 12,7 % par rapport à 2002.

Le Conseil de surveillance tient à remercier :

- Les membres du Directoire qui ont fait face aux situations difficiles comme la crise de Virbac Corp. qui s'est avérée plus longue et plus complexe que prévu ;
- Les équipes de direction et l'ensemble des collaborateurs qui ont su se mobiliser pour compenser les difficultés de certaines zones, particulièrement l'Asie ;
- Les actionnaires qui ont maintenu leur confiance dans le Groupe malgré le manque de visibilité dû aux contraintes de communication liées à Virbac Corp.

Résolutions proposées à l'Assemblée générale ordinaire du 14 octobre 2005

Première résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire, du Conseil de surveillance, de la présidence du Conseil de surveillance sur le contrôle interne et des commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2004 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Elle approuve également les dépenses effectuées au cours de l'exercice écoulé ayant trait aux opérations visées à l'article 39-4 du code général des impôts pour un montant global de 44 210 €.

En conséquence, elle donne aux membres du Directoire *quitus* entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Deuxième résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, du rapport du Conseil de surveillance et du rapport des Commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2004, approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes consolidés de cet exercice.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Troisième résolution

L'Assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 13 423 487 € :

Bénéfice de l'exercice.....	13 423 487 €
augmenté du report à nouveau précédent de	4 429 729 €
formant un bénéfice distribuable de	17 853 216 €
Distribution de dividende	4 792 894 €
Solde en report à nouveau.....	8 630 593 €
Total égal au bénéfice de l'exercice	13 423 487 €

Le dividende distribué à chaque action au nominal de 1,25 € s'élève à 0,55 €.

L'Assemblée prend acte que la distribution du dividende a déjà été effectuée intégralement sous forme du versement d'un acompte sur dividende de 0,55 € par action en date du 28 juillet 2005.

L'Assemblée décide, que conformément aux dispositions de l'article L 225-210 du code de commerce, le montant du dividende correspondant aux actions autodétenues à la date de la mise en paiement sera affecté au compte « Report à nouveau ».

Pour tenir compte de la réforme du régime fiscal des distributions introduite par l'article 93 de la loi de finances rectificative pour 2004 applicable aux revenus distribués à compter du 1^{er} janvier 2005, et conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'Assemblée générale prend acte de ce que l'intégralité des dividendes distribués est éligible à la réfaction de 50 % mentionnée au 2^e du 3 de l'article 158 du code général des impôts, étant précisé que cet abattement ne bénéficie qu'aux actionnaires personnes physiques.

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions effectuées au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividendes	Avoirs fiscaux	Revenu global	Montant total distribué
2001	2,30 €	1,15 €	3,45 €	4 775 388,80 €
2002	0,63 €	0,315 €	0,945 €	5 234 220,18 €
2003	0,48 €	0,24 €	0,72 €	3 988 153,92 €

Quatrième résolution

L'Assemblée générale, en application de l'article 39 de la loi de finances rectificative n° 2004-1485 du 30 décembre 2004, autorise :

- 1°) le virement des sommes portées au compte « Réserve spéciale des plus-values à long terme », soit 6 962 966,97 € au compte « Autres réserves »,
- 2°) le prélèvement sur cette somme de la taxe exceptionnelle de 2,5 % prévue à l'article 39 de la loi de finances rectificative pour 2004, d'un montant de 161 574 €, ladite somme ayant été portée au débit du compte « Report à nouveau » au 31 décembre 2004.

Cinquième résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur la convention visée aux articles L 225-86 et suivants du code de commerce, déclare approuver le rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Sixième résolution

L'Assemblée générale ratifie la nomination aux fonctions de membre du Conseil de surveillance de Monsieur Philippe Capron, demeurant 102 rue Perronet - 92200 Neuilly-sur-Seine, faite à titre provisoire par le Conseil de surveillance lors de sa réunion du 22 juillet 2004, en remplacement de Monsieur Olivier de Pelet.

Monsieur Philippe Capron exercera ses fonctions pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Septième résolution

L'Assemblée générale ratifie la nomination aux fonctions de membre du Conseil de surveillance, de la société « XYC » dont le siège social est 6 rue Solférino - 78000 Versailles, représentée par Monsieur Xavier Yon, demeurant 6 rue Solférino - 78000 Versailles, faite à titre provisoire par le Conseil de surveillance lors de sa réunion du 8 avril 2005, en remplacement de Monsieur Xavier Yon.

La société « XYC » exercera ses fonctions pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Huitième résolution

L'Assemblée générale décide d'allouer, pour l'exercice en cours, une somme de 84 000 € à titre de jetons de présence qui sera répartie par le Conseil de surveillance entre ses membres.

Neuvième résolution

L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Directoire autorise le Directoire, avec faculté de subdélégation, conformément aux dispositions des articles L 225-209 et suivants du code de commerce, à procéder à l'achat d'actions de la société dans la limite de 5 % du capital de la société à la date de la présente assemblée.

Les acquisitions pourront être effectuées uniquement en vue d'assurer la liquidité ou animer le marché du titre par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement

agissant de manière indépendante, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers.

Le prix maximum d'achat ne devra pas être supérieur à 50 € par titre.

Le montant maximal de l'opération, compte tenu des 319 792 titres déjà détenus au 31 juillet 2005 est ainsi fixé à 5 796 250 €.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions ainsi qu'en cas de division ou de regroupement des actions, ce montant sera ajusté par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et ce nombre après l'opération.

Cette autorisation qui annule et remplace toute autorisation antérieure de même nature, et en particulier, celle consentie par l'Assemblée générale du 29 juin 2004 dans sa quinzième résolution, est donnée pour une durée de dix-huit mois à compter de la présente assemblée.

Tous pouvoirs sont conférés au Directoire, avec faculté de délégation, pour passer tous ordres, conclure tous accords, effectuer toutes formalités et toutes déclarations auprès de tout organisme, en particulier l'Autorité des marchés financiers et d'une manière générale, faire ce qui sera nécessaire aux fins de réalisation des opérations effectuées en application de la présente autorisation.

Dixième résolution

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir tous dépôts, formalités et publicités requises.

Glossaire

A.M.M. : les médicaments vétérinaires ne peuvent être commercialisés sans un accord des autorités (ministère de l'Agriculture, ministère de la Santé, Agence du Médicament,...) délivré après dépôt d'un dossier qui comporte des preuves d'efficacité, d'innocuité ou de qualité du produit : c'est l'A.M.M. ou Autorisation de Mise sur le Marché.

Endectocide : médicament antiparasitaire actif à la fois sur les parasites internes et externes.

Enregistrement : cf. A.M.M.

Identification électronique : Identification animale par implantation, la plupart du temps en sous cutanée, d'un minuscule implant contenant une puce électronique appelé transpondeur. Un lecteur spécifique permet de lire à distance le numéro unique d'identification de l'animal inscrit dans le transpondeur.

Interféron : protéine aux propriétés antivirales utilisée dans le traitement de certaines maladies graves, comme les rétroviroses ou les hépatites.

Ivermectine : principale molécule endectocide (contre les parasites internes et externes).

Lean manufacturing : organisation qui vise à se concentrer au maximum sur la valeur ajoutée au client en optimisant les ressources utilisées (production au plus juste)

Leishmaniose : maladie grave des chiens, présente dans les pays du bassin méditerranéen, transmise par des insectes, les phlébotomes.

SANZA : Afrique du Sud, Nouvelle-Zélande et Australie.

Index

Page 4

- ◆ Part de marché de Virbac et de ses concurrents

Page 5

- ◆ Marché de la santé animale par espèce
- ◆ Répartition du chiffre d'affaires 2004 par région

Pages 8 & 9

- ◆ Évolution du chiffre d'affaires
- ◆ Évolution des résultats
- ◆ Évolution de la marge brute d'autofinancement
- ◆ Croissance comparée du marché et de Virbac
- ◆ Évolution des investissements
- ◆ Structure bilancielle

Page 25

- ◆ Répartition géographique des dépenses de R&D

Page 29

- ◆ Cours de bourse

Les animaux vus par Frédéric Decante



Frédéric Decante a en lui la passion des animaux : vétérinaire reconnu et photographe passionné, il alterne et s'enrichit de chacune de ses deux fonctions. Ses photographies, en noir et blanc, en couleur, aux cadrages changeants, aux modèles variables, de compagnie ou d'élevage sont autant d'instantanés qui nous font rentrer dans l'intimité des animaux, du travail des vétérinaires et des liens qui les unissent. Son expérience et sa connaissance du monde animal accentuent la vérité de son regard et la justesse de ses prises de vue, pour offrir un témoignage à la fois touchant et réaliste.

Son travail a véritablement séduit Virbac qui a décidé de le faire découvrir et de lui réserver une place de choix dans son rapport annuel, édition 2004. Toutes les photos des pages intérieures sont de Frédéric Decante. Une façon de rendre hommage à ces hommes qui, comme Virbac, sont passionnés par la santé animale.

Contact : ff.decante@wanadoo.fr

Virbac sur les cinq continents

Afrique

Afrique du Sud

Virbac RSA (Pty.) Ltd.
38 Landmarks Avenue
Samrand Business Park
0157 Centurion
Tél. : +27 (12) 657 6000
Fax : +27 (12) 657 0269
E-mail : contacts@virbac.co.za

Amérique du Nord

Canada

Canadian Business Unit
Virbac Corporation
2417 Saint Charles Road
St. Lazare, Québec, J7T 2J1
Tél. : +1 (866) 458 33 50
Fax : +1 (450) 458 57 99

États-Unis

Virbac Corporation
3200 Meacham Boulevard
Fort Worth, Texas 76137-4611
Tél. : +1 (817) 831 50 30
Fax : +1 (817) 831 83 27
Site web : www.virbaccorp.com
E-mail : virbacfw@virbacus.com

Amérique Latine

Brésil

Virbac do Brasil Industria e Comércio Ltda.
Av. Eng. Eusébio Stevaux, n° 1368
Jurubatuba – Santo Amaro
CEP 04696-000 São Paulo
Tél. : +55 (11) 5525-5000
Fax : +55 (11) 5525-5020
Site web : www.virbac.com.br
E-mail : virbac@virbac.com.br

Colombie

Virbac Colombia Ltda.
Carrera 42 n° 76-20
Barrio Gaitan
Bogotá
Tél. : +57 (1) 225-2100
Fax : +57 (1) 225-4133

Costa Rica

Laboratorios Virbac Costa Rica S.A.
Del Hotel Torremolinos
100 mts. Este, 25 mts. Norte
Calle 38 entre avenidas 7 y 9
Distrito Merced
San José
Tél. : +506 258 3362
Fax : +506 258 4784

Mexique

Laboratorios Virbac Mexico S.A.
de C.V.
Avenida Mayas n° 3305
Fraccionamiento Monraz
CP 44670 Guadalajara, Jalisco
Tél. : +52 (33) 5000-2500
Fax : +52 (33) 5000-2515
Site web : www.virbac.com.mx
E-mail : clientes@virbac.com.mx

Asie

Chine

Virbac S.A. Beijing
Representative Office
Room 804, Kaida Building
19B Minwang
Hepingli Dong Street
Dongcheng District
100013 Beijing
Tél. : +86 (10) 64276076
Fax : +86 (10) 64276078
E-mail : bingxu@virbac.cn

Corée

Virbac Korea Co. Ltd.
2nd F. Handok Building
296-2 Chunghwa-Dong
Chungrang-Gu
131-879 Séoul
Tél. : +82 (2) 496 40 70
Fax : +82 (2) 496 40 76
Site web : www.virbackorea.com
E-mail : virbac@virbackorea.com

Japon

Virbac Japan Co. Ltd.
C/o New Awajimachi Building
8th floor
1-3-14, Awajimachi, Chuo-ku
541-0047 Osaka
Tél. : +81 (6) 62 03 48 17
Fax : +81 (6) 62 03 16 70
E-mail to Yasunao Niimi :
yniimi@virbac.fr

Philippines

Virbac Philippines Inc.
E -1204 Philippine Stock Exchange
Center
Exchange Road, Ortigas Center 1605
Pasig City
Tél. : +63 (2) 635 99 93/95/97
Fax : +63 (2) 635 99 87
E-mail : rjacula@virbac.ph

Taïwan

Virbac Taiwan Co. Ltd.
5 F, n° 28, Lane 123
Min Chuan E. Road, Sec. 6
Taipei 114
Tél. : +886 (2) 8791 8636
Fax : +886 (2) 8791 8223
Site web : www.virbac.com.tw
E-mail : virbac@virbac.com.tw

Thaïlande

Virbac (Thailand) Co. Ltd.
60/1 Monririn Building, 5th floor
Room n° C 501
Soi Phahonyothin 8
Phahonyothin Road
Samsennai Sub-district
Phayathai District
10400 Bangkok
Tél. : +66 (2) 279 5058
Fax : +66 (2) 279 5043
E-mail : rsatorn@virbac.co.th

Vietnam

Virbac Vietnam J.V. Co.
12A14 Me Linh Street, Ward 19
Binh Thanh District
Ho Chi Minh City
Tél. : +84 (8) 840 46 29
Fax : +84 (8) 840 12 60
E-mail : contact@virbac.vnn.vn

Europe

Allemagne

Virbac Tierarzneimittel GmbH
Rögen 20
D 23843 Bad Oldesloe
Tél. : +49 (4531) 805 555
Fax : +49 (4531) 805 100
Site web : www.virbac.de
E-mail : info@virbac.de

Autriche

Virbac Österreich GmbH
Hildebrandgasse 27
A 1180 Vienne
Tél. : +43 (0) 1 2183426 0
Fax : +43 (0) 1 2183426 77
Site web : www.virbac.at
E-mail : virbac@virbac.at

Belgique

Virbac Belgium S.A.
Rue de la Station 17
B 1300 Wavre
Tél. : +32 (0) 10 47 06 35
Fax : +32 (0) 10 45 75 30
Site web : www.virbac.be
E-mail : info@virbac.be

Espagne

Virbac España S.A.
Angel Guimerà, 179*181
Esplugues de Llobregat
E 08950 Barcelone
Tél. : +34 (93) 470 79 40
Fax : +34 (93) 371 91 11
E-mail : infocliente@virbac.es

France

Virbac S.A.
(Direction générale du Groupe)
13^{ème} rue LID – BP 27
F 06511 Carros Cedex
Tél. : +33 (0) 4 92 08 71 00
Fax : +33 (0) 4 92 08 71 65
Site web : www.virbac.com
E-mail : contact@virbac.fr

Virbac France S.A.S.
13^{ème} rue LID – BP 447
F 06517 Carros Cedex
Tél. : +33 (0) 4 92 08 71 45
Fax : +33 (0) 4 92 08 71 75
Site web : www.virbac.fr
E-mail : mnaheim@virbac.fr

Bio Véto Test S.A.S.
285 avenue de Rome
Z.A. les Playes
Jean Monnet Sud
F 83500 La Seyne sur Mer
Tél. : +33 (0) 4 94 10 58 94
Fax : +33 (0) 4 94 10 58 90
Site web : www.bvt.fr
E-mail : bvt@bvt.fr

Francodex S.A.S.
1ère avenue 2065 m LID – BP 105
F 06513 Carros Cedex
Tél. : +33 (0) 4 92 08 71 83
Fax : +33 (0) 4 92 08 71 86

Virbac Nutrition S.A.S.
Zone Industrielle
252 rue Philippe Lamour
F 30600 Vauvert
Tél. : +33 (0) 4 66 88 84 36
Fax : +33 (0) 4 66 88 86 05

Dog N'Cat International S.A.S.
Zone Industrielle
252 rue Philippe Lamour
F 30600 Vauvert
Tél. : +33 (0) 4 66 88 30 07
Fax : +33 (0) 4 66 88 81 11
Site web : www.dogcatinter.com

Hongrie

Virbac S.A. Representative Office
Váci út 18
1132 Budapest
Tél. : +36 70 338 71 77
Fax : +36 1 326 52 98

Italie

Virbac S.R.L.
Via dei Gracchi 30
I 20146 Milan
Tél. : +39 02 48 53 451
Fax : +39 02 48 00 26 44
Site web : www.virbac.it

Pays-Bas

Virbac Nederland B.V.
Hermesweg 15
3771 ND Barneveld
Tél. : +31 (0) 342 427 100
Fax : +31 (0) 342 490 164
Site web : www.virbac.nl
E-mail : info@virbac.nl

Portugal

Virbac de Portugal
Laboratorios Lda.
Beloura Office Park
Edificio 13 – Piso 1, Escritorio 3
P 2710-444 Sintra
Tél. : +351 219 245 020
Fax : +351 219 245 029

Royaume-Uni

Virbac Ltd.
Windmill Avenue
Woolpit Business Park
Woolpit
Bury St. Edmunds, Suffolk IP30 9UP
Tél. : +44 (0) 1359 243243
Fax : +44 (0) 1359 243200
Site web : www.virbac.co.uk
E-mail : enquiries@virbac.co.uk

Suisse

Virbac (Switzerland) A.G.
Europastrasse 15
CH 8152 Glattbrugg
Tél. : +41 (44) 809 11 22
Fax : +41 (44) 809 11 23
Site web : www.virbac.ch
E-mail : info@virbac.ch

Pacifique

Australie

Virbac (Australia) Pty. Ltd.
15 Pritchard Place
Peakhurst, NSW 2210
Tél. : +61 (2) 9717 2000
Fax : +61 (2) 9533 1522
Site web : www.virbac.com.au
E-mail : mail@virbac.com.au

Nouvelle-Zélande

Virbac New Zealand Ltd.
30-32 Stonedon Drive
East Tamaki
Auckland 1706
Tél. : +64 (9) 273 9501
Fax : +64 (2) 272 7667
Site web : www.virbac.co.nz

Virbac
13^{ème} rue LID - BP 27
06511 Carros cedex - France
Tél. : +33 (0)4 92 08 71 00 - Fax : +33 (0)4 92 08 71 65
www.virbac.com

Relations investisseurs
E-mail : finances@virbac.fr
Direction de la communication
E-mail : contact@virbac.fr

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 10 892 940 €
1^{ère} avenue 2065 m LID - BP 27 - 06511 Carros cedex - France
417 350 311 RCS Grasse